

## Débrayages du 1er mai Tout l'État est frappé

Pour la première fois depuis le début du conflit dans les secteurs public et parapublic, toute la fonction publique québécoise est aujourd'hui touchée par une série de débrayages qui frapperont les écoles élémentaires et secondaires, les cégeps, les hôpitaux, l'Hydro-Québec et probablement tous les ministères gouvernementaux, selon ce qu'a appris Pierre Vennat.

Les 5,000 professionnels du gouvernement sont en effet entrés dans le mouvement de grèves et le président du syndicat des 35,000 fonctionnaires provinciaux, M. Jean-Louis Harguindeguy, a prévenu ses membres qu'ils n'ont pas à franchir les lignes de piquets "s'il leur apparaît que leur sécurité est en danger".  
Pendant ce temps, les présidents

de la CSN et de la FTQ, MM. Marcel Pepin et Louis Laberge, songent à mobiliser leurs membres du secteur privé pour faire échec au gouvernement.  
La riposte gouvernementale à cette escalade des moyens de pression syndicaux ne s'est pas fait attendre. Elle est vigoureuse, rapporte Daniel L'Heureux.  
Le gouvernement a eu recours

hier aux injonctions pour suspendre le droit de grève dans cinq hôpitaux de Montréal, Québec et Drummondville — c'est un début — tandis que le ministre de la Justice décidait de poursuivre non plus seulement les syndicats d'enseignants de cégeps qui ont débrayé illégalement, mais aussi les présidents de ces syndicats.  
Au même moment, le ministre de

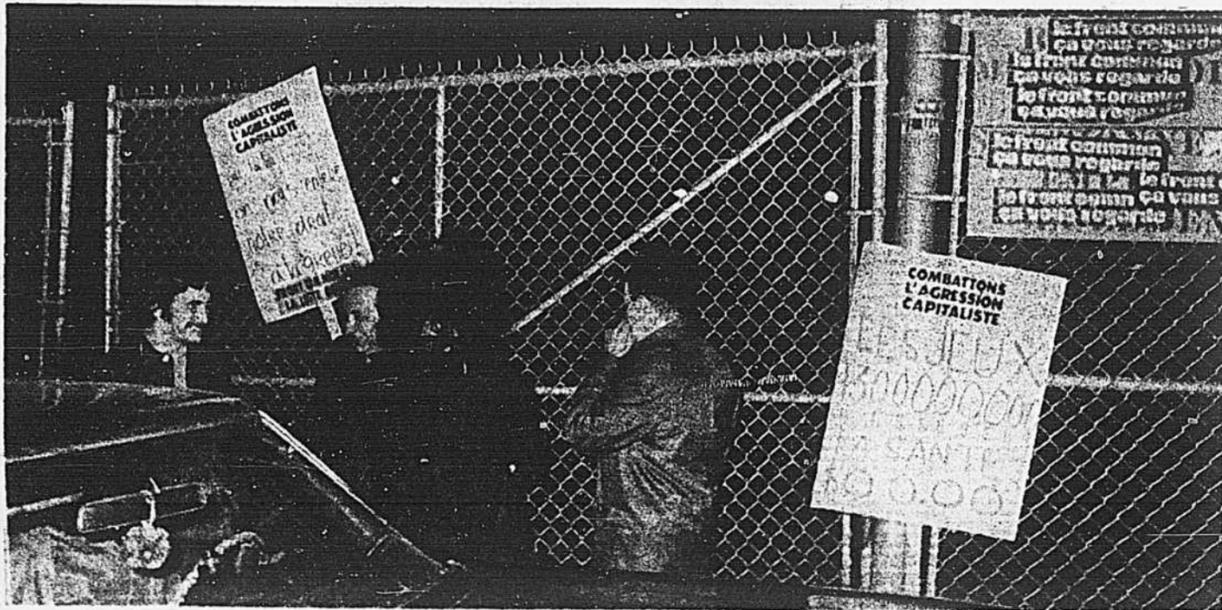
la Fonction Publique, M. Oswald Parent, se demandait si le gouvernement ne devrait pas envisager "la fermeture des écoles élémentaires, secondaires et collégiales jusqu'en septembre prochain". La déclaration a déçu son collègue de l'Éducation, M. Jean Bienvenue. "J'ai présenté la loi 23 pour sauver l'année scolaire, a-t-il dit. Comment pourrais-je décréter le contraire, soit la fermeture des écoles qui signifierait la perte assurée de l'année scolaire?"

Nicole Beauchamp rend compte du cri désespéré des 7,000 médecins de 125 hôpitaux du Québec qui, à la suite d'un conflit qui s'éternise, doivent pratiquer "une médecine de guerre" dans les hôpitaux où, c'est le moins que l'on puisse dire, les services essentiels n'existent guère. La sécurité des malades et la santé publique sont présentement en danger, préviennent les médecins, sans prendre partie pour le gouvernement ou les syndicats dans ce qu'ils qualifient de "conflit entre deux géants".

Tous les évêques du Québec, ont publié hier une longue déclaration pour demander qu'une solution négociée vienne mettre fin au conflit des secteurs public et parapublic, conflit qui risque de saborder des institutions et des services que la population a contribué à édifier au prix fort.

À la suite d'un ordre du Solliciteur général Fernand Lalonde, les policiers ont visité hier les écoles élémentaires, secondaires et les cégeps afin d'y établir la liste des professeurs absents, ce qui a provoqué l'ire d'administrateurs scolaires, majoritairement anglophones. L'opération a été baptisée "Dragon II".

— page A 6



Aux portes de l'hôpital Saint-Charles-Borromée cette nuit, des piquets de grève qui ne savent peut-être pas que ce geste leur est interdit formellement par injonction obtenue hier et ce pour une durée de 80 jours.



photo Denis Courville, LA PRESSE

## L'incendie de St-Arsène: la fin d'un monument social

— page D 1

**SOMMAIRE**

Arts et spectacles: C 1 à C 8  
Bandes dessinées: A 10  
"BANK": C 13  
Décès, naissances, etc.: B 12  
Économie: A 9, D 1 à D 6  
Êtes-vous observateur?: A 10  
Informations étrangères: A 14, A 15  
Les maux de notre langue: C 16  
Loisirs et récréation: A 10  
Mon œil sur Montréal: A 13  
"Mot-mystère": A 10  
Mots croisés: C 12  
Page des lecteurs: A 5  
Petites annonces: C 10 à C 15, D 9 à D 15  
Radio et télévision: C 8  
Sports: B 1 à B 11  
Vivre aujourd'hui: A 13

## Québec attend des nouvelles La GRC mijote une autre cause du type Sky Shops

par Léopold LIZOTTE

La Gendarmerie royale serait prête à faire éclater, et ce de façon imminente, une troisième "affaire" du genre Sky Shops, devant les tribunaux.

C'est ce que le substitut-chef du procureur général du Québec à Montréal, Me Gérard Girouard, a soutenu, hier après-midi, en soulignant que des policiers fédéraux l'avaient avisé de ce fait en annonçant pour la journée d'hier le dépôt possible d'une autre accusation contre le sénateur Louis-G. Giguère.

Accusation, incidemment, dont La Presse faisait état dans ses éditions d'hier.

Mais à 6h., hier après-midi, et Me Girouard, et Me Joseph Tarasovsky, qui l'assistait, avaient tour à tour quitté le Palais de justice sans qu'aucun policier fédéral ne soit venu leur remettre les documents qui pourraient amener l'inculpation du sénateur, dans le deuxième cas.

Et si la chose n'a pas été faite, il semble qu'il faille une fois de plus en trouver la cause dans les attitudes contradictoires des deux parties impliquées.

La Gendarmerie royale voudrait, semble-t-il, porter elle-même les accusations qu'elle croit justifiées contre Giguère, pour ensuite remettre le dossier amorcé dans les

mains de la Couronne québécoise, qui serait appelée à le plaider, par la suite.

Me Girouard, lui, soutient qu'il n'a jamais donné son accord à une telle formule, quoi qu'on en ait dit.

Il réaffirme que le devoir du procureur de la couronne est d'étudier préalablement la preuve que les policiers disent avoir, et de déterminer non seulement s'il doit y avoir accusation ou non, mais aussi la nature de cette accusation.

Sans doute que n'importe quel citoyen, et les policiers encore mieux que les autres, sont en état de déposer une plainte contre un suspect. Mais si l'on veut que ce soit le ministère public qui mène la cause à bien par la suite, il n'est que normal qu'il ait droit de regard sur la procédure initiale.

Est-ce ce qui fait hésiter les policiers fédéraux?

**Documents déposés à Ottawa "illégalement"?**

Pendant ce temps, on attendait toujours l'arrivée dans la métropole des neuf caisses de documents supplémentaires qui devaient être présentées au juge Maurice Rousseau pour que celui-ci commence sa pré-enquête.

Celles-ci devaient être apportées lundi, puis mercredi, mais on a finalement fixé un nouveau "deadline" pour ce matin... alors que le

Palais sera vraisemblablement paralysé par une grève de ses fonctionnaires.

Ce qui, en l'occurrence, pourrait bien constituer une belle excuse pour une non-livraison, et un nouvel ajournement.

À ce sujet, par ailleurs, on a noté hier que, normalement, tous ces documents devraient déjà se trouver dans les voûtes du Palais de justice local, et non à Ottawa, où leur déplacement causerait maintenant certains problèmes.

C'est en effet un magistrat de Montréal, le juge Cyrille Morand, qui a signé les mandats de perquisition qui ont permis les saisies effectuées par la G.R.C., et, selon la loi, ceux-ci devraient déjà avoir été remis à la Cour des sessions de la paix d'ici.

Et, au pis-aller, les policiers qui auraient transgressé cet ordre automatique de consignation des effets trouvés pourraient même être condamnés à la prison.

Quant aux caisses de document, au nombre de six, qui ont été offertes au juge Rousseau au début de la semaine, Me Girouard ne s'est aucunement gêné pour déclarer, selon une formule populaire, qu'il "n'y avait rien là-dedans". La "substance" serait tout simplement dans les cartons manquants.



**Montréal 76: éventail complet de l'athlétisme**  
— pages B 1 à B 6

**ECONOMIE & FINANCES**

- La SGF devient le principal actionnaire de la société Artopex.
- Les profits stagnent au Canada alors qu'ils augmentent de 41 pour cent aux USA.
- Pierre Des Marais II cumule un nouveau défi à la tête du Conseil du patronat du Québec.

— pages A 9 et D 2

**la presse**

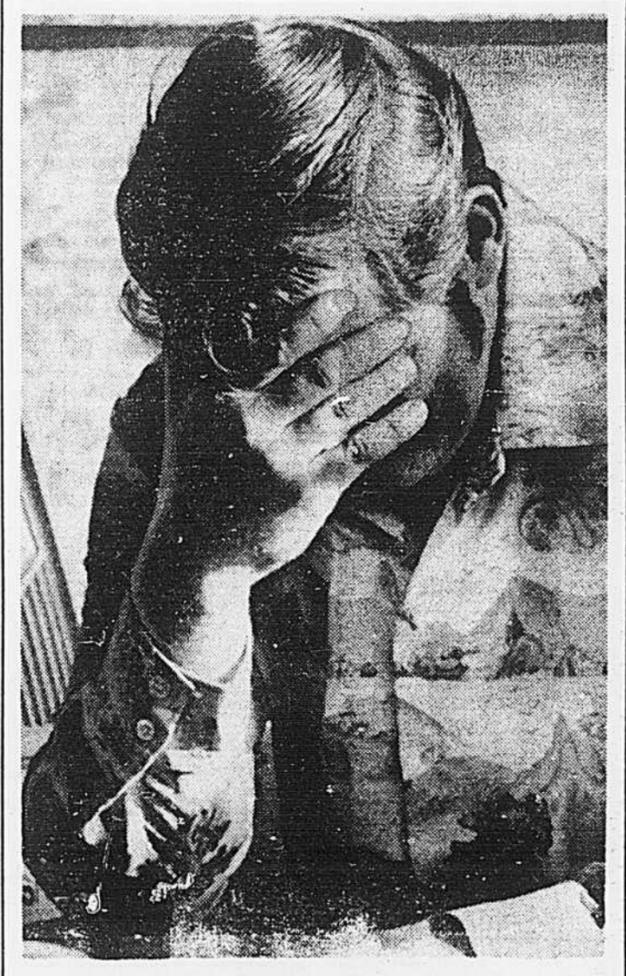
LA PRESSE a obtenu hier à Toronto un premier prix pour la présentation de sa première page, à l'occasion de l'attribution des Prix John A. McLaren. Les Prix McLaren sont décernés annuellement pour l'excellence graphique des journaux par l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens. LA PRESSE a également obtenu le prix décerné pour la plus belle page dite "d'actualités féminines", en l'occurrence "Vivre aujourd'hui". Les prix ont été décernés hier au cours d'un banquet de l'Association.

— pages A 14 et A 15

**le monde**

- Il n'y aura pas de duel Carter-Humphrey, le sénateur du Minnesota ayant annoncé qu'il ne serait pas candidat à l'investiture démocrate à la présidence.
- Un spécialiste des armements, Dimitri Oustinov, succède comme ministre de la Défense de l'URSS au maréchal Gretchko.

— pages A 14 et A 15



félophoto PA

Le pompiste Melvin Dummar n'en revient pas.

## ...à Melvin Dummar, un seizième de ma fortune — Howard Hughes

Le document remis hier au tribunal de Las Vegas par un représentant de la secte des Mormons, et qui est censé être le testament du milliardaire Howard Hughes fera, s'il est homologué, un millionnaire d'un obscur pompiste du Nevada. Melvin Dummar se voit en effet léguer un seizième de la fortune de Hughes, estimée à quelque \$2,5 milliards. Dummar ne connaissait pas Howard Hughes, si ce n'est qu'il avait un jour, en 1969, arreté 25 cents à un vieil homme qui, bien entendu, il ne l'avait pas cru...

— page 15

# "No fault" Tetley vient porter main forte à Bacon

par Daniel L'HEUREUX  
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Con-  
sommateurs, Mme Lisé Bacon,  
vient de recevoir un appui inat-  
tendu relativement à ses positions  
sur la réforme de l'assurance-  
automobile: il s'agit de l'appui d'un  
de ses collègues, le ministre William  
Tetley.

La position de M. Tetley, qui  
avait précédé Mme Bacon au mi-  
nistère que celle-ci dirige présente-  
ment et qui avait suivi de très  
près les travaux du comité Gauvin,  
est contenue dans une déclaration  
écrite qu'il a remise hier soir à LA  
PRESSE.

Le geste de M. Tetley, qui est  
pour le moins inusité, survient  
moins d'une semaine après qu'un  
autre ministre, M. Denis Hardy, ait  
profité du congrès libéral tenu en  
fin de semaine pour faire rejeter  
une résolution ouvrant la porte à  
un régime d'indemnisation partielle-  
ment sans égard à la responsa-  
bilité. On sait que Mme Bacon, qui  
venait de donner son appui à un  
"no-fault" partiel, a décrit le geste  
de M. Hardy comme étant d'une  
"indécence inqualifiable". Un autre  
ministre, M. Guy Saint-Pierre,  
avait également voté en faveur de  
M. Hardy et contre Mme Bacon.

### Eloquence et logique

Voilà que M. Tetley a jugé bon  
d'appuyer publiquement Mme  
Bacon. "Mme Bacon a présenté le  
"no-fault" avec éloquence et logi-  
que", écrit M. Tetley.

"Comme ancien ministre des In-  
stitutions financières, responsable  
de l'assurance-automobile, je juge  
qu'il est nécessaire de répondre

aux remarques de certains groupes  
de pression au sujet de l'assurance  
"no-fault" et du rapport Gauvin,  
que j'avais moi-même commandé",  
dit M. Tetley, en faisant allusion  
aux débats qu'a suscités la réforme  
de l'assurance-automobile lors du  
congrès libéral, en fin de semaine.

"Comme lors des congrès anté-  
rieurs, des groupes de pression ont  
retenu, sinon accaparé, les micro-  
phones et ont tenté de faire adop-  
ter une fois de plus les mêmes ré-  
solutions", écrit le ministre, main-  
tenant titulaire des Travaux publics  
et de l'Approvisionnement.

Estimant que certaines affirma-  
tions faites au congrès de son parti  
devraient faire l'objet d'une mise  
au point, M. Tetley prend lui-même  
la peine de souligner qu'un régime  
d'indemnisation sans égard à la  
responsabilité ne signifie pas l'éta-  
blissement de l'assurance-automobile.  
Il fait aussi observer que le "no  
fault" existe déjà sous une certaine  
forme avec le "chapitre B" des po-  
lices d'assurance en vertu duquel  
un automobiliste peut assurer sa  
vie (jusqu'à \$5,000) ou son incapaci-  
té de travailler. Ce montant est  
payable quelle que soit la personne  
qui est responsable de l'accident.

M. Tetley estime que le "no-  
fault" intégral n'a été retenu nulle  
part en Amérique du Nord et que,  
à partir de certaines règles, on  
peut continuer de déterminer qui a  
commis la faute. La détermination  
de cette responsabilité peut servir  
à établir des majorations de primes  
pour les automobilistes responsa-  
bles.

M. Tetley voit dans la réduction  
des frais et délais de règlement les  
principaux avantages du régime  
d'indemnisation sans égard à la  
responsabilité.

# Canada-CEE Le lien contractuel, une question de jours

par Jean PELLETIER  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le traité qui con-  
sacrera le lien contractuel entre le Ca-  
nada et la Communauté économique  
européenne (CEE) sera signé dans  
quelques jours après quatre ans de  
négociations. Le premier ministre de  
la Belgique, M. Léo Tindemans, en a  
informé le premier ministre Pierre  
Elliott Trudeau hier à Ottawa.

Du côté des Affaires extérieures,  
bien qu'on partage l'optimisme du  
premier ministre belge quant à la si-  
gnature du traité, on estime que ce  
ne sera pas avant la mi-mai qu'il  
pourra être signé, puisque la pro-  
chaine rencontre entre le Canada et  
la CEE n'est pas prévue avant cette  
date.

### Diversification des relations commerciales

L'accord, dont personne n'est par-  
venu encore à définir le contenu avec  
clarté, permettra au Canada de diver-  
sifier plus systématiquement ses rela-  
tions commerciales avec l'étranger et  
surtout de réduire l'hégémonie améri-  
caine.

Ce traité, selon le premier ministre  
Tindemans, est le premier du genre  
entre la CEE et une nation indus-  
trielle, car "il va bien au-delà d'une  
simple coopération commerciale pour  
englober la coopération économique,  
technologique et scientifique".

Rappelant que la Communauté euro-  
péenne, du fait que plusieurs de ses  
Etats-membres n'ont ni des relations  
économiques très étroites avec le  
Canada, était devenue pour celui-ci  
son deuxième partenaire commercial



Le premier ministre belge  
Léo TINDEMANS

après les Etats-Unis, il allait de soi  
que la CEE en vienne un jour à déve-  
lopper des relations privilégiées et  
uniques avec le Canada.

"Cette coopération m'apparaît sou-  
haitable, a déclaré M. Tindemans, car  
je crois que face à plusieurs des  
grands problèmes qui se posent au  
monde actuel — je songe par exemple  
à celui du sous-développement et des  
relations avec les USA — nous  
avons des approches si pas identiques,  
du moins semblables."

M. Tindemans a par ailleurs exposé  
en détail le cadre dans lequel s'inscrivent  
les liens contractuels Canada-  
CEE. Selon le premier ministre belge,  
les pays européens doivent envisager  
maintenant d'harmoniser leurs écono-  
mies car au concept d'économie nationale  
de plus en plus dépassé, a-t-il  
dit, se sont substituées une internatio-  
nalisation et une interdépendance des  
économies.

"Il apparaît donc avec certitude, a  
déclaré le premier ministre Tinde-  
mans, que l'Europe des Neuf ne peut  
pas être uniquement le cadre d'une li-  
béralisation des échanges mais qu'elle  
doit être aussi celui d'une gestion éco-  
nomique harmonisée."

# Jean Bazin candidat à la direction de l'UN?

par Ingrid SAUMART

Un cinquième candidat viendra  
peut-être s'ajouter à la liste de  
ceux qui convoitent le poste de  
chef de l'Union nationale en rem-  
placement de M. Maurice Belle-  
mare. Il s'agit d'un jeune avocat  
montréalais, Me Jean Bazin qui a  
déjà une grande expérience dans  
l'organisation des partis politiques,  
tant à l'Union nationale que chez  
les conservateurs, sur la scène fé-  
dérale.

Me Bazin qui était coprésident  
de la campagne Mulroney à la  
chefferie du PC n'a pas encore an-  
noncé officiellement sa décision  
mais, joint hier soir par LA  
PRESSE, il a déclaré "qu'il n'avait  
pas les moyens de se lancer dans  
une telle aventure."

Selon nos renseignements, deux  
organismes influents de l'Union  
nationale, Me Jean Bruneau et M.  
Régent Desjardins travaillent ac-  
tuellement à recueillir des fonds pour  
permettre à Me Bazin de se porter  
candidat. Ils prévoient organiser  
d'ici quelques semaines un cock-  
tail-bénéfice qui servirait à finan-  
cer, en partie, la campagne de Me  
Bazin.

Nous avons également appris, de  
sources fiables, que les fils de l'an-  
cien chef de l'Union nationale, Me  
Daniel Johnson, qui n'a pas encore  
annoncé officiellement sa candida-  
ture, pourrait le faire d'ici quel-  
ques jours. Un groupe d'organisa-  
teurs de l'UN et Me Johnson doi-  
vent se rencontrer ce soir même et à  
l'issue de cette réunion, celui qui  
est actuellement secrétaire général  
de Power Corporation, pourrait  
bien annoncer qu'il sera candidat  
dans la course à la chefferie du  
parti que son père a dirigé de 1960  
à 1968.

## LA MÉTÉO

Le Québec a connu du temps généralement ensoleillé avec des températures printanières, hier. Cependant, l'air instable a produit quelques averses en fin d'après-midi dans les régions du sud-ouest. On prévoit peu de changements pour aujourd'hui, alors qu'une crête de haute pression va glisser au sud de la province. Une perturbation devrait cependant apporter des nuages et des précipitations sur tout l'ouest du Québec demain.

### à Montréal

AUJOURD'HUI  
Minimum: 2 Maximum: 15  
Généralement clair

DEMAIN  
Plutôt nuageux

### au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-2	14	Généralement clair	Pluie intermittente
Outaouais	2	15	Généralement clair	Plutôt nuageux avec averses
Laurantides	2	15	Généralement clair	Plutôt nuageux avec averses
Cantons de l'Est	0	14	Ensoleillé	Ennuage et averses
Mauricie	-3	13	Généralement clair	Ennuage et pluie inter.
Québec	0	14	Ensoleillé	Ennuage et averses
Lac-Saint-Jean	0	14	Ensoleillé	Ennuage et averses
Rimouski	-2	10	Ensol. avec per. nuageuses	Plutôt ensoleillé
Gaspésie	-2	10	Ensol. avec per. nuageuses	Plutôt ensoleillé
Bas-Caraïbe	-2	10	Ensol. avec per. nuageuses	Plutôt ensoleillé
Sept-Îles	-2	10	Ensol. avec per. nuageuses	Plutôt ensoleillé

### au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	6	21
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	6	21
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	0	15
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	1	12
Ontario	Ensoleillé	Toronto	1	15
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	2	18
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	2	16
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	0	12
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	1	9

### si vous partez...

#### aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	9	17	Chicago	4	17	Nlle-Orléans	16	28
Washington	8	—	San Francisco	7	17	Miami	24	28
Boston	9	19						

#### vers les capitales

Amsterdam	8	Londres	10	Stockholm	—	5
Athènes	17	Le Caire	25	Sydney	—	13
Berlin	7	Lisbonne	13	Tokyo	—	18
Bruxelles	7	Madrid	15	Tunis	—	18
Casablanca	17	Moscou	1	Vienne	—	6
Genève	8	Paris	10	Varsovie	—	4
Hong Kong	26	Rome	16			

#### vers les plages

Acapulco	24	32	Bermudes	17	22	Nassau	18	28
Mexico	—	25	Barbade	24	29	Rio de Janeiro	24	32

# Les syndicats pourront en appeler

OTTAWA (PC) — Les députés fédé-  
raux néo-démocrates ont voté avec le  
gouvernement, hier, pour accorder  
l'approbation définitive à la loi qui  
donne aux syndicats le droit d'en ap-  
peler des décisions de la Commission  
de lutte contre l'inflation au sujet des  
accords salariaux.

Même si les néo-démocrates ont  
guerroyé contre les contrôles sur les  
salaires et les prix depuis qu'ils ont  
été annoncés, l'autonomie dernier, ils  
ont trouvé ce projet de loi relatif à la  
procédure d'appel juste et équitable  
pour les syndicats, qui jusqu'à main-  
tenant n'ont pu en appeler des déci-  
sions de la commission Pénin.

Les syndicats peuvent désormais en  
appeler si les employeurs acceptent de  
défier la commission fédérale en  
payant des hausses de salaires consi-  
dérables excessives par ladite commis-  
sion.

Plus tôt, le gouvernement avait dé-  
fait une proposition du NPD, appuyée  
par les députés créditistes, réclamant  
de mettre fin au programme de con-  
trôle des prix et des salaires dès de-  
main. Une autre proposition, des dé-  
putés conservateurs, visant à abolir le  
programme anti-inflationniste le 1er  
mai 1977, à moins que le gouverne-  
ment puisse justifier une extension de  
temps, a également été rejetée par  
les libéraux.

# En fait d'échec, ce fut un succès...

QUEBEC (PC) — A mots à  
peine couverts, le ministre des Af-  
faires sociales, M. Claude Forget,  
a reconnu hier que la dernière con-  
férence fédérale-provinciale des mi-  
nistres de la Santé, plus tôt cette  
semaine, a été un échec.

"La conférence a été un succès  
si on s'attendait à ce que rien ne  
se règle, puisqu'effectivement, rien  
ne s'est réglé", a ironisé M. For-  
get, qui commentait les résultats  
de la conférence à la demande du  
chef de l'Opposition, M. Jacques-  
Yvan Morin.

"Vous voulez dire qu'en fait d'é-  
chec, c'est un succès?" a rétorqué  
M. Morin.

M. Forget a expliqué que le fédé-  
ral refusait toujours d'assumer une  
partie des frais occasionnés par les  
nouveaux programmes de santé  
mis de l'avant par le gouverne-  
ment du Québec.

Le ministre a émis l'opinion que  
des solutions pourraient être en-  
visagées lors de la conférence

# NOUS AVONS ENCORE DES MAISONS

ET COTTAGES  
SEMI-DÉTACHÉS A  
SEULEMENT \$25,400

\$950  
COMPTANT

ET CE QUE VOUS PAYEZ  
NORMALEMENT EN LOYER  
VOUS PERMETTRA DE DEVENIR  
PROPRIÉTAIRE DE VOTRE  
MAISON



DERNIÈRE  
SEMAINE  
AVANT  
L'AUGMENTATION  
de nos prix!!

40 MAISONS CONSTRUITES  
vous attendent

les habitations soleil

1<sup>ER</sup> VENU  
PREMIER SERVI

26 DIFFÉRENTS MODÈLES  
ET COTTAGES SEMI-DÉTACHÉS

DEUX ENDROITS POUR MIEUX VOUS SERVIR

**CARACTÉRISTIQUES**

- Porte patio 6'
- Armoires de chêne
- Tapis mur à mur
- Accessoires de bain de couleur
- Chauffage électrique
- Très grand terrain
- Choix de 26 modèles différents

**QUEBEC**

10 minutes de tunnel  
Hippolyte-Lafontaine  
467-0363

**ST-BASILE-LE-GRAND**

10 minutes de pont  
Jacques-Cartier  
653-0059

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seul la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations publiées à LA PRESSE sont réservés à son propriétaire. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement au numéro 1400 — Furt de retour garanti.

<b>TARIFS D'ABONNEMENTS</b>		<b>INFORMATION GÉNÉRALE</b>	<b>285-7272</b>
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40	REDACTION	<b>285-7070</b>
Lundi au vendredi	\$1.25	EDITORIAL	<b>285-7030</b>
Samedi seulement	0.50*	PROMOTION	<b>285-7100</b>
		RELATIONS DE TRAVAIL	<b>285-7383</b>
<b>ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE</b>		<b>PETITES ANNONCES</b> (Journaliers inclus)	
par porteur:	13 26 52	Commandes	<b>285-7111</b>
Lundi au samedi	\$16.80 \$33.60 \$67.20	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au vendredi	\$15.00 \$30.00 \$60.00	Pour changer ou annuler	<b>285-7205</b>
Samedi seulement*	\$13.00 \$26.00	du lundi au vendredi: 9h à 16:30h	
par courrier:		<b>GRANDES ANNONCES</b>	
Lundi au samedi	\$28.60 \$57.20 \$114.40	Détailants	<b>285-7202</b>
Lundi au vendredi	\$21.45 \$42.90 \$85.80	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	<b>285-7306</b>
Samedi seulement	\$10.01 \$20.02 \$40.04	Carrières et professions, nominations	<b>285-7320</b>
* Minimum de 26 semaines		<b>COMPTABILITÉ</b>	
<b>Côte-Nord, par avion, 0.50*</b>		Grandes annonces	<b>285-6892</b>
		Petites annonces	<b>285-6892</b>

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 15h).

285-6811

## L'enquête de Sicotte remise à la fin juin

par Georges LAMON

L'enquête préliminaire de la société Sicotte, une division de la John Brocklesby, a été fixée pour la forme au 29 juin par le juge Marcel Beauchemin.

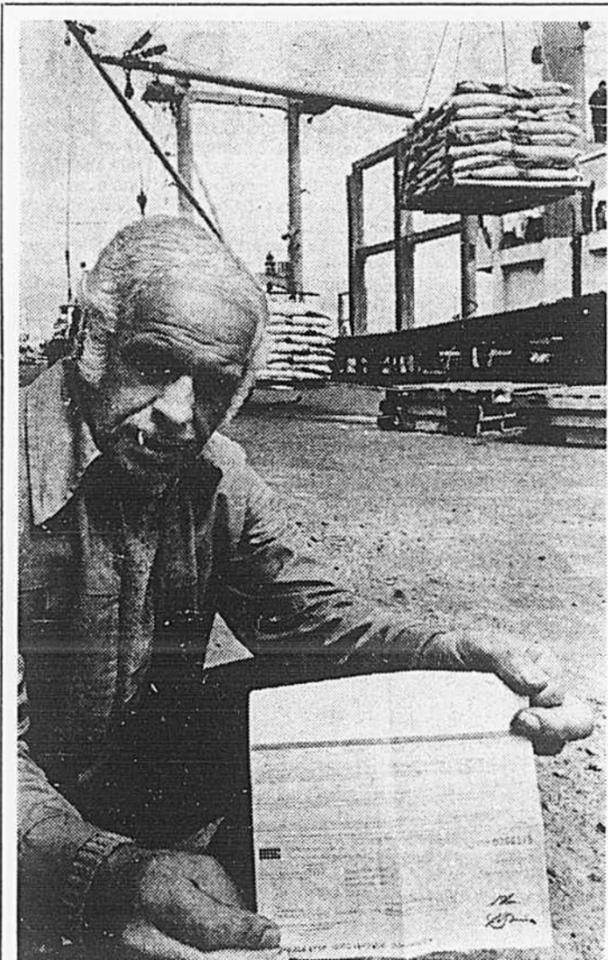
C'est Me Harvey Yarosky qui comparait, hier, devant le juge Beauchemin au nom de Sicotte, qui est accusée de négligence criminelle à la suite de l'accident survenu le 29 août au chantier olympique causant la mort de M. Jean-Marie Lesage, un homme d'instrument.

L'accusation de négligence criminelle avait été portée il y a environ trois semaines, à la suite du verdict du coroner le juge Patrick Falardeau rendu le 2 avril après une longue enquête au cours de laquelle une vingtaine de témoins avaient déposé.

Quant à la compagnie Antagon Construction tenue criminellement responsable, par le coroner Yvan Masserola, le 26 avril, de la mort de Luc Bélanger, un ouvrier de 19 ans survenue le 5 août à Mirabel, elle n'a fait l'objet d'aucune plainte jusqu'ici.

Rappelons qu'une fois l'enquête du coroner terminée et le verdict rendu, il revient au procureur de la Couronne du district de décider s'il doit ou non porter des accusations devant les tribunaux.

Il s'agit alors pour le procureur d'étudier le dossier et de décider s'il doit y donner suite, le ministère de la Justice n'étant pas nécessairement lié par une décision d'un coroner.



M. René Gratton montre son chèque de paye de vacances au montant de \$500,00. Les débardeurs sont furieux et contesteront devant les tribunaux la façon de faire des employeurs.

## Zarolega Rejet de la motion de blâme du PQ

QUEBEC — L'Assemblée nationale a facilement repoussé hier soir, après un âpre débat de près de quatre heures, une motion de blâme du Parti québécois, accusant le ministre des Affaires municipales, Victor Goldbloom d'avoir induit la Chambre en erreur au sujet des Olympiques.

La motion du PQ, parrainée par le député de Lafontaine, Marcel Léger, disait que le ministre responsable de la Régie des installations olympiques avait induit la Chambre en erreur en autorisant la signature du deuxième contrat entre le COJO et les Terrasses Zarolega, et en cachant ensuite ce fait à la Chambre.

M. Léger a réclamé ni plus ni moins que la démission du ministre.

En vertu d'un protocole signé en août 1973, le COJO avait l'obligation légale d'obtenir l'autorisation du gouvernement de Québec avant de signer un contrat pour le village olympique.

Au cours du débat, le leader parlementaire du gouvernement Gérard D. Lévesque a vigoureusement pris la défense du ministre et a été longuement applaudi pour son intervention.

Il a qualifié de "saloperie" et de "bassesse" le mot du PQ, et il a accusé les membres de l'opposition d'être des salisseurs de réputation.

M. Goldbloom, a dit M. Lévesque, est un des hommes les plus "illustres, les plus intègres, les plus éminents" de la Chambre.

La motion a été battue 40-4 avec une abstention: celle de M. Choquette.

## Des chèques de vacances réduits pour les dockers

La section locale 375 de l'Association internationale des débardeurs a demandé hier une injonction en Cour supérieure afin d'empêcher l'Association des employeurs maritimes d'obliger les dockers à prendre leurs vacances annuelles avec une solde réduite.

D'après un porte-parole syndical, M. Patrick Gervais, l'Association des employeurs maritimes a décidé unilatéralement de retirer sur le chèque de vacances des 178 débardeurs qui devront prendre leur congé annuel la semaine prochaine, les heures payées et non travaillées durant l'année 1975. On sait qu'en vertu du contrat de travail qui a été imposé l'an dernier aux 1.350 débardeurs du port de Montréal par le parlement d'Ottawa, les débardeurs bénéficient d'avances sur leur paye hebdomadaire lorsqu'ils n'ont pas travaillé 40 heures par semaine.

En d'autres termes, si un docker n'a travaillé que 30 heures pendant

une semaine donnée, il touchera quand même le salaire d'une semaine de 40 heures. Les dix heures de différence lui seront avancées et l'employeur le récupérera lorsque le travailleur sera appelé à travailler en surtemps.

Or, hier, les 178 dockers qui ont été avisés de prendre leurs vacances annuelles la semaine prochaine ont, pour la plupart, une dette envers l'employeur, qui remonte à l'année 1975. Dans certains cas la dette est plus élevée que le montant qui devrait normalement être payé pour les vacances. En conséquence, certains débardeurs sont condamnés à prendre des vacances... sans paie ou avec une solde grandement diminuée.

Sur les quais, hier après-midi, la tension était grande. Plusieurs des mille débardeurs qui travaillaient étaient prêts à débrayer illégalement pour protester contre ce qu'ils appellent cette autre "technique d'écoeurer" de l'Association des employeurs maritimes.

## A Saint-Vincent-de-Paul

# Une tentative d'évasion est bien vite réprimée

Les gardiens du pénitencier à sécurité maximale de Saint-Vincent-de-Paul ont rapidement eu raison d'une douzaine de détenus ivres ou drogués qui, vers 11 heures hier soir, ont tenté de s'évader.

Un garde a été blessé au bras avec une barre de fer et transporté à l'hôpital Fleury alors qu'avec ses collègues, il cernait les prisonniers récalcitrants dans la cour principale de l'institution.

Une dizaine de policiers de la Sûreté du Québec ont été appelés en renfort autour des murs du pénitencier, mais ils n'ont pas eu à y pénétrer, les gardiens réussissant seuls, tirant d'abord des coups de feu en l'air, à mater la rébellion.

Les détenus avaient tous réintégré leurs cellules vers minuit.

Le directeur de Saint-Vincent-de-Paul, M. Bienvenue Marcoux, a expliqué tôt ce matin, au cours d'une conférence de presse, que la tentative d'évasion avait débuté après que la douzaine de détenus eut quitté la salle de récréation pour se rendre dans la cour principale du pénitencier. Ces prisonniers, a-t-il dit, étaient sous l'influence de l'alcool ou de stupéfiants.

## Reprise des patrouilles à pied à Montréal

par Florian BERNARD

S'il n'en tient qu'au président du Conseil de Sécurité de la CUM, les policiers reprendront leurs patrouilles à pied dans les rues de Montréal et dans certains quartiers de la banlieue. Cette assurance a été donnée à une délégation de citoyens de Pointe-Saint-Charles, de Verdun et de Côte-des-Neiges, hier midi, par M. Paul-Emile L'Ecuyer, qui doit revoir ses interlocuteurs le 31 mai pour rendre compte du détail des décisions.

Après avoir pris connaissance d'une requête comportant plus de 5.000 signatures de citoyens insatisfaits de la protection policière au niveau des quartiers, M. L'Ecuyer a promis que plusieurs policiers de la CUM occupant actuellement diverses fonctions civiles seront recyclés à des tâches strictement policières, notamment les patrouilles à pied. Il a ajouté qu'environ 300 hommes pourraient être facilement recyclés au cours des prochains mois.

Le rétablissement de ce système dans les rues de certains quartiers populeux permettra de contrer deux problèmes majeurs, l'augmentation des crimes locaux (vois dans les résidences, atteintes aux mœurs, etc.) et la création de services parallèles de police.

### Revaloriser le policier à pied

La principale difficulté que rencontrera le Conseil de sécurité viendra des policiers eux-mêmes. Ces derniers, pour diverses raisons, s'imaginent que la fonction de policier à pied représente le plus bas échelon dans l'échelle des assignations. Le président L'Ecuyer a expliqué qu'il s'emploiera avec l'aide du directeur Daigneault à revaloriser la patrouille à pied et à promouvoir une campagne de confiance réciproque entre ces policiers et le citoyen.

M. L'Ecuyer a, par ailleurs, déclaré qu'il ne s'agit pas de revenir à l'ancien système où l'accent portait presque exclusivement sur le quartier en délaissant la criminalité organisée. Il s'agit plutôt de rétablir dans les secteurs où le besoin est évident le système du policier à pied, sans pour



Si Me L'Ecuyer donne suite à son projet, nous reverrons ces policiers qui vont à pied, beau temps, mauvais temps.

autant diminuer les effectifs des autres services.

### Permanence de quartier

L'instauration de la patrouille à pied réussira, a ajouté M. L'Ecuyer, à la condition d'assurer une certaine permanence des policiers dans les quartiers qui leur seront assignés. Le policier devra connaître son quartier, ses gens, ses résidences, ses besoins. Pour y arriver, on devra éviter de le muter continuellement d'un bout

à l'autre du territoire. On devra lui permettre de bien s'intégrer au quartier, de se faire l'ami des citoyens. Une confiance réciproque devra s'établir entre lui et les citoyens du quartier.

"Les gens aiment voir le policier dans la rue, sur le terrain de jeu, au milieu des enfants, des ouvriers", a dit M. L'Ecuyer. Or, depuis l'intégration, l'image du policier "de quartier" a été remplacée par celle de la voiture anonyme. Il s'agit de rétablir l'équilibre.

## Rosie Douglas s'en ira plutôt en Jamaïque

(d'après CP) — Un porte-parole du ministère de l'Immigration a fait sa-

voir hier que Roosevelt Douglas quitterait le Canada aujourd'hui à desti-

nation de la Jamaïque, par suite de la décision du ministre, M. Robert Andras, de lui éviter la déportation dans son pays d'origine, la Dominique.

Le gouvernement jamaïcain a décidé d'accepter Douglas sur son territoire, après qu'on eût fait savoir qu'il serait emprisonné pour activisme s'il était renvoyé en Dominique.

M. Andras a rejeté la demande de l'avocat de Douglas que l'ordre de déportation soit suspendu jusqu'à ce que la Cour suprême du Canada se soit prononcée sur cette affaire, mais il a accepté la demande conjointe d'autoriser Douglas à quitter de son propre gré le Canada pour la Jamaïque.

L'ordre de déportation frappant Douglas, en date du 16 octobre 1972, précisait qu'il constituait une menace pour la sécurité nationale (on sait qu'il avait participé au sac du centre d'information de l'université Sir George Williams, en 1969). L'exécution de ce jugement fut reportée toutefois par une série d'appels devant les tribunaux, et ce n'est que mardi que la décision définitive fut annoncée. Un porte-parole du ministère a fait savoir que Douglas ne pouvait être déporté ailleurs que dans son pays d'origine, ce qui pourrait émigrer dans un

### La petite histoire d'amour comme vous ♥ l'aimez... suite

#### Chapitre 5

Et oui. Dans la fleur de l'âge, ils furent tous assassinés sans pitié. Et depuis ce jour fatidique du 11 avril 1976, il n'est pas un jour sans que la mort ne frappe à nouveau. Mais pour Alfie, ces morts ne sont pas vaines.

A suivre

CENTRE DU MATELAS

# DORMEX

BEAUTYREST DE SIMMONS est disponible pour livraison immédiate dans toutes les dimensions et fermetés

**HÔTEL DE LUXE de "Serta"**

Matelas et sommier 39" \$129<sup>95</sup>

Matelas et sommier 54" \$159<sup>95</sup>

**SPECIAL LE 840**  
Construction de type orthopédique à 840 ressorts

MATELAS ET SOMMIER 54" \$149<sup>95</sup>

SPECIAL

Matelas seuls aussi disponibles. Les pattes sont incluses dans chaque ensemble.

**SPECIALITE MATELAS ORTHOPÉDIQUES**

DELIVRAISON IMMÉDIATE ET GRATUITE  
de Montréal et Banlieue - 2 magasins pour vous servir

**MONTRÉAL-NORD**  
4302 est. boul. Henri-Bourassa  
Tél. 322-8654

**VILLE LA SALLE**  
422 rue Dollard  
Tél. 364-1011

## Ottawa a-t-il l'énergie d'une politique?

Le gouvernement fédéral a dévoilé mardi sa politique énergétique dans un document intitulé "Une stratégie de l'énergie pour le Canada". Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Alastair Gillespie, a déposé ce document qui soulève plus de questions qu'il ne fournit de réponses. C'est ainsi que le gouvernement affirme que son objectif est de réaliser "l'autonomie énergétique d'ici 10 ans". Pourtant, il y a moins de trois ans (juin 1973), le fédéral publiait sa politique de l'énergie qui devait rendre le Canada autosuffisant vers 1983. Comment se fait-il alors que le Canada ne sera plus qu'"autonome" en 1986? En d'autres termes, non seulement l'objectif décennal est repoussé d'année en année, mais il se dégrade d'année en année. Le prochain document fédéral aura sans doute comme objectif la "semi-dépendance énergétique du Canada".

Bien sûr, il ne faut pas attendre des gouvernements qu'ils avouent leur incompétence dans un domaine ou dans un autre. Mais il y a tout de même des limites dans la dissimulation concernant les politiques de base. Et l'énergie en est une. Le document de M. Gillespie consacre un chapitre sur la notion d'autonomie. "L'autonomie, y lit-on, signifie réduire notre vulnérabilité; il s'agit de satisfaire les besoins énergétiques du Canada dans la plus grande mesure possible à partir de nos propres ressources." Il est bien évident que M. Gilles-

pie et ses fonctionnaires ne sont pas des spécialistes en sémantique. D'ailleurs, deux chapitres plus loin, on précise que l'objectif est de "réduire notre dépendance nette vis-à-vis du pétrole importé au tiers de notre demande globale de pétrole en 1985". Pour Ottawa, l'autonomie énergétique, comme politique, n'est donc rien d'autre qu'une dépendance plus ou moins grande.

Il semble patent que le fédéral ne possède pas encore les moyens d'évaluer scientifiquement les réserves canadiennes de pétrole et de gaz, qu'il a jusqu'ici toujours surévaluées. C'est bien pourquoi il devrait être très circonspect concernant l'utilisation du pétrole. Cette source d'énergie, qui n'est pas renouvelable, a en effet l'avantage d'être utilisable sur tout ce qui est mobile, contrairement au gaz ou à l'électricité qui conviennent mieux aux maisons ou aux usines. Or, le fédéral veut "relever les prix du gaz naturel pour qu'ils soient raisonnablement compétitifs avec ceux du pétrole d'ici deux à quatre ans". Là encore, M. Gillespie et fonctionnaires ont un curieux sens de la sémantique. Pour rendre, en effet, un produit compétitif, on baisse son prix. On ne le hausse pas. D'autant moins que les industries qui utilisent le gaz cessent d'être compétitives avec les entreprises des États-Unis, où cette matière première est moins chère. Sans compter qu'un

prix élevé pour le gaz n'est pas une incitation à délaisser le pétrole, qui se fera de plus en plus rare.

Un des problèmes de base dans la politique énergétique est de trouver suffisamment de fonds pour accroître la prospection et l'extraction du pétrole sur le territoire canadien. Le gouvernement avoue, en effet, que les réserves connues de pétrole et de gaz sont beaucoup moins grandes qu'il le croyait en 1973. Pourtant le fédéral a réduit considérablement par ses impôts les liquidités des entreprises pétrolières. Mais il n'a pas su faire de la prospection avec ces centaines de millions de dollars. Il eut mieux valu laisser ces millions aux entreprises, dans la mesure où elles les auraient utilisés pour la prospection et l'extraction. Il est, en effet, beaucoup plus fructueux pour un gouvernement de veiller à ce que les entreprises réinvestissent leurs profits dans leurs propres affaires, que de vouloir se lancer lui-même en affaires. On sait d'ailleurs ce que cela donne en général. De toute façon, le document de M. Gillespie annonce que les prix du pétrole canadien augmenteront pour se rapprocher de ceux du pétrole mondial. Cette tendance a toujours été inévitable. C'est ainsi qu'à cause de l'imprévoyance du gouvernement, on paiera plus cher pour avoir moins de pétrole.

Une politique énergétique est indissociable d'une politique économique globale. Or, le fédéral annonce des hausses substantielles du prix du pétrole et du gaz. De telles hausses vont avoir une répercussion directe et considérable sur le taux d'inflation. En d'autres termes, la politique de l'énergie va contredire la politique de contrôle des prix et des salaires. Pourtant, le premier ministre Trudeau déclarait en octobre dernier que la lutte à l'inflation était la priorité du gouvernement. Tant que cette lutte n'aura pas été victorieuse, il semble qu'il ne faille pas l'abandonner. A moins, bien entendu, que l'on se soit rendu compte qu'elle est inutile. Faut-il interpréter ainsi la politique actuelle de l'énergie? Ce serait vraiment accorder beaucoup de logique aux politiciens, qui en ont rarement. C'est ainsi que le fédéral invite les contribuables à épargner l'énergie, en particulier le pétrole, alors que sa politique des transports néglige le train et favorise l'avion, même sur les courtes distances. L'ADAC en est un exemple. Le fédéral a des politiques inconséquentes et ses directives sont ainsi contradictoires. Ce qu'il faut de toute évidence à Ottawa, c'est beaucoup plus l'énergie d'une politique cohérente qu'une politique de l'énergie.

Yvan GUAY

## bloc-notes

## Les démocraties assiégées d'Europe

Les démocraties, cibles fréquentes de critiques, tant aux États-Unis qu'au Canada, filent présentement un mauvais coton en Italie, en Espagne et au Portugal.

La démocratie italienne paraît la plus éprouvée. Le cabinet minoritaire chrétien-démocrate, en selle depuis seulement dix semaines, se révèle incapable de durer jusqu'à la date réglementaire des prochaines élections. Hier, le président du conseil, M. Aldo Moro, a lu avec nervosité en Chambre un texte que les agences ont décrit comme étant "l'raison funèbre" de son gouvernement.

L'Italie se trouve donc condamnée à avoir des élections prématurées à la mi-juin, attendu que les sociaux-démocrates refusent catégoriquement de faire cause commune avec la droite et que les chrétiens-démocrates refusent tout à u s i catégoriquement de faire cause commune avec les communistes. Motifs d'apparat. En réalité, personne n'a plus vraiment envie du pouvoir maintenant qu'à peu près plus rien ne marche dans cette malheureuse démocratie.

La démocratie espagnole ne se porte guère mieux. Dans un discours radio-télévisé, mardi, le Premier ministre Navarro établissait le calendrier des réformes projetées par son gouvernement. Le Premier ministre songe à des réformes "sincères dans leur conception, modérées dans leur exécution, limitées et opportunes dans le temps".

Il considère que la démocratisation du régime doit mener à la "pleine reconnaissance des libertés politiques, sans autre exclusion que celle de ceux qui veulent conquérir le pouvoir pour imposer un tyranisme". Ceci veut dire que le parti communiste reste illégal en Espagne.

Au nombre des réformes, on note la promulgation d'un décret libéralisant les droits de réunion, d'association politique, de manifestation et d'expression, ainsi que l'adoption d'une nouvelle loi électorale fondée sur le principe du suffrage universel, la transformation des Cortes en un parlement bicaméral et la tenue d'élections au début de l'an prochain.

Sitôt rendu public, le calendrier du gouvernement espagnol devint la cible de tous les partis d'opposition. Les socialistes parlent de "recul" et qualifient de "pseudo-démocratiques" les préoccupations du gouvernement. Pour sa part, la Fédération populaire trouve imprécis, confus et antidémocratiques (encore) les propos de M. Navarro. Les Basques les jugent impropres à satisfaire même la plus infime aspiration des nationalités espagnoles. Enfin, les syndicats les considèrent imbus d'un mépris absolu pour les préoccupations et les aspirations du peuple espagnol.

Enfin, la démocratie portugaise se voit, elle aussi, acculée à des absolus. Dans ce pays, le Parti so-

cialiste est virtuellement au pouvoir, mais à la merci d'une opposition vétilleuse et intransigente. Les communistes ne veulent pas entendre parler d'une coalition socialiste avec la droite (PPD-CDS), et la droite est en mesure de rendre inopérante une alliance des socialistes avec les communistes, alliance considérée d'ailleurs comme hors de question par les socialistes eux-mêmes, qui, comme le notait, mardi, notre correspondant Louis-Bernard Robitaille, se trouvent, par le fait même, coincés entre "les manœuvres de la droite" et "la mauvaise humeur des communistes".

La tradition classique a toujours défini la politique comme étant "l'art du possible", mais, à voir ce qui se passe en Italie, en Espagne, au Portugal et de ce temps-ci — sans oublier ce qui se passe en Angola, en Rhodésie, en Argentine, en Ulster — on a plutôt l'impression que, pour une certaine opposition, la politique pourrait se définir comme l'art d'empêcher le gouvernement de fonctionner.

Plus ou moins influencée par une idéologie dont on connaît l'origine, cette opposition s'enferme farouchement dans des absolus et préfère l'impassé au compromis, ce qui, comme chacun sait, ne mène pas à la démocratie, mais à la dictature. Moralité: pour avoir une démocratie, il faut des démocrates...

Jean PELLERIN



Reprise — Gibred est en vacances

Droits réservés

## Encore le Front commun

Il devient de plus en plus difficile d'être optimiste sur l'issue des négociations dans le secteur public. Le gouvernement a fait, avant-hier, un certain nombre de concessions qui, pour être tardives, n'en étaient pas moins importantes. Or, tout cela n'a rien donné. Les pourparlers n'ont pas avancé. On a même repris les débrayages.

Rappelons brièvement les concessions gouvernementales. D'abord, l'administration Bourassa s'est rendue à l'une des recommandations des trois commissaires en accordant immédiatement l'indexation des salaires à tous les employés des hôpitaux et des commissions scolaires. Elle a aussi forcé les commissions scolaires récalcitrantes à souscrire à sa formule de règlement des lock-out, même si, pour ce faire, elle devait témoigner d'assez peu de respect pour l'autonomie de ces corps intermédiaires. Elle a préparé de nouvelles offres pour la table de l'éducation et proposé, enfin, la nomination d'un conciliateur spécial pour le secteur des affaires sociales.

Il n'est pas question de prétendre que les syndicats auraient dû laisser tomber toutes leurs demandes par suite de ces gestes gouvernementaux, mais on aurait pu au moins s'attendre à ce qu'ils acceptent d'explorer de nouvelles avenues de règlement. La proposition relative à la nomination d'un conciliateur spécial pour le secteur des affaires sociales, en particulier, pouvait ouvrir d'intéressantes perspectives.

La CEO a semblé hésiter un instant, mais l'hostilité a été de courte durée. Elle emboîte le pas aujourd'hui avec le reste du Front commun. Elle a eu vite fait de conclure à la mauvaise foi du gouvernement devant l'impossibilité où elle était de le rencontrer hier.

On a l'impression, malgré soi, que ce Front commun cherche plutôt une bataille rangée avec l'autorité politique qu'un compromis qui pourrait être honorable pour tous. Dans ce long affrontement, le gouvernement a certes commis des erreurs de stratégie lui aussi, mais il a tout de même manifesté une grande dose de patience et de tolérance. Il a davantage droit au bénéfice du doute pour le moment.

De toute façon, la situation actuelle ne saurait se prolonger bien longtemps. L'attention s'est surtout portée jusqu'ici sur le gâchis scolaire. Mais ce qui se passe dans les hôpitaux n'est pas moins sérieux. L'Association des Conseils des médecins et dentistes du Québec déclarait, en effet, hier que "la sécurité des malades est en grave danger" et que "la santé publique pourrait être menacée". Les faits soulignés par cette association sont extrêmement troublants.

On n'a plus le droit de jouer à la stratégie. Pas plus le gouvernement, bien sûr, que les syndicats. Le ministre Oswald Parent aurait déclaré, hier, qu'il se demandait s'il n'y aurait pas lieu de fermer les écoles jusqu'à septembre. Espérons, si on l'a bien cité, que ses propos étaient inspirés par une mauvaise humeur passagère et qu'il les oublierait au plus tôt. Ce n'est pas une façon sensée de répondre au harcèlement des enseignants.

Encore une fois, il n'est pas facile d'être optimiste. On a pourtant droit d'espérer, malgré tout, que la raison finira par triompher car personne ne saurait croire que le chaos lui profitera bien longtemps.

Vincent PRINCE

## Revue de presse

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par La Presse Canadienne.

## L'affaire Sky Shops

Le différend qui oppose le Soliciteur général du Québec, M. Fernand Lalonde, à la Gendarmerie royale est une diversion tout à fait inutile de l'enjeu principal.

Tout ce qui importe est que justice soit faite quant aux accusations décollant du scandale Sky Shops. Que l'affaire soit jugée devant un tribunal de Montréal ou d'Ottawa ne porte pas de conséquence.

La justice, toutefois, ne peut-être rendue que dans un seul prétoire à la fois. Ce serait folie que de tenir deux audiences simultanées, pour les mêmes accusations, dans des villes distinctes, devant des magistrats différents.

Néanmoins, M. Lalonde semble prêt à plonger tête première dans ce bourbier juridique. Maintenant que des accusations ont été portées, il devrait renoncer à procéder de son côté.

Il n'est pas sûr que la GRC ait fait preuve de sagesse en portant les accusations en Ontario au lieu du Québec. L'affaire chevauche les deux provinces. Il est probable qu'on puisse argumenter dans un sens ou dans l'autre. Maintenant qu'une décision a été prise, il ne saurait être question qu'elle cesse de prévaloir.

(The Citizen, Ottawa)

## Le conflit des enseignants

Les professeurs québécois ont peut-être raison de dire qu'ils sont les enseignants les moins bien payés au pays. Peut-être qu'ils voient juste aussi lorsqu'ils laissent entendre que, durant plusieurs années, ils ont été traités avec grande mesquinerie par le gouver-

nement du Québec et les pouvoirs locaux. Cependant, le fait d'avoir été frustrés auparavant et le marasme actuel des négociations contractuelles ne peuvent justifier la désobéissance flagrante à la loi de retour au travail du gouvernement du Québec.

Il y a au moins trois aspects du conflit que les professeurs semblent avoir oubliés. Le premier, clairement reconnu par l'Assemblée nationale, est que la grève des enseignants nuit aux jeunes étudiants et non à l'État... Deuxièmement, la loi est la pierre angulaire de la civilisation. Qu'on soit frustré ou gêné par la loi ne permet pas de l'enfreindre. Troisièmement, nous vivons une époque d'austérité économique et c'est celle où les doléances passées des enseignants du Québec ne sont pas plus urgentes que les doléances passées des autres groupes de citoyens...

Les enseignants québécois ont beau être têtus et avoir tort, il reste qu'ils ne sont pas les seuls dans cette danse. Excepté pour brandir son fouet, le gouvernement du Québec ne semble pas s'être trop fatigué pour régler le différend. Avec l'histoire des conflits syndicaux qui ont marqué le Québec, on penserait que les libéraux de M. Bourassa ont appris que les luttes à finir comptent des risques et que d'autres méthodes sont préférables. Manifestement, ils sont plus doués pour gérer les enseignants que pour apprendre une leçon. (The Albertan, Calgary)

## Le chômage

Avec la même certitude que le temps chaud aide à la croissance des plantes, les amendements de 1971 à la loi de l'assurance-chômage ont contribué à accroître le taux de chômage. En attirant plus de monde sur le marché du travail, en augmentant les abandons d'emploi volontaires et en émusant le désir de se trouver un nouveau travail.

Pourtant, le gouvernement libéral, coupable d'une grave erreur de jugement en accordant, trop rapidement, des conditions plus faciles pour le recours à la Commission d'assurance-chômage, s'est entêté à renier sa responsabilité pour le déséquilibre ainsi occasionné dans les habitudes de travail. Tout ce qu'on a accepté, au nom des contribuables, ont été les hausses énormes de coûts provoquées par les nouvelles normes de la CAC...

L'ingénuité dévote du gouvernement face à ce dégoût pour le travail qu'entretient la CAC ne devrait pas tenir devant les résultats d'une étude du Conseil économique du Canada confirmant ces évidences à propos des changements à la CAC...

L'étude du CEC mentionne que cette "incitation au chômage" amenée par les modifications à la CAC était beaucoup plus forte chez les jeunes gens et parmi les femmes. Ceci coïncide avec les remarques de millions de Canadiens qui savaient, dès le départ, que les prestations trop généreuses de la CAC suscitaient une attitude malsaine envers le travail chez ceux dont l'amour du travail n'était pas déjà tellement développé...

Le gouvernement fédéral n'a pas suggéré assez rapidement des amendements aux statuts de la CAC afin de remédier aux abus antérieurs. Des réductions des prestations disponibles — les deux tiers du revenu garanti — sont peu probables et probablement impensables d'un point de vue politique. Des restrictions substantielles de l'éligibilité aux prestations sont toutefois possibles avec l'appui de la grande majorité de la population. (The Journal, Ottawa)

## La grippe porcine

Nous n'avons pas encore eu droit à une déclaration satisfaisante de la part du ministre de la Santé, M. Marc Lalonde, à propos de la grippe porcine et du programme de

vaccination. Nous aurions cru qu'elle était maintenant imminente, eu égard à l'inquiétude de la population et aux demandes pour une information plus complète.

Des opinions divergentes ont déconcerté le public. Certaines personnes responsables ont appuyé le programme de vaccination et d'autres l'ont presque tourné en dérision... Le public a droit à une prise de position plus ferme quant aux possibilités d'une épidémie et aux risques encourus...

Quant au programme de vaccination, il est compréhensible qu'il ne s'appliquera pas, du moins, aux enfants de moins de 16 ans, vu le risque d'effets secondaires nocifs. Mais pourquoi ne pas vacciner les jeunes gens âgés de 16 à 19 ans, non plus que les personnes de 50 à 65 ans? Et pourquoi accorde-t-on la priorité à ceux qui travaillent dans les services essentiels. Une vie est une vie.

Selon M. Lalonde, ces exclusions n'ont pas été décidées à cause d'une éventuelle pénurie de vaccin, mais à la suite de conseils d'experts médicaux. Ces recommandations peuvent être fondées, mais sans renseignements supplémentaires, le public ne pourra pas porter un jugement solide. Des explications exhaustives sont de rigueur (...)

Sur la foi des renseignements disponibles, nous sommes d'accord avec le programme de vaccination. Il convient de ne pas négliger, dans un examen du problème, la possibilité que les frais de la vaccination soient remboursés du fait qu'on évitera la maladie et la souffrance et qu'on ne perdra pas de journées de travail. Avant que nous ne puissions disposer de plus amples renseignements, toutefois, nous ne pouvons pas être d'accord avec l'exclusion de certaines catégories de personnes du programme de vaccination. (The Star-Phoenix, Saskatoon)

## Les professeurs du Conservatoire répondent à leurs dénigreurs

Il est d'usage courant, depuis quelques années, d'attaquer le Conservatoire dans certains journaux. Ces attaques sporadiques, pour ne pas dire systématiques, dont les mobiles ne sont que par trop évidents, trompent l'opinion publique et faussent certaines données réelles que nous voulons mettre en relief. Que ce discrédit, jeté sur une institution qui a produit des sections complètes de l'OSM, des musiciens professionnels et des artistes d'un rayonnement international reconnu, soit le fait de mesquinerie, d'ignorance ou de mauvaise foi, peu nous chaut; nous n'entendons pas répondre à ce genre d'attitude. Bien au contraire, nous croyons que la mise en lumière de certains faits rétablit le respect de la vérité, invitera le public à la réflexion, et lui permettra de tirer ses propres conclusions quant à la qualité de la formation musicale dispensée au Conservatoire de Montréal et sa pertinence au sein de notre société.

L'OSM comprend actuellement 90 membres réguliers dont 38 de notre Conservatoire (supplémentaires exceptés, pour la plupart, anciens ou récents élèves de notre maison). C'est-à-dire onze professeurs, dont certains sont les instrumentistes solistes ou les premiers pupitres des différentes sections, tels que: Calvin Sieb (concertmeister), Walter J o a c h i m (violoncelle solo), Louis Charbonneau (ex-professeur jusqu'en 1974, timbales solo), Guy Lachapelle (assistant), Dorothy W. Masella (harpe). Parmi les autres professeurs, membres réguliers de l'orchestre, mentionnons John Charuk (violin), Dorothy Begin (violoncelle), Rodolphe Masella (basson), Joseph Masella (cor), Frank Sergi (trompette), Joseph Zuskin (trombone). De plus, certaines sections complètes de l'orchestre sont des produits exclusifs du Conservatoire: trompettes, timbales et percussions, harpes. Pour compléter ce décompte, il faut considérer les musiciens formés au Conservatoire de Montréal: section violons (5), section altos (4), section violoncelles (5), section contrebasses (3), section hautbois (2), section clarinettes (2), section bassons (2), section cors (3), section trompettes (3), section trombones (1), section timbales et percussions (4), section harpe (1). Ce constat nous oblige à reconnaître que le Conservatoire de Montréal est représenté à 43 p. cent dans toutes les sections de l'OSM, sauf celle des flûtes, ce qui ne fut pas toujours le cas dans le passé.

Ajoutons que parmi les anciens élèves qui font carrière, aujourd'hui, dans des orchestres étrangers, il faut noter: Claude Hill, harpiste, orchestre du Metropolitan Opera de New York; Monique Morin, violoniste, orchestre de Rotterdam, Pays-Bas; Pierre Ménard, ex-violon solo, orchestre de Nashville, U.S.A.; Catherine Bogyo, violoniste, Bamberg Orchestra, Allemagne; Wayne H o o k, contrebasse solo, Australian Broadcasting Corporation orchestra; Claire Jacob, contrebassiste, orchestre de Denver, Colorado, U.S.A.; Elise Robichaud, violoniste, Indianapolis, U.S.A.; Boyd Fellow, orchestre, Portugal; Alfred Masella, violoniste, orchestre de l'Opéra de Paris; Alexanian, violoncelliste, orchestre symphonique, U.S.A.; Suzanne Mustard, Suisse, etc.

Il serait fastidieux d'ajouter la liste des anciens élèves du Conservatoire de Montréal qui font carrière dans les différents orchestres du Canada. Mentionnons néanmoins que les orchestres de Québec, Ottawa, Toronto, Halifax, Vancouver, Edmonton, London, Hamilton, Kingston, Kitchener, Waterloo, Stratford, Victoria et les orchestres de Radio-Canada comptent d'anciens diplômés du Conservatoire.

Ce constat permettra au public de prendre conscience que certains articles de journaux (1) témoignent d'un manque d'information grave, pour ne pas dire plus. Mais ce qui, à notre avis, reflète l'amateurisme de ces attaques, on ne peut plus injustes et non fondées, est l'absence totale de références aux sources. Ainsi, pour compléter ces aberrantes contrefaçons de la vérité, certaines personnes feignent d'ignorer l'existence d'une classe d'orchestre au Conservatoire de Montréal et qui se donne pour objectif de préparer les futurs instrumentistes à leur carrière de musiciens d'orchestre. Des concerts publics ont été donnés régulièrement à la salle du Plateau et, cette année, à la salle du théâtre Maisonneuve sous la direction de son titulaire, Remus Tzincoca avec la collaboration des professeurs qui initient les

jeunes exécutants au répertoire d'orchestre (programme cycle 2) et à la maîtrise des traits d'orchestre (cycle 3). La qualité du produit de ce travail collectif a amené dernièrement la Société Radio-Canada à inviter l'orchestre des élèves du Conservatoire de musique de Montréal à se faire entendre sur les réseaux de Radio-Canada. Chaque émission comprenait un programme d'une heure et demie. Pour ces deux émissions, les élèves furent rémunérés selon les normes de la convention collective existante entre la Guilde des Musiciens et la Société Radio-Canada.

Après lecture de ce bilan condensé, est-il exact de dire que nous avons "une institution d'Etat qui a dévié de sa vocation initiale et qui ne produit plus ce que nous sommes en droit d'attendre", comme l'écrit Claude Deschamps? Il est évident que l'arbitraire et la gratuité de ces propos dénotent une ignorance complète de la situation. Aussi, nous invitons le public à assister à nos concours de sortie, à nos récitals d'élèves et à nos concerts d'orchestre, afin qu'il puisse juger si nous sommes mus par "une politique de vase clos", comme l'écrit monsieur Deschamps. Bien au contraire. Nous espérons que ces informations permettront aux lecteurs de prendre conscience qu'une institution d'Etat telle que la nôtre n'a pas failli à sa tâche (comme d'aucuns le souhaiteraient) en contribuant actuellement à 43 p. cent de l'effectif de l'OSM et, ceci, depuis nombre d'années.

De plus, n'oublions pas que nous avons formé des solistes de carrière internationale (2), des chamberistes, des compositeurs et des professeurs, dont certains, membres de jurys internationaux. Nous avons tout lieu de croire que le Conservatoire de Montréal est appelé à un rayonnement sans cesse grandissant et à la reconnaissance, sans préjudice, de ses talents avant qu'un plus grand nombre ne s'expatrient. Nous osons espérer que ces états de faits apportent le plus formel démenti aux détracteurs de bonne ou mauvaise foi.

Les signataires: Arel, Gaston (orgue); Ayoub, Nicolas (saxophone, ensemble de jazz); Begin, Dorothy (violoncelle); Begin, Jeannine (disciplines théoriques); Bélanger, Madeleine (piano); Bertrand, Françoise (pianiste répétitrice); Boucher, Lise (piano); Charuk, John (violin); Clutterbuck, Ursula (pianiste répétitrice); Coulombe St-Marcoux, Micheline (langages musicaux, studio électro-acoustique, analyse); Denis-Teevin, Claudette (pianiste répétitrice); Desautels, Andrée (histoire et muséologie); Desjardins, Roland (contrebasse); Pentok, Stéphane (guitare); Gabora, Taras (violin); Garami, Arthur (violin); Germain, Andrée (disciplines théoriques); Heller, Irving (piano); Jean, Bernard (hautbois); Joachim, Otto (alto, musique de chambre); Joachim, Walter (violoncelle); Kaczynski, Czeslaw (piano); L a c h a p e l l e, Janine (pianiste répétitrice); Lagacé, Bernard (orgue); Laurencelle, Marcel (chorale); Laurendeau, Jean (Ondes Martenot); Lavallée, Geraldine (pianiste répétitrice); Le Comte, Jacques (trompette - ensemble de cuivres); Leduc, Jean (piano); Letendre, Aline (éducation de l'oreille); Major, J. Paul (flûte); Martin, Madeleine (écriture); Martinet, Jean-Louis (composition, orchestration, fugue); Masella, Joseph (cor); Masella, Rafael (clarinette); Masella, Rodolphe (basson); Méryneau, André (harmonie, orgue); Mollet, Pierre (art vocal); Naeducci, Lina (art vocal); Pépin, Gisèle (piano); Savaria, Georges (piano); Savoie, André-Sébastien (pianiste répétiteur); Sergi, Frank (disciplines théoriques, écriture); Sieb, Calvin (violin); Sosa, Raoul (piano); Tremblay, G i l l e s (analyse-composition); Tzincoca, Remus (orchestre et direction d'orchestre); Weldon-Masella, Dorothy (harpe); Zuskin, Joseph (trombone).

(1) "Furor just shows students badly trained here", (2) Ronald Turini, Oscar Peterson, Maynard Ferguson, Kenneth Gilbert, Lise Boucher, Claude Savard, Renée Morisset, Richard Green, Jacqueline Richard, Michel Dusseau, André Méryneau, Denis Brax, Boris Bratt, Arthur Davidson, plus récemment Gilles Many, Martin Foster, Hélène Gagné, Louis P. Pelletier, André La Berger, Réjean Poirier, Monique Gendron, Hélène Dupuis, Marcel St-Cyr. Sans oublier une participation de nos ressources naturelles: les voix, telles que Joseph Rouleau, Louis Quilico, Hugues Tourangeau, Colette Hoky, Bruno Laplante, Claude Corbett, Marie Davalos, Anna Churnioka, Napoléon Bisson, Gabrielle Lavigne, Jean-Pierre Hurtueau, des compositeurs: Gilles Tremblay, François Morel, Clément Pépin, Roger Mattson, Micheline Coulombe St-Marcoux, André Prevost, Pierre Mercure, Jacques Héto, etc.



Robert CHARLEBOIS

## Charlebois, faux socialiste

Par l'entremise de votre journal, j'aimerais m'adresser à un personnage qui vit largement dans la société nord-américaine dite capitaliste, un personnage que beaucoup, hélas, envient ou admirent. J'aimerais m'adresser à Robert Charlebois qui, depuis quelques années est sûrement heureux de faire de gros sous en se donnant en spectacle. J'aimerais lui demander s'il a bien réfléchi avant d'aller à Cuba, de chanter son "ami" Fidel et d'arborer l'insigne du parti communiste français. Oui, j'aimerais savoir si ce monsieur serait vraiment à l'aise dans ces "sociétés cool" où il ne pourrait plus faire de pareilles recettes et parader dans de belles bagnoles... parce qu'il serait trop occupé à couper de la canne à sucre. Aussi longtemps qu'il pourra revenir dans le "royaume du calcium", même canadien, tout ira bien pour lui, mais lorsque son pays sera devenu un

"goulag" morne et triste comme ceux qu'il chante, adieu belle vie et succès facile car il ne chantera plus du tout... Quand donc serons-nous assez clairvoyants pour imaginer jusqu'au bout les conséquences de nos actes? Quand donc allons-nous cesser de prendre des vessies pour des lanternes? Quand donc, mais quand, nom de Dieu, allons-nous finalement employer notre intelligence de la bonne façon et quand les gens de l'acabit de Charlebois se demanderont-ils s'ils sont tout aussi "ready" à embrasser le communisme, le vrai, tout comme ils embrassent les filles et la vie... Je souhaite beaucoup de bonheur à mes compatriotes mais j'aimerais bien que l'on s'ouvre enfin les yeux et la raison avant que d'autres, comme Fidel, ne nous les ferment prématurément. Morthe POIRIER, Montreal

**N.D.L.R.** LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général; elle refuse les communications provenant d'associations et autres organismes. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres majuscules son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone, au cas où nous serions obligés de communiquer avec lui. Seuls son nom et son adresse (sa résidence sera protégée). LA PRESSE se réserve le droit de résumer les lettres selon l'esprit du message, la concision et de donner librement recommandations. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adresser vos lettres comme suit: Lettres des lecteurs, Service de rédaction, LA PRESSE, C.P. 4000, Succursale Place d'Armes, Montréal, Québec.

## L'historique d'une régression

Cela a commencé par le bill 25, ça s'est continué par le Décret et ça se termine par le bill 23. Voici l'historique de la régression que j'ai eu à subir en dix ans d'enseignement. A mon engagement à la commission scolaire Saint-Léonard (maintenant Le Royer) en 1966-67, mon salaire annuel était de \$5,900 pour 16 ans de scolarité. Trois ans plus tard, grâce au bill 25, on engageait un de mes amis avec le salaire annuel de \$5,600 pour la même scolarité. Pendant cette période de temps le salaire d'un policier passait de \$6,100 à \$9,000 pour 11 ans de scolarité. Pourtant on continuait candideusement de prêcher que celui qui s'instruit s'enrichit. Avec les nouvelles offres patronales l'écart passerait à \$4,500.00 en faveur du policier si elles étaient acceptées. Avec le bill 25 disparaissait la reconnaissance d'une demi-année de scolarité (15 crédits) mais on accordait une prime d'encouragement aux études pour cette demi-année qui équivalait à 50 p. cent de la valeur pécuniaire de la reconnaissance. Avec le Décret on a aboli la prime. Les nouvelles offres patronales ne veulent pas augmenter les sommes consacrées au perfectionnement des maîtres malgré l'augmentation des frais de scolarité. Avant le Décret, certaines commissions scolaires accordaient un salaire garanti à 100 p. cent pour les absences dues à la maladie tandis que d'autres offraient 15 jours de maladie par an qui étaient accumulables et monnayables. Après le Décret, le tout fut converti en 6 jours de congé de maladie accumulables mais non monnayables. En 1973, le gouvernement Bourassa forçait ses enseignants à rentrer au travail avec des conditions et des échelles de salaires imposées par le Décret. Oubliant qu'il a pu nous payer notre augmentation grâce aux sommes d'argent économisées durant la grève

de trois semaines, le gouvernement Bourassa ne respecte même pas les conditions de travail imposées par son propre Décret. Ce gouvernement a l'audace de vouloir ajouter trois périodes de semaine à une tâche déjà si chargée. Lorsque j'ai commencé à enseigner j'ai constaté que dans des écoles de 15 à 20 enseignants, à chaque année, il y avait en moyenne un enseignant qui devait s'absenter pour une longue période de temps à cause d'une sérieuse dépression nerveuse. De nos jours le nombre est passé facilement à trois ou quatre. Avant de songer à augmenter la tâche de l'enseignant, comparons celle-ci avec celle d'il y a quelques années. L'enseignant doit faire face à une clientèle de plus en plus perturbée par le nombre croissant des séparations, des divorces, des adultères, par la démission de l'autorité parentale, par la permittivité de la société en général, par le sexe servi à toutes les sauces, par l'usage de la drogue, etc. L'efficacité de l'enseignant est handicapée par l'incohérence des méthodes imposées par le ministère ou les commissions scolaires par la promotion automatique et la normalisation des notes, par le trop grand droit de regard des parents sur la classification des enfants, par la disparition des moyens de discipline, par le retrait de la grammaire française, par le manque général de motivation et l'apathie des étudiants, etc. A tous les gens qui nous reprochent de ne pas être de vrais professionnels, je dédie cette pensée bien personnelle: "Exiger des enseignants d'avoir une conscience professionnelle c'est bien, mais leur accorder des salaires et des conditions de travail dignes d'un professionnel c'est mieux et plus réaliste." Claude FOISY, Montreal

## Notre folklore, c'est quoi?

J'apprenais avec plaisir, il y a quelques temps, que les Mutins de Longueuil préparent un grand spectacle folklorique pour le mois prochain à Montréal. J'espère qu'il s'agira d'une production sous la bannière de l'authenticité. Car depuis quelques années, nous avons été très mal représentés dans la métropole par des troupes se disant folkloriques qui nous ont fait avaler difficilement des giges d'invention et des "Pas de Deux" (folkloriques), sur des musiques québécoises avec trompettes et cuivres, mais sans violon. Cela a eu pour résultat que notre culture s'est perdue dans le ballet et le

jazz, le tout étant étouffé par des fumees indiennes et des souliers à claquettes, donnant ainsi notre folklore un aspect quêtaine et démodé, le jetant dans un malaise qui s'appelle le "FRENCH CANADIAN DREAM". Notre folklore serait-il devenu un "music hall" à tap dance? C'est pour cette raison que je fais appel aux Mutins, seule compagnie de la région métropolitaine qui saura, peut-être, sauver la face de notre culture, en gardant ses pieds dans une certaine réalité folklorique québécoise. Dominique-François GAUVREAU, St-Lambert.

## Ouvrir le port à l'habitation?

Cinq colonnes à la une comme crémage sur un contrat de \$100,000. Lincourt et Cie ne pouvait en espérer moins. Il est regrettable toutefois que l'article de D. Masse n'aille pas en profondeur, ce qui rend difficile de se faire une opinion. Le projet se présente, en effet, comme un micmac de bebelles mémo pas fonctionnelles. Un peu de bateaux pour l'exotisme laborieux, un hémicycle pour le rationnel, un silo suive pour la forme et "Sauvons Montréal", un pisté cyclable pour le RCM, des brins d'herbes pour les mordus des espaces verts, il ne manque que trois ratons laveurs. L'occupation du sol proposée ne semble pas respecter la logique fonctionnelle la plus élémentaire. A quoi rime l'éparpillement des édifices à caractères sociaux? Comment justifier la séparation d'équipements usuellement reconnus comme complémentaires (des écoles d'un bord, les habitations de l'autre, le commerce un peu partout et le marche aux antipodes)? On remarque de plus des mélanges étranges: les écoles et les activités portuaires. Et puis aimeriez-vous habiter au milieu d'un terminus de containers? L'impression générale est celle d'une gratuite ou ne lui aucune étincelle d'imagination. J'aimerais lire les raisons supportant l'implantation du marche, des habitations, du centre de musique (surtout là plutôt qu'à la Cité du Havre). De même pourquoi un hémicycle et non un myriogone tronqué? Pourquoi aussi ces édifices en forme de barkhane, forme que ne maximise rien, ni l'ensoleillement ni la protection contre les vents (et Dieu sait qu'il vente dans ce coin) puisque les édifices sont bêtement alignés sur le bord des quais. De prime abord, donc, rien dans ce projet ne semble justifier l'importance que LA PRESSE lui accorde. Sommes-nous en présence d'un article de complaisance faisant suite à un contrat de même nature? Ou bien se moque-t-on simplement du monde? Mais qui

se moque de qui? Le Federal ou Lincourt? C'est là la question que LA PRESSE devrait se poser. Quant à vous, M. H. Parnass, quelle note donneriez-vous à ce projet? M. Gilles LAVIGNE, M. Urb., Montreal. N.D.L.R. — LA PRESSE a consacré une page entière à la présentation du concept imaginé par la Société générale des systèmes urbains, mais n'a pu évidemment, dans l'espace disponible, expliquer en profondeur chaque élément du projet qui couvre 200 pages à l'original. Pour connaître les raisons supportant l'implantation des divers éléments du projet, il faudrait s'adresser aux auteurs ou encore aux promoteurs du projet. L'importance accordée par LA PRESSE à ce projet est pleinement justifiée par la hâte que les Montréalais doivent éprouver, après tant d'années, à avoir accès libre au port. Denis MASSE

## Conflit de génération

La lettre de Madame Cécile Piche (19 avril) m'a bien fait rire. Je crois que c'est à cause des personnes comme vous, Madame, qu'on peut parler de conflits de génération. Vous ne respectez tout simplement pas les goûts des autres et c'est là un bien gros défaut. Premièrement ce n'est pas parce que vous n'avez pas aimé "La mort d'un bûcheron" qu'il faut dire que la plupart de nos cinéastes québécois produisent des films ordures. Voyons. Vous me semblez bien emportée et bien agressive. Deuxièmement, vous ne semblez pas connaître grand-chose à la musique pour traiter les Rolling Stones de "gratteux" de guitare. Pourriez-vous

m'expliquer pourquoi les Rolling Stones sont un des plus gros groupes rock du monde? Je vous en prie, faites-nous grâce de vos commentaires de novice. Si vous n'aimez pas ce feuilleton (Mick Jagger) ne le lisez pas, ce n'est pas compliqué. Si cela choque vos valeurs, c'est qu'elles ne sont plus tellement de notre temps, avouons-le. Que vous le vouliez ou non, les Rolling Stones sont des personnalités qui nous léguent leurs valeurs au même titre que toute autre personnalité ou écrivain de tous les temps. Voyez-vous, votre problème c'est que vous auriez dû naître au dix-huitième siècle. Michèle PETITCLERC, Saint-Laurent.



**Jean Drapeau «The Great»...** Recemment, Yvan Yva a battu une espèce de record en dormant à distance une quinzaine de personnes. C'est de la pitié, pitié bierre à vote de l'exploit de Jean Drapeau qui, lui, a réussi à endormir de son fauteuil de l'hôtel de ville, 6 millions de Québécois. Pierre DECELLES, Montreal

## Un jour à marquer d'une pierre

Le premier de chaque mois était une date importante des calendriers gaulois et romain. Comme aux foires et marchés d'aujourd'hui, les hommes échangeaient, ce jour-là, de la monnaie et des marchandises ou, si l'on préfère, troquaient le fruit de leur labour. Il va sans dire que les calendes donnaient aussi lieu à des réjouissances variées. Au cours des temps modernes, on a fait un grand monument de la date du 1er mai. Les dictionnaires nous apprennent que c'est à l'occasion d'un congrès ouvrier tenu à Paris, en 1888, qu'on décida de faire du 1er mai une fête chômée. Dès 1890, ce jour devint celui de la Fête du Travail. C'est le moment de se rappeler pourquoi, finalement, nous travaillons. La tendance naturelle des hommes et des femmes qui travaillent, c'est de gagner de l'argent tant pour eux-mêmes

que pour leur famille. C'est un désir honorable et le dénominateur commun de la plupart des individus. D'autre part, il existe dans tous les secteurs de l'activité, des gens qui travaillent pour la joie du travail lui-même et pour le plaisir de créer. Ces deux catégories de travailleurs concourent au bien général de la société. Tout stimulant qui encourage intelligemment ces tendances naturelles est à conseiller. Mais il va de soi que, dans certains cas, des limites s'imposent. Dans la pratique, les revendications syndicales et la politique fiscale des gouvernements ont réduit la puissance des fortunes. Or, de même que le capitalisme dans sa forme primaire est à condamner, de même le syndicalisme outrancier qui constitue une menace pour l'économie d'un peuple est à rejeter et à remplacer. La masse intelli-

gente et saine des travailleurs l'a fort bien compris, qui se détourne de plus en plus de lui. Un mouvement se dessine vers un groupement des grands partenaires sociaux, syndicat, patronat et Etat, pour la répartition équitable des richesses matérielles. Mais pour qui connaît tant soit peu l'être humain, il est clair que même si chacun avait l'abondance du boire et du manger, une assurance à cent pour cent contre la maladie et la vieillesse, une maison, un chalet à la campagne, une TV couleur, une ou deux voitures et de longues vacances annuelles au bord de la mer, les désirs humains ne seraient pas pour autant satisfaits. C'est donc dire qu'il y a autre chose de plus important qui incite les individus à vivre une vie digne d'être vécue. L'être humain a besoin d'éprouver le sentiment qu'il accomplit une tâche raisonnable et qu'il poursuit un but su-

perieur. Il faut créer une sphère où l'individu peut sentir qu'il a une influence personnelle. Nous devons supprimer l'anonymat paralysant de la vie moderne. Cela signifie qu'il ne faut pas cesser d'exhorter tous les êtres à se dépasser toujours, à "devenir quelqu'un" au-delà d'eux-mêmes, pour le mieux-être de soi et de tous. Cela ne peut pas se réaliser sans peine. Mais il n'est pas de bonheur plus haut et plus vrai que l'épanouissement de sa personnalité et le fait d'occuper chacun sa place. Voilà le vrai sens de l'histoire du travail. C'est ce dont nous tous, travailleurs, devons nous souvenir en cette grande fête du 1er mai, un "jour à marquer d'une pierre", comme disaient nos ancêtres. Jacques B. PREVOST, Montreal

# L'Etat: paralysie totale aujourd'hui

par Pierre VENNAT

La fonction publique québécoise, au grand complet, sera paralysée aujourd'hui à travers tout le Québec pour la première fois, alors qu'en plus des 100,000 enseignants francophones et anglophones d'écoles élémentaires, secondaires et cégeps du Québec et du personnel de soutien scolaire, les employés d'hôpitaux, ceux de l'Hydro-Québec ainsi que les 5,000 professionnels du gouvernement, oeuvreraient en même temps pour célébrer, à leur façon, et à l'avance, le 1er mai et dénoncer l'Etat-employeur.

Pour les professionnels du gouvernement, syndicat "suspendu" de la CSN, il s'agit d'une "première". Leurs piquets de grève tenteront, vraisemblablement avec succès dans bien des cas, de bloquer l'accès des édifices gouvernementaux aux 35,000 fonctionnaires provinciaux, membres d'un syndicat indépendant qui a déjà signé sa convention collective et qui lui ne débraie pas.

Le président de ce dernier syndicat, M. Jean-Louis Harguindeguy, a émis hier soir un communiqué disant que les fonctionnaires n'ont pas à franchir

les lignes de piquetage "s'il leur apparaît que leur sécurité est en danger", tout en évitant, toutefois, de "fraterniser ouvertement avec les grévistes".

**Le secteur privé absent**

Le secteur privé, toutefois, sera, à quelques exceptions près, absent de ces débrayages.

A la FTQ, le président Louis Laberge, qui avait pourtant juré "d'être aux syndiqués d'user de leur imagination" pour "fêter" le 1er mai, a déclaré hier en conférence de presse conjointe avec son collègue Yvon Charbonneau, de la CEQ, et Michel Chartrand, représentant la CSN, qu'il n'avait jamais recommandé au secteur privé de débrayer.

Toutefois la FTQ recueille des mandats de grève générale "si nécessaire" et fera le point le 16 mai à Québec, à la veille du congrès du CTC.

Quant à la CSN, à la suite "d'états généraux" régionaux, tenus hier à travers la province, on cherchera, d'ici mardi, à décrocher des mandats de grève de 24 heures, grèves rotati-

ves, dont la première aurait lieu dès mercredi prochain, pour protester contre les mesures gouvernementales "antitruvailleurs", soit les lois 23 et 253 et surtout, en ce qui concerne le secteur privé, les mesures anti-inflation.

L'on fêtera toutefois partout le premier mai par diverses manifestations à travers le Québec demain, célébration qui débute ce soir par une "soirée politique".

En effet, Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau ainsi que quelques autres, ce soir, en la salle Notre-Dame-du-Rosaire, à Montréal, délibéreront en public sur les "moyens de s'organiser face à un gouvernement qui remet en cause le droit de grève et le droit à la libre négociation" et "qui fait payer aux travailleurs une crise provoquée par la bourgeoisie".

**Les négociations**

De toute façon, les négociations vont en net plus mal.

La CEQ n'a pas négocié, puisque les négociateurs patronaux rencontraient hier les négociateurs des protestants.

Toutefois, malgré l'absence de négociations, un comité technique, formé la veille, entre l'Etat et la CEQ a siégé pour chercher une entente sur les bases de calcul pour évaluer le nombre de professeurs requis selon les demandes syndicales et les offres patronales.

A la table des enseignants de la PAPT, où assistaient des représentants de la CEQ, les nouvelles propositions patronales se résumeraient, selon la CEQ, à ceci:

- rien sur la tâche;
- rien de neuf sur la sécurité d'emploi;
- "quelques grenailles" sur la classification;
- le paiement de l'équivalent des prestations d'assurance-chômage pour les deux premières semaines qui correspondent au délai de carence pour ce qui est du congé de maternité.

Enfin, lors des "rencontres exploratoires" entre le coordonnateur Robert Gaulin et le gouvernement dans la nuit d'avant-hier, aucun engagement formel n'aurait été pris par la partie patronale. Il n'y aurait eu que des "indications" à l'effet qu'elle était prête à injecter des effectifs supplé-

mentaires mais la CEQ affirme que Québec n'est pas prêt à concrétiser ces "indications" par des propositions formelles aux tables.

Quant au secteur des affaires sociales, où la FTQ, la CSN et les quelques syndiqués de ce secteur affiliés à la CEQ négocient maintenant en cartel, les porte-parole syndicaux ont déclaré hier qu'ils trouvent "inadmissible" que le gouvernement refuse de négocier à Québec. Les négociations, dans ce secteur, ont en effet lieu dans un hôtel de la métropole.

"Les travailleurs veulent que les discussions reprennent dans la Vieille

capitale et non à Montréal", ont fait savoir hier les porte-parole du Front commun, "afin de pouvoir mieux organiser la coordination avec les autres tables de négociations du Front commun".

Hier, 80,000 membres du Front commun, principalement des affaires sociales, avaient débrayé, touchant 267 institutions. On a enregistré également des débrayages dans 24 cégeps, plusieurs écoles ont été paralysées ici et là par les employés de soutien et dans cinq des commissions scolaires du Québec, toutes les écoles ont même été fermées.

## Le début de la fin des grèves

par Daniel L'HEUREUX

QUEBEC — Les débrayages d'hier et d'aujourd'hui ont entraîné un durcissement sans précédent des positions gouvernementales.

Le ministre Oswald Parent se demande si le gouvernement ne devrait pas envisager "la fermeture des écoles élémentaires, secondaires et collégiales jusqu'en septembre".

Le gouvernement, pour la première fois dans les présentes négociations, vient de recourir à des injonctions en vertu de l'article 99 du Code du travail pour faire suspendre le droit de grève dans les hôpitaux.

Le ministre de la Justice, M. Gérard-D. Lévesque, a décidé pour sa part de prendre des poursuites non seulement contre les syndicats d'enseignants de cégeps mais aussi contre les présidents de ces syndicats, à la fois comme individus et comme présidents, qui ont enfreint hier la loi 23 en débrayant.

La déclaration la plus étonnante de la journée aura sans contredit été celle du ministre de la Fonction publique, faite au reporter Louis Larochelle du service radiophonique de la Presse Canadienne.

Dans une entrevue au cours de laquelle il s'est défendu de vouloir prendre des positions radicales, M. Parent a déploré que les syndicats du secteur de l'éducation n'aient pas voulu suivre les recommandations des trois commissaires aux différends scolaires quant à la cessation de tout débrayage.

"Et si cela devait se continuer, a enchaîné M. Parent, je ne sais pas si le gouvernement ne devrait pas envisager la fermeture des écoles élémentaires, secondaires et collégiales jusqu'en septembre prochain."

Significative de l'état d'esprit qui règne du côté gouvernemental, la prise de position de M. Parent ne semble cependant pas une hypothèse sérieusement envisagée. Il pourrait ne s'agir que d'une autre déclaration impulsive du ministre de la Fonction publique.

Les porte-parole du ministre de

l'Éducation, à qui les journalistes transmettaient les propos de M. Parent dans l'espoir d'obtenir les réactions de M. Bienvenue, avaient peine à y croire. En guise de réaction, M. Bienvenue s'est contenté de rappeler qu'il avait présenté la loi 23 pour "sauver l'année scolaire".

"Comment pourrais-je alors, à peine trois semaines plus tard, créer le contraire, soit la fermeture des écoles qui signifierait la perte assurée de l'année scolaire?", a déclaré M. Bienvenue.

**Les injonctions**

Quoi qu'il en soit, la décision du gouvernement de recourir à l'article 99 du Code du travail pour suspendre le droit de grève dans certains hôpitaux est beaucoup plus lourde de conséquences immédiates sur les négociations.

Des hier soir, le ministre Gérard-D. Lévesque annonçait qu'il venait d'obtenir du juge Paul-Etienne Bernier, de la Cour supérieure, des injonctions interdisant la grève pour une durée de 60 jours, soit jusqu'au 20 juillet, dans les cinq institutions suivantes: l'hôpital Saint-Charles-Ormeau, le centre Berthelot, tous deux de Montréal, l'hôpital Sainte-Croix, de Drummondville, et deux hôpitaux de Québec, Saint-Michel-Archange et Saint-Augustin de Courville.

On peut s'attendre à ce que d'autres hôpitaux viennent s'ajouter à cette liste dans les prochains jours.

La décision du gouvernement québécois de recourir à l'article 99 du Code du travail pour faire suspendre le droit de grève dans les hôpitaux, comme il l'avait fait en 1972, place les employés d'hôpitaux dans une situation comparable à certains égards aux employés du secteur de l'éducation à qui la loi 23 a également retiré le droit de grève pour une durée de 80 jours.

Sauf que la loi 23 ne prévoit aucune peine de prison tandis que la violation d'une injonction peut valoir une peine d'un an de prison. Les amendes de la loi 23 vont jusqu'à \$50,000 cependant qu'elles sont plafonnées à \$5,000 par jour en cas de non-respect d'une injonction. C'est d'ailleurs pour ne pas avoir respecté de telles injonctions que

les trois chefs syndicaux avaient été condamnés à un an de prison en 1972.

Le gouvernement, au lieu de passer la loi 23, aurait pu également se servir de l'article 99 du Code du travail pour faire suspendre le droit de grève des enseignants. On doit comprendre qu'il a jugé que cette procédure aurait été trop longue et la preuve que l'éducation d'un groupe d'élevés est compromise aurait pu être difficile à faire.

Dans le cas des employés d'hôpitaux, le gouvernement ne pouvait pas utiliser cette année l'article 99 du Code du travail parce qu'un amendement du Parti québécois, interdisant ce recours, s'était par erreur glissé dans le texte de la Loi sur les services essentiels. Le gouvernement a toutefois profité de la loi 23 pour corriger cette erreur et utilise maintenant le recours prévu à l'article 99. A cette fin, le gouvernement a ce pendant dû créer une commission d'enquête à la tête de laquelle il a nommé le juge Laurent Cossette, bien connu dans les milieux des relations de travail à Québec. Ce dernier a 60 jours pour faire rapport sur le différend, mais il ne peut faire aucune recommandation.

Par ailleurs, le ministre de la Justice a décidé d'intensifier ses poursuites contre ceux qui enfreignent la loi 23 interdisant tout débrayage dans le secteur de l'éducation: les poursuites, qui n'avaient jusqu'à maintenant visé que des syndicats, seront maintenant adressées aux présidents de syndicats, à la fois comme individus et comme présidents.

On sait que la loi 23 prévoit des amendes de \$5,000 à \$50,000 pour les syndicats, de \$5,000 à \$50,000 également pour ceux qui encouragent la violation de la loi et de \$50 à \$250 pour ceux qui l'enfreignent.

En date du 26 avril, 268 plaintes avaient été portées contre des syndicats, dont 17 contre des centraux. Ce qui veut dire entre \$1.3 million et \$15 millions d'amendes au total.

Fait à signaler, le ministre Gérard-D. Lévesque a reconnu hier que les poursuites avaient pu s'appliquer inégalement parce que les

commissions scolaires anglophones refusaient de dénoncer leurs enseignants. Cela est en voie de se corriger, a dit M. Lévesque. Les syndicats anglophones ont eux aussi échappé de justesse.

Il est à noter que la Fédération des commissions scolaires a demandé à ce sujet à son conseiller juridique, Me Mario Dumais, une opinion juridique pour savoir si les directeurs généraux des commissions scolaires étaient tenus, comme le leur ordonnait le gouvernement, de fournir des renseignements aux procureurs nommés par Québec. La réponse est négative, mais l'avocat suggère aux directeurs généraux que leur collaboration serait précieuse et que, avant de refuser, ils devraient y penser deux fois.

La loi 253 sur les services essentiels, qui prévoit des amendes de \$5,000 à \$20,000 contre les syndicats, a aussi servi à de nombreuses poursuites. Avant le débrayage de vendredi dernier, le bilan s'établissait ainsi: 6,053 poursuites contre des syndicats, 595 contre des agents syndicaux et 268 contre des simples syndiqués. On ne connaît pas le bilan cumulé suite aux débrayages de vendredi dernier, d'hier et d'aujourd'hui. Mais il est assuré qu'on totalisera encore des millions de dollars d'amendes.

mentaires mais la CEQ affirme que Québec n'est pas prêt à concrétiser ces "indications" par des propositions formelles aux tables.

Quant au secteur des affaires sociales, où la FTQ, la CSN et les quelques syndiqués de ce secteur affiliés à la CEQ négocient maintenant en cartel, les porte-parole syndicaux ont déclaré hier qu'ils trouvent "inadmissible" que le gouvernement refuse de négocier à Québec. Les négociations, dans ce secteur, ont en effet lieu dans un hôtel de la métropole.

"Les travailleurs veulent que les discussions reprennent dans la Vieille

capitale et non à Montréal", ont fait savoir hier les porte-parole du Front commun, "afin de pouvoir mieux organiser la coordination avec les autres tables de négociations du Front commun".

Hier, 80,000 membres du Front commun, principalement des affaires sociales, avaient débrayé, touchant 267 institutions. On a enregistré également des débrayages dans 24 cégeps, plusieurs écoles ont été paralysées ici et là par les employés de soutien et dans cinq des commissions scolaires du Québec, toutes les écoles ont même été fermées.

## La SQ prend les absences dans les écoles et cégeps

A la suite d'un ordre émis mercredi soir par le Solliciteur général Fernand Lalonde, les policiers de la Sûreté du Québec ont commencé hier à visiter les écoles élémentaires, secondaires, et les cégeps pour établir la liste des professeurs absents.

Toute l'opération, baptisée Dragon II, a été menée avec la plus grande discrétion et n'eut été de l'indiscrétion non voulue d'un membre de la Sûreté et des renseignements fournis par la suite par deux autres officiers, LA PRESSE n'en aurait rien su.

Ce relevé des absences vise à dresser la liste complète des enseignants qui ont violé la loi 23 qui les oblige à être en classe. Elle a été menée alors que les employés de soutien des commissions scolaires avaient dressé des piquets de grève devant les écoles et que, malgré tout, les enseignants devaient donner leurs cours.

Pour leur part, tous les professeurs des cégeps avaient débrayé hier.

**Début des visites**

La visite des maisons d'enseignement a débuté hier matin et elle s'est terminée vers 16 heures.

A chaque école, les policiers demandaient au directeur de leur fournir la liste des professeurs absents. Si le directeur refusait, les policiers n'insistaient pas.

Au moins trois policiers de la SQ ont prétendu qu'une opération sem-

blable s'est déroulée sur l'île de Montréal, par les policiers de la Communauté urbaine. Mais un porte-parole de la police de la CUM a dit que le travail de la police métropolitaine s'était borné à connaître, auprès des commissions scolaires, les noms des écoles qui étaient ouvertes ou fermées.

Dans ce dernier cas, comme dans le cas de l'Opération Dragon II, toutes les informations sont destinées au gouvernement du Québec.

Ce serait la première fois, depuis le début des débrayages des membres du Front commun, que des policiers entrent dans les écoles.

Lors des précédentes grèves illégales, ils s'étaient bornés à visiter les lignes de piquets ou à communiquer avec les administrations scolaires pour faire le relevé des syndiqués qui avaient désobéi à la loi 23 et qui pouvaient être poursuivis en justice.

Rejoints par LA PRESSE hier soir, quelques directeurs d'écoles francophones ont dit tout ignorer de cette opération. Mais le quotidien The Gazette rapporte aujourd'hui que ces méthodes de renseignements ont été dénoncées par un leader syndical de Laval, M. Don Boyle, et que le président de la Montreal Association of School Administrators, M. Jim Ellebo, annonce que les directeurs d'écoles anglophones n'entendent pas agir comme "informateurs". Nous ne donnerons à aucun renseignement aux policiers, a-t-il dit.

## Les médecins parlent

par Nicols BEAUCHAMP

La sécurité des malades est en grave danger et la santé publique pourrait être menacée. La situation dans les hôpitaux du Québec est présente à ce point inacceptable et intolérable que les médecins en sont réduits à pratiquer une médecine de guerre.

Espérant par ce geste amener l'opinion publique afin de hâter le règlement du conflit qui s'envenime et s'éternise dans le secteur public, l'Association des conseils des médecins et dentistes du Québec (7,000 médecins de 125 hôpitaux du Québec) a mis fin hier à son silence, au cours d'une conférence de presse. Les débrayages répétés dans les hôpitaux se repercutent sérieusement sur la morbidité et accentuent même les risques de mortalité.

"Il y a sûrement eu des incidents regrettables", a prudemment affirmé le président de l'association, le Dr Jacques Lambert.

Les six médecins, représentant l'exécutif de l'organisme, ne se complaisaient pas à brandir des spectres. La loi et les règlements sur les services de santé confèrent aux conseils des médecins la responsabilité de contrôler les actes médicaux et dentaires posés dans l'établissement et de s'assurer que la distribution des services médicaux est appropriée.

Ces six médecins ont brossé à larges traits la situation qui prévaut et entrave une distribution normale des soins: il n'y a plus d'admission et d'investigation élective dans les hôpitaux; on repousse indéfiniment des interventions chirurgicales à cause de la fermeture partielle ou complète des salles d'opération; on dénote une absence

de relance à la suite des soins d'urgence.

Quand cette description prend figure humaine, elle estomache. Des cas "graves mais non urgents" défilent dans les bureaux des médecins et ne peuvent être hospitalisés à moins de l'apparition de complications nécessitant leur entrée d'urgence.

Les médecins ont cité à titre d'exemple le cas d'un enfant souffrant d'une otite qui risque d'engendrer une perforation du tympan et même la surdité, celui d'un patient affecté de dilatation d'artères présentant une possibilité sérieuse de rupture et puis des cas de cancer déjà diagnostiqués refoulés chez eux sans traitements.

Dans la même veine, le Dr Denis Charette, président du conseil des médecins de l'hôpital Notre-Dame de Montréal et chirurgien traitant de nombreux cancéreux, relatait ainsi à LA PRESSE deux cas parmi tant d'autres, au lendemain du débrayage du 23 avril dernier.

Une patiente avait les intestins à demi obstrués par une tumeur (sub-occlusion). Les arrêts de travail qui ont perturbé l'hôpital ont retardé l'intervention chirurgicale. Résultat: au lieu d'une intervention, cette femme en subira trois, car l'occlusion est devenue totale. Par surcroît, ce délai aura peut-être permis aux cellules cancéreuses de se propager.

Un autre patient souffre d'un cancer au cardia (jonction de l'oesophage et de l'estomac). On a remis deux fois son opération à cause des arrêts de travail. Pendant ce temps, le malade éprouve de la difficulté à se nourrir. Son état de dénutrition empire, ce qui augmentera la difficulté de l'intervention chirurgicale.

Se gardant bien d'appuyer le

gouvernement ou les syndicats dans ce qu'elle qualifie de "conflit entre deux géants", l'Association des conseils des médecins n'a pas caché son impatience. "La situation est inacceptable et intolérable depuis trop longtemps", a déclaré le Dr Lambert.

Si la situation perdure encore quelques semaines, l'organisme songe à adopter des mesures "pour assurer à la population une plus grande sécurité et ce, dans les limites des moyens à la disposition des médecins œuvrant en milieu hospitalier". On a vaguement parlé d'un regroupement des effectifs médicaux dans les hôpitaux qui fonctionnent normalement, selon le territoire desservi.

La Corporation professionnelle des médecins du Québec épaula le démarche de l'association. Son président, le Dr Augustin Roy, n'a pas raté l'occasion de décocher des flèches à l'endroit de l'incurie du gouvernement et de la loi sur les services essentiels.

Pendant ce temps le mouvement de débrayage du Front commun, amorcé pour une période de 48 heures, balayait la province: 30,000 salariés ont déserté leurs postes dans 105 hôpitaux du Québec. L'étendue de cet arrêt de travail dépasse tout ce qui a été observé au cours des débrayages précédents.

Encore une fois, cette grève frappe plus durement les régions de Montréal et de Québec, comme un vieux disque qui ne cesse de grésiller! Dans la région de Montréal, 32 des quelque 58 hôpitaux subsistent la tempête, et à Québec 29 des 38 hôpitaux de la région. A Montréal, les grands hôpitaux universitaires servent toujours de cibles: Notre-Dame, Maisonneuve-Rosemont, Hôtel-Dieu.

## Ça flotte... avec le petit bateau

Chacun pour soi et WHITE SAIL pour tous

A la santé de mon Rhuméo

WOW! Quel punch!

J'aime la pêche avec WHITE SAIL

Moi, je l'adore.

Permission de monter à bord du p'tit bateau

Qui veut jouer au Rhummy 500?

Sacrebleu! WHITE SAIL ça s'prend avec tout!

J'descends chercher de la glace

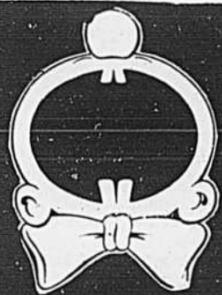
Pour obtenir les recettes White Sail, écrivez à: Recettes White Sail Dept. NPQ, C.P. 636 Succursale A, Montréal H3C 2S1

**WHITE SAIL**

Le rhum blanc léger de bonne compagnie.

White Sail est un rhum coupé tout spécialement pour répondre au goût du jour. Et le fait qu'il est reconnu comme le meilleur des rhums blancs dans la plupart des tests, la prouve.

Un produit Thomas Adams Distillers Ltd. ... Notre premier souci, c'est la qualité.



**L'enfant Terrible**

**Dernier jour samedi**

**Soldes — Chambre à coucher**

Oui, il fallait réduire tous les prix pour cette grande vente de soldes. Il est toujours temps de choisir le mobilier de chambre à coucher que vous vous promettiez depuis si longtemps. Tous les styles, du contemporain au méditerranéen — et à prix spécial.

**Ce soir jusqu'à 21h; samedi, de 9h à 17h**

**Voyez ces occasions de dernière heure!**

Mobilier de chambre à coucher de style méditerranéen, 4 pièces, fini noyer soigné. Jusqu'à samedi, 17h.



Conçu par l'un des plus importants fabricants canadiens de meubles, ce superbe mobilier renferme tout le charme, toute la splendeur du Vieux-Monde. Chaleureux fini veiné noyer. Commode et chiffonnier offrant des poignées de métal au fini à l'ancienne, fonds anti-poussière, tiroirs à coins bloqués et guides centraux de métal. Dessus, devants de tiroirs et pignons massifs. Ensemble comprenant: commode (56 x 16 x 30 po haut), miroir vertical encadré, chiffonnier (30 x 18 x 38 po haut) et tête de lit (format deux places grand lit). Tables de chevet assorties moyennant supplément.



Mobilier 4 pièces  
**Bas prix garanti**

**\$ 259<sup>99</sup>**

avec livraison



Deux tables de nuit comprises

LE MEUBLE *Ideal* LIMITEE

**A — Un regain de vie grâce à un mobilier 7 pièces moderne aux lignes nettes, fini bois de rose**

Mobilier de qualité offrant des dessus massifs frottés à la main, tiroirs endentés et lignes plein plancher. Fini lustre de bois de rose rehaussé de noir. Un mobilier splendide à tous points de vue. Commode principale de 66 po., miroirs jumeaux, chiffonnier à porte, tête de lit de 96 po., 2 tables de nuit. De conception inégalee, à très bon prix. Vous en serez fier. Jusqu'à 17h, samedi.

**B — Éléance à l'ancienne... style colonial**

Dans le meuble, l'ancien est sans cesse nouveau. Mobilier canadien d'époque — l'un des styles les plus en demande aujourd'hui. Mobilier solide de 4 pièces comprenant: triple commode à 9 tiroirs (58 x 18 x 31 po. haut); miroir-huque avec tablettes (50 x 40 po.), chiffonnier de 5 tiroirs (36 x 18 x 46 po. haut) et imposante tête de lit pouvant recevoir un lit de 54 ou 60 po. Subtil fini en chêne de pèlerin. Tables de chevet moyennant le supplément de \$76.50 ch. Jusqu'à 17h, samedi.

**Au choix: deux de nos plus belles occasions dans le mobilier de chambre**

A — Mobilier moderne, bois de rose, 7 pièces

B — Mobilier colonial, 5 pièces

au choix

**\$ 419<sup>99</sup>**

Bas prix garanti

avec livraison



Bassett

En cas d'épuisement, il y aura délai dans les livraisons.



Prix en vigueur jusqu'à 17h, le samedi 1er mai.  
Prix comprenant la livraison.

à Brossard, 1875 PANAMA 465-1410  
à St-Léonard, 6875 est, JEAN-TALON 254-9986  
à St-Laurent, 3400, CÔTE-VERTU 334-9304



**PERSONNE NE SURPASSE L'ENFANT TERRIBLE**  
On fait de bonnes affaires chez nous. Passez donc chez l'Enfant Terrible de votre quartier et profitez-en. C'est le temps.

# Moore's suggère à Québec de faire provision de chandelles

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (d'après CP) — La possibilité que Terre-Neuve interrompe un jour l'exportation au Québec de l'énergie électrique des chutes Churchill a été mentionnée indirectement hier par le premier ministre Frank Moore, qui s'est empressé de souligner toutefois qu'une mesure de ce genre ne serait envisagée qu'en tout dernier ressort.

M. Moore a déclaré à la Législature que l'attitude définitive de Terre-Neuve relativement à la demande accrue d'électricité qu'elle a soumise au Québec serait établie dans deux ou trois semaines au plus tard. Il a réitéré le refus de son gouvernement de prendre en considération une suggestion du Québec que Terre-Neuve échange les eaux d'amont de cinq rivières prenant leur source dans cette province contre les 600 megawatts supplémentaires dont elle a besoin pour contrecarrer la pénurie d'énergie qu'elle anticipe pour le début des années 1990.

### Echéance

A l'exception de 300 megawatts, la totalité de l'énergie produite par les chutes Churchill — 5.225 megawatts — a été vendue à l'Hydro-Québec en 1969 par le gouvernement de l'ancien premier ministre libéral Joseph Smallwood. Le contrat doit venir à échéance en l'an 2037.

Le gouvernement du Québec a suggéré mercredi qu'au lieu de céder le contrôle des 7.500 milles carrés représentant les cours supérieurs des rivières en question, Terre-Neuve vende le territoire à l'Hydro-Québec. Toutefois, le ministre terre-neuvien des Mines et

de l'Énergie, M. John Crosbie, a dit douter que cette proposition ait beaucoup d'attrait pour son gouvernement.

M. Moore a fait savoir qu'il discuterait de la situation avec le premier ministre Bourassa la semaine prochaine, à l'occasion de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, à Ottawa.

### Réserve de chandelles

Il a laissé entendre qu'il y avait "bien des choses" que Terre-Neuve pouvait faire pour persuader le Québec de renégocier le contrat de 1969

et de renoncer aux 600 megawatts. "Il serait peut-être bon, a-t-il dit, que le Comité organisateur des Jeux olympiques s'assure d'une bonne réserve de chandelles... mais j'espère bien que nous n'en arriverons pas là."

Interviewé un peu plus tard par les journalistes, M. Moore a été interrogé sur la possibilité que Terre-Neuve envisage sérieusement d'interrompre ses exportations d'électricité au Québec.

"Oh non, a-t-il répondu, nous ne songerions à le faire qu'en tout dernier ressort."

# Grenier démissionne du comité organisateur pour appuyer Biron

MONTREAL (PC) — Le président de l'Union nationale a appuyé hier la candidature de M. Rodrigue Biron dans la course au leadership de ce parti.

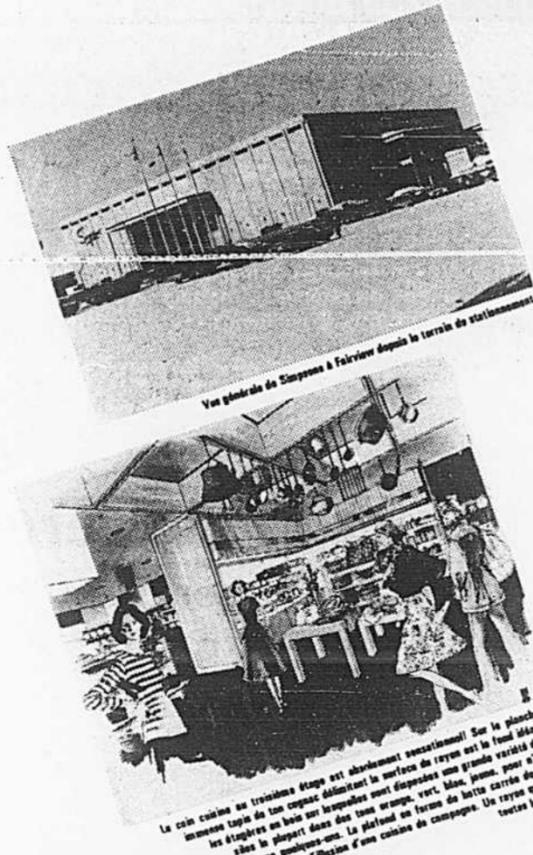
M. Fernand Grenier a annoncé qu'il démissionnait du poste de directeur du comité d'organisation du congrès au leadership de l'UN, afin de faire campagne en faveur de M.

Biron, un industriel de 41 ans de Sainte-Croix de Lotbinière.

M. Biron, qui n'a jamais siégé à l'Assemblée nationale, est un des cinq candidats en lice pour succéder au leader intérimaire de l'UN, M. Maurice Bellemare, seul député de cette formation à siéger au Québec.

Le congrès au leadership est prévu pour les 22 et 23 mai prochains à Québec.

# Ouverture du troisième étage chez Simpsons à Fairview, Pointe-Claire



Simpsons à Fairview, le magasin vedette de l'ouest de l'île et aussi le premier magasin Simpsons de banlieue à Montréal, fut ouvert en 1965. Il est maintenant le premier à être agrandi et rénové suivant les plans de développement de Simpsons Limited.

Durant les dix dernières années, ce magasin a offert des facilités d'achats innombrables. Par suite d'une augmentation générale des activités de cette région de l'île, des plans furent conçus pour agrandir le magasin Simpsons à Fairview afin de "répondre aux besoins d'un plus grand nombre de Canadiens, ou qu'ils soient" comme le soulignait G.A. Burton de Simpsons Limited.

En 1965, le magasin de Fairview, comme tous les autres magasins Simpsons construits après cette date, pouvait être agrandi en hauteur.

Le magasin Simpsons, Fairview, qui maintenant a une surface de vente et service de 127.000 pieds carrés sur deux étages, sera agrandi en mai à 178.000 pieds carrés sur trois étages, plus une mezzanine pour les bureaux et les services.

Le troisième étage aura un espace accru (jusqu'à 100%) pour l'étalage de la marchandise lourde et des rayons d'articles pour le foyer qui sont en ce moment au deuxième étage.

Le 20 mai, le troisième étage deviendra l'étage des articles pour la maison; meubles en quincaillerie, radios, téléviseurs, porcelaine, verrerie, argenterie, lampes, articles ménagers, literie, linge de maison, couvre-sols et appareils électroménagers. Le vaste choix de marchandises sera une source d'inspiration pour tous et la collection de meubles et d'accessoires conviendra à tous les budgets.

Bref, le fameux troisième étage offrira aux clients de Simpsons un choix incomparable d'articles pour la maison, ce qui a toujours été dans la tradition de Simpsons.

Le coin cuisine au troisième étage est absolument sensationnel! Sur le plancher, un immense tapis de ton coupé délimite la surface de rayon sur le fond idéal pour les étagers ou bien sur lesquelles sont déposées une grande variété d'ustensiles en plâtre dans des tons chauds, verts, bleus, jaunes, pour n'en citer que quelques-uns. Le plafond en forme de hotte carrée donne une vive ment l'impression d'une cuisine de campagne. Un rayon qui attire toutes les femmes.

# MESSAGE DES ENSEIGNANTS DE TORONTO

"Nous, soussignés, professeurs d'écoles secondaires du Toronto Métropolitain, affirmons notre solidarité avec nos collègues québécois qui luttent pour regagner le droit de se mettre en grève."

## POURQUOI?

- Les enseignants d'écoles secondaires de Toronto ont récemment prouvé que leur droit de se mettre en grève n'existe que s'ils ne l'exercent pas. Il a fallu une grève d'un jour de tous les enseignants de la province d'Ontario et une manifestation par 30.000 professeurs devant le parlement ontarien pour forcer le gouvernement de reconnaître, légalement, le droit de se mettre en grève et de négocier collectivement.
- Le Bill 23 constitue une attaque contre le droit de grève de tous les enseignants de la province de Québec, contre le droit de grève de tous les enseignants du Canada, contre le droit de négocier collectivement et librement de tous les ouvriers canadiens.
- Une loi antidémocratique, telle que le Bill 23, ne peut être défaire que si tous les enseignants étudiants et ouvriers s'unissent contre elle.

## NOUS CROYONS

- Que toute inculpation doit être retirée.
- Que le Bill 23 doit être abrogé.

Cette annonce est publiée par les enseignants d'écoles secondaires du Toronto Métropolitain — Districts 12 (Etobecoke), 13 (North York), 14 (York), 15 (Toronto), 16 (Scarborough) et 51 (East York).

# L'Aircaneurope vous propose 110 façons de savourer l'Europe.



L'Aircaneurope, les seules vacances européennes garanties par Air Canada. C'est onze destinations irrésistibles: Paris-la-grande, Londres-la-mystérieuse, Zurich-la-superbe, Francfort-l'exubérante, Bruxelles-la-ravissante, Glasgow-la-belle, Moscou-la-merveilleuse, Copenhague-la-riieuse, Vienne-la-spectaculaire, Prague-la-douce, Shannon-la-joyeuse.

L'Aircaneurope, c'est une délicieuse façon de vivre, de découvrir ou de redécouvrir l'Europe. Sans problème, en toute quiétude.

L'Aircaneurope, c'est des circuits-vacances ensorcelants vous permettant de vous offrir votre Europe préférée. C'est l'Europe réinventée selon vos goûts. Et pour vous mettre quelque peu en appétit, voici quatre exemples de ce que le printemps et l'été vous réservent en Aircaneurope.

## PARIS

Offrez-vous Paris et la France comme vous les aimez. Paris arts, Paris mode, Paris bohème, Paris snob, Paris soleil, Paris lumières, Paris histoire, Paris trottoirs, Paris chéri...

Excursion 22-45 jours  
\$467\* (aller et retour en classe économique en vigueur du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 1976)

7 départs par semaine de Mirabel en jet Air Canada ou Air France, à compter du 25 avril. Départs quotidiens, à compter du 12 juin.

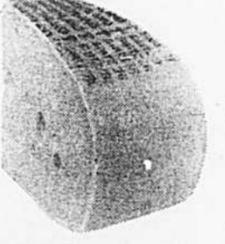


## ZURICH

Le raffinement de Zurich est à l'image de la Suisse tout entière, véritable paradis terrestre. Les lacs et les montagnes, d'une beauté inégalée, ont donné un cadre enchanteur et fabuleux à un art de vivre auquel il faut goûter.

Excursion 22-45 jours  
\$502\* (aller et retour en classe économique en vigueur du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 1976)

Départ quotidien de Mirabel en DC-10 Air Canada ou Swissair.



## LONDRES

L'Angleterre, Londres en particulier, a tout à offrir. Suivant votre appétit et vos goûts, vous en savourerez un ou plusieurs aspects: nature, histoire, culture, mode, extravagance, noblesse, etc.

Excursion 22-45 jours  
\$452\* (aller et retour en classe économique en vigueur du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 1976)

Départ quotidien de Mirabel en jet Air Canada ou British Airways.



## FRANCFORT

Métropole financière d'une Allemagne tournée vers l'avenir, Francfort bat au rythme d'une population riieuse et exubérante. Dans un cadre naturel particulièrement enchanteur, l'Allemagne, industrielle ou romantique, expose de vie. On y célèbre l'avenir tous les jours!

Excursion 22-45 jours  
\$502\* (aller et retour en classe économique en vigueur du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 1976)

5 départs par semaine, de Mirabel, en jet Air Canada ou Lufthansa. 6 départs par semaine, à compter du 15 mai.



\*Ces tarifs sont sujets à l'approbation gouvernementale. Taxe de transport aérien en sus. Informez-vous auprès d'Air Canada ou de votre agent de voyage au sujet des tarifs spéciaux "de classe vol nolisé".

L'Aircaneurope vous propose ce printemps et cet été une Europe plus savoureuse que jamais. Ça donne le goût de voyager. Consultez Air Canada ou votre agent de voyage qui saura vous apprêter un voyage de rêve.

On y va? On y va!



# AIR CANADA



performances

CP Air et le problème mexicain

LES EMPLOYÉS mexicains de la compagnie aérienne canadienne Canadian Pacific ont averti hier que les biens de cette société au Mexique garantiront leurs salaires si elle décide de quitter la place. Quatorze employés de la compagnie sont en grève depuis le 18 février dernier pour demander une hausse des salaires, et cet arrêt de travail a sérieusement affecté les services de l'entreprise vers l'Amérique latine. La compagnie avait déjà été touchée par une décision du gouvernement péruvien limitant le nombre de passagers qu'elle pouvait débarquer à Lima. Le secrétaire général de l'Association syndicale des employés de l'aviation a apporté son soutien aux grévistes et affirme que si la Canadian Pacific était amenée à cesser ses activités à Mexico, le ministère du Travail devrait par précaution réserver des biens de la compagnie pour garantir le paiement des salaires.

LA SOCIÉTÉ Brinco Ltd a commencé une étude de rentabilité de son dépôt d'uranium de Kitts-Michelin, au Labrador, a indiqué hier le président de l'entreprise, M.D.R. de Laporte, devant l'assemblée annuelle. L'étude devrait être complétée avant la fin de l'année. Entre-temps, la compagnie négocie avec divers ministères du gouvernement de Terre-Neuve. Brinco étudiera la question du financement et de la mise en marché de l'uranium qui pourrait être extrait de ce gisement.

La compagnie a effectué plusieurs forages sur le terrain depuis 1974 et d'autres puits doivent être forés cette année pour déterminer l'étendue du gisement. Le projet est une entreprise conjointe de Brinco et de Urangelschaft Canada Ltd, une filiale de Metallgesellschaft A.G., d'Allemagne de l'Ouest. Si un permis minier est accordé par le gouvernement terre-neuvien, Urangelschaft détendra 40 pour cent des intérêts dans le projet et Brinco, 60 pour cent.

LES PAYS-BAS n'ont plus désormais aucune dette extérieure après le paiement, hier, du dernier remboursement au Canada d'un prêt de \$125 millions datant de la Deuxième Guerre mondiale. Après celle-ci, les Pays-Bas avaient emprunté environ trois milliards et demi de florins à l'étranger pour financer la reconstruction économique du pays.

LES BÉNÉFICES de Ford Motor ont vivement progressé au cours des trois premiers mois de l'année, atteignant \$343 millions (nets) contre une perte de \$11 millions pour le premier trimestre 1975. Le deuxième constructeur automobiles américain a précisé hier dans un communiqué que son chiffre d'affaires pour cette période est passé d'une année sur l'autre de \$5,1 à \$7,4 (record) milliards. La compagnie a vendu à travers le monde 1.458.000 véhicules pendant le premier trimestre. Ford est le dernier des grands constructeurs automobiles américains, après General Motors et Chrysler, à publier de très bons résultats financiers pour le 1er trimestre de l'année.

LA SOCIÉTÉ Chrysler Corp, des États-Unis, a annoncé hier qu'elle cessait la production de ses modèles Valiant et Dart cet été. Par contre, la compagnie augmentera sa production de Volare et d'Aspen. Lors de leurs introductions, en décembre, la Volare et l'Aspen avaient été d'ailleurs présentées comme les remplaçantes de la Dart et de la Valiant.

US STEEL, le plus gros producteur d'acier des États-Unis, a décidé hier, d'augmenter de six pour cent les prix de ses produits laminés. La hausse affectera en particulier l'industrie automobile et les fabricants d'appareils ménagers. Elle s'applique également aux barres d'acier, employées dans le secteur de la construction. Cette décision est le signal attendu depuis quelques jours de la généralisation de l'augmentation du prix de l'acier aux États-Unis. Deux plus petites compagnies, Wheeling Pittsburgh puis Inland Steel, ont déjà cette semaine annoncé des hausses de 8 et 6 pour cent respectivement. C'est la première fois depuis octobre dernier que les compagnies sidérurgiques relèvent leurs tarifs. Elles expliquent cette mesure par le renchérissement du coût de la main-d'œuvre et des matières premières.

Les ventes canadiennes de papier journal ont amorcé une forte reprise

par Georges GRATTON  
La production canadienne de papier journal a atteint plus de 800.000 tonnes en mars dernier, une augmentation de 47 pour cent sur les résultats du mois précédent.

C'est ce qu'a révélé hier l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, soulignant toutefois que la production des trois premiers mois de 1976, qui se chiffre à 1,7 million de tonnes, accuse un retard prononcé sur l'an dernier (moins 28 pour cent).

Les comparaisons risquent cependant de ne plus tenir.

La dernière année revêt un caractère exceptionnel en ce qu'elle a été marquée par des conflits de travail prolongés, doublés d'un ralentissement de la demande en papier journal, particulièrement sur le marché américain.

Sans effectuer un bond phénoménal, il est par ailleurs incontestable que la demande de tous les consommateurs, au pays comme sur les marchés extérieurs, se fait plus vive.

Après le marasme...  
Après le mini-désastre de 1975, vont bientôt se succéder deux excellentes années où la demande, selon une récente analyse de M. John Bennett, de la maison de courtage Crang et Osti-

guy, se fera graduellement plus pressante.

Les ventes de papier journal canadien ont chuté de plus de 20 pour cent l'an dernier avec un total de 7,8 millions de tonnes, un des niveaux les plus bas depuis 10 ans.

Depuis le début de janvier, l'industrie se relève de l'une des plus graves périodes de son histoire alors que l'utilisation de la capacité fut réduite à 40 pour cent.

Trois mois plus tard, la situation s'est considérablement modifiée. L'industrie, disposant de tous ses effectifs, fonctionne maintenant presque à plein rendement.

La prospérité...  
Les États-Unis achèteront cette année un million de tonnes de papier journal de plus qu'en 1975, selon M. Bennett.

Cet accroissement de la demande résulte bien sûr d'une certaine reprise économique, mais également de la tenue des élections présidentielles et des célébrations de bicentenaire de l'indépendance américaine. Et l'industrie canadienne en bénéficiera largement.

Selon l'analyse financière, les ventes canadiennes de papier journal augmen-

teront cette année de 1,2 million de tonnes pour se chiffrer à 9 millions de tonnes, une hausse de plus de 15 pour cent.

Les résultats de 1977 devraient atteindre près de 10 millions de tonnes, dépassant ainsi le niveau record de production de 9,6 millions de tonnes établi en 1974.

Nette amélioration  
Les résultats de mars témoignent ainsi d'une plus grande vitalité.

La production est plus forte, aussi élevée en fait qu'à la même époque l'an dernier à la veille de l'éclatement des nombreux conflits.

Les usines ont repris leur rythme de pleine capacité, à deux pour cent près, et les ventes s'accroissent, reflétant la demande saisonnière.

Les journaux ainsi que tous les autres consommateurs ont considérablement réduit le niveau des inventaires qu'ils maintenaient en période d'incertitude.

À la même époque l'an dernier, plus de 1,8 million de tonnes s'entassaient dans les entrepôts des grandes et petites maisons d'édition, qui maintenaient des stocks suffisants pour subsister pendant 60 jours sans livraison.

Les inventaires nord-américains ne totalisent maintenant que 1,2 million de tonnes, ce qui correspond à un niveau plus normal de 37 jours de consommation.

La SGF devient le principal actionnaire de la société Artopex

par Pierre GRAVEL

La Société générale de finance (SGF) a résolu d'investir \$500.000 dans les capital-actions de la société Artopex, fondée en 1969, et qui se transforme radicalement en absorbant complètement les trois compagnies qui lui ont donné naissance: Bonnex, Artena et Opus.

Une source proche de la direction de la SGF a confirmé hier à LA PRESSE que cette nouvelle serait annoncée aujourd'hui aux actionnaires de la société lors de la présentation du rapport annuel.

Artopex, qui avait été fondée pour assurer la commercialisation des produits de ces trois entreprises spécialisées dans la fabrication de meubles et équipement de bureau, devient propriétaire de tout le capital-actions d'Artena et Bonnex et, automatiquement d'Opus, une filiale de cette dernière, à 50 pour cent.

La SGF détient 50 pour cent du capital-actions de Bonnex depuis 1968, et les autres actionnaires seront invités à échanger leurs actions de Bonnex pour celles de la "nouvelle" Artopex.

Les actionnaires d'Artena ont accepté de vendre leurs actions à Artopex en échange de paiement en argent et d'actions du nouveau groupe.

Ces trois compagnies, qui ont réussi jusqu'à maintenant à maintenir une position solide sur le marché, totalisaient en 1975 des ventes de \$15 millions. Il s'agit du plus fort chiffre de ventes pour des entreprises à propriété québécoise dans ce secteur du marché.

Grâce à cet investissement d'un demi-million, la SGF devient l'actionnaire majoritaire du nouveau groupe avec 45 pour cent du total des actions. Les anciens propriétaires de Bonnex contrôleront 30 pour cent des actions et ceux d'Artena, 25 pour cent.

Il s'agit en fait de la concrétisation d'un projet amorcé il y a plus d'un an. Déjà, en avril dernier, le propriétaire d'Artena, M. Georges Von Drejs, avait déclaré à LA PRESSE que l'intégration des services commerciaux n'était que le premier pas vers une fusion totale des trois compagnies.

La nouvelle organisation permettra au groupe de consolider sa position sur le marché en face des grandes compagnies américaines, qui contrôlent 70 pour cent du marché canadien: Steel Case, Steel Equipment, Sunar, Interroyal et All Steel.

Les profits stagnent au Canada alors qu'ils augmentent de 41% aux USA

par Jean POULAIN

Si l'on excepte les douze entreprises de l'industrie forestière dont la situation économique au premier trimestre n'est pas comparable — en raison des grèves — 2 la période correspondante de 1975, les bénéfices des sociétés canadiennes n'ont connu aucune progression par rapport aux trois premiers mois de l'année dernière.

Cette situation est d'autant plus défavorable que, d'une part, les bénéfices du premier trimestre 1976 sont exprimés en dollars qui ont perdu environ neuf pour cent de la valeur de ceux du même trimestre 1975, et que d'autre part ces gains coïncidaient l'an dernier avec une chute de 1,4 pour cent de l'activité économique globale (PNB) du Canada.

La seule consolation des chefs d'entreprise sera donc d'être assurés que la Commission Pépin — qui pourchasse les hausses de bénéfices — ne les inquiétera pas cette année.

La situation est toute différente chez nos voisins du sud, dont les bénéfices au premier trimestre, cette année, ont grimpé de 41 pour cent par rapport au même trimestre de 1975.

Selon un relevé de l'agence Dow Jones, les bénéfices de 103 entreprises canadiennes importantes qui ont déjà rendu public leurs états financiers du premier trimestre, ont totalisé \$592,9 millions à comparer à \$653 millions l'an dernier, soit une différence de \$60,1 millions ou 9 pour cent.

L'industrie forestière  
De ces 103 firmes, douze qui sont dans l'industrie forestière, n'ont gagné que \$6 millions, au lieu des \$67,5 millions de la même période de 1975, alors qu'il n'y avait pas eu grève.

Cette diminution de plus de \$60 millions compense donc à elle seule la différence globale pour les 103 entreprises (\$592,9 millions au lieu de \$653 millions en 1975).

Un relevé précédent de l'agence Dow Jones et qui couvrirait le quatrième trimestre 1975 avait montré que 97 entreprises cumulaient un bénéfice global de \$782,4 millions, en baisse de 1,1 pour cent par rapport à la même période de 1974; les résultats préliminaires du premier trimestre confirment ainsi la tendance des bénéfices depuis six mois.

Par secteur, à part les produits forestiers dont il a déjà été question, le groupe minier (18 entreprises) a réalisé des bénéfices de \$72,6 millions, en baisse de 44 pour cent sur les résultats du premier trimestre 1975, reflétant la baisse des prix internationaux des métaux non ferreux.

Les cinq compagnies du groupe chimie et textiles ont subi une baisse de 34 pour cent avec des gains de \$9,2 millions.

Par contre, les entreprises de services publics (six compagnies) ont vu leurs profits progresser de 42 pour cent (\$136,8 millions), concentrés surtout chez Bell Canada et TransCanada Pipelines.

Une nouvelle réconfortante est fournie par l'industrie manufacturière dont les 21 firmes du relevé ont cumulé des bénéfices de \$93,9 millions, soit une amélioration de 22 pour cent sur le premier trimestre 1975. Parmi les leaders l'on remarque Ford Motor of Canada, Northern Telecom, Canadian General Electric et Dominion Bridge.

Alcan, par contre, a subi la baisse la plus significative.

Chez les pétroliers, le bénéfice global de \$236 millions (douze firmes) a progressé de deux pour cent.

Chez nos voisins, l'on attribue avant tout l'amélioration de 41 pour cent à la situation désastreuse des bénéfices du premier trimestre 1975.

Selon le relevé du Wall Street Journal portant sur 569 firmes importantes,

la progression de 41 pour cent est la plus forte depuis celle de 52 pour cent du second trimestre 1959 par rapport à celui de 1958.

Le relevé montre, de plus, que l'amélioration regroupe la plupart des secteurs à l'exception des banques et des producteurs de métaux.

La plus grosse entreprise améri-

caine, General Motors, a annoncé mercredi une augmentation de 14 fois de son bénéfice du premier trimestre (\$2,78 l'action au lieu de \$0,20), au point qu'elle a fait monter à elle seule le gain du trimestre de toutes les firmes à 41 pour cent, de 33 pour cent qu'il est pour les 568 autres entreprises.

Pierre Des Marais II cumule un nouveau défi à la tête du CPQ

par Pierre VENNAT

Pour Pierre Des Marais II, maire d'Outremont et vice-président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, l'acceptation de la présidence du Conseil du patronat du Québec constitue un "nouveau challenge" à relever.

Mais pour les journalistes présents hier à sa première rencontre avec la presse au titre de cette nouvelle responsabilité, qu'il n'assurera en fait qu'à compter du 26 mai, la question était plutôt de savoir comment un homme si occupé pourrait remplir des fonctions en apparence aussi accaparantes et si, de plus, on ne se trouvait pas entre un homme politiquement engagé et un autre qui doit être le porte-parole du patronat québécois.

Pierre Des Marais II, lui, fils d'homme politique (son père fut, notamment, le premier président du comité exécutif de Jean Drapeau), mieux connu des tenants de la vie municipale que des milieux d'affaires, ne se considère pas en conflit d'intérêt.

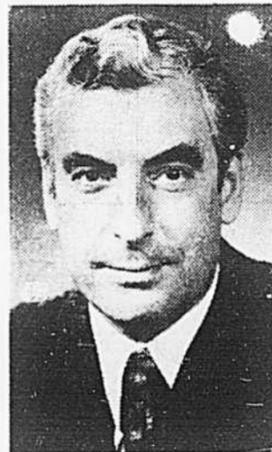
Maire et homme d'affaires

S'il est presque considéré comme un "maire à plein temps", c'est peut-être justement qu'il est un excellent homme d'affaires et qu'il procède par délégation de pouvoirs à une équipe compétente d'adjoints.

À la mairie d'Outremont, il consacre une demie à une journée par semaine, maximum. "J'ai un bon gérant, de bons fonctionnaires; ce sont eux qui font marcher la baraque au jour le jour."

À la vice-présidence du comité exécutif de la CUM, "on a beaucoup exagéré mon rôle". En fait, dira-t-il, "il s'agit d'un poste uniquement honorifique et sans pouvoir. La preuve, c'est que si Lawrence Hannigan décaidait, démissionnait ou était révoqué, ma vice-présidence cesserait du coup et je ne remplacerais même pas automatiquement le président jusqu'à ce qu'on lui trouve un successeur. C'est aberrant, mais c'est ainsi."

Evidemment, la Conférence des maires de banlieues demande une révision de la charte de la CUM qui



PIERRE DES MARAIS II, nouveau président du Conseil du patronat du Québec.

être le maire de "tous les citoyens d'Outremont, propriétaires comme locataires, syndiqués comme millionnaires".

D'ailleurs, il affirme refuser de diviser la société entre syndiqués vs patrons et entend développer ce thème plus à fond lorsqu'il entrera en fonctions le 26 mai.

"Nommé" plutôt qu'élu, après consultation avec les quelque 120 associations membres du CPQ, M. Des Marais II remplace le président-fondateur Charles Perreault qui, après avoir présidé pendant de nombreuses années "à plein temps" le CPQ, avait délégué plusieurs de ses pouvoirs à M. Dufour et fondé Perconsult, une compagnie de conseillers en administration à laquelle il se consacra dorénavant tout en demeurant "gouverneur" du CPQ et membre de son conseil d'administration.

Quant à M. Des Marais II, il a fixé ainsi ses priorités en tant que nouveau président du CPQ:

- continuer l'action entreprise pour assurer une présence valable du patronat québécois dans tous les milieux;
- élaborer des propositions patronales positives et acceptables, compte tenu des problèmes de l'heure: francisation des entreprises, rétablissement de la situation économique, incertitudes quant au climat social;
- accentuer la projection des réalités positives de l'entreprise et des avantages de notre système économique.

Est-ce à dire que M. Des Marais, mentionné fréquemment dans les manchettes comme "candidat possible", que cela soit à la direction de l'Union nationale, d'une "troisième force", etc., renonce à une carrière politique "partisane"? (Il ne considère pas la politique municipale comme telle, mais comme de "l'administration publique".)

Pour les deux prochaines années de son mandat comme président du CPQ, oui, encore qu'il continuera "à parler aux hommes politiques" et de "sujets politiques".

Après, "on verra", refusant de s'engager plus avant, lui qui n'a que 42 ans et qui voit encore l'avenir devant lui.

"Guide à l'usage du citoyen"

TORONTO — La Commission anti-inflation publiera bientôt un "guide du citoyen pour la lutte contre l'inflation" dans le cadre d'une nouvelle campagne de relations publiques destinée à gagner des appuis au programme de contrôles sélectifs des prix et des salaires. C'est ce qu'a annoncé, hier le président de la commission, M. Jean-Luc Pépin.

Il a précisé que cette initiative serait probablement suivie d'une autre étape de la stratégie d'information par laquelle la commission "tentera d'encourager la tenue d'un débat étendu et bien documenté sur l'aspect que devrait prendre l'économie canadienne" à la suite du programme de restrictions qui doit durer jusqu'à la fin de 1978.

Parlant à l'occasion de la réunion annuelle de l'Association des éditeurs de quotidiens du Canada, M. Pépin a dit que le guide de lutte contre l'inflation, destiné à tous les citoyens, servirait à expliquer "qui est responsable de quoi dans la structure du programme".

Et pour les entrepreneurs...  
Un autre document exposera les buts du programme aux petits entrepreneurs.

La commission met également à l'essai un "formulaire de compte rendu sur les prix à la consommation pour inciter les Canadiens à devenir conscients des prix qu'ils paient et à discuter les hausses". Si l'essai en démontre l'utilité, a expliqué M. Pépin, le formulaire sera distribué à l'échelle nationale.

Revoyant en détail les efforts de la commission pour se ménager l'appui des citoyens, M. Pépin a mentionné qu'une série de 29 colloques d'information, plus tôt en 1976, avait touché plus de 4.000 dirigeants des syndicats et des entreprises.

Des commentaires des journaux sur ces colloques indiquaient que peu de représentants syndicaux y avaient assisté, que certaines personnes en avaient été incapables faute de place et que la documentation distribuée gratuitement avait coûté plus cher qu'elle n'aurait dû.

"J'ai constaté que peu de journaux avaient commenté favorablement nos efforts soutenus en vue d'établir des liens au niveau local et de fournir des renseignements et des explications le plus tôt possible au début du programme."

# MOT-MYSTÈRE

VOYAGE EN ASIE — Un mot de 3 lettres

1	C	N	I	K	N	O	T	S	H	E	M	S	U	O	M
2	A	O	R	I	E	N	T	I	S	O	J	A	L	E	P
3	T	K	R	U	O	B	M	A	B	I	M	A	O	L	O
4	R	O	A	E	O	R	O	N	T	E	R	S	A	P	M
5	A	S	R	S	E	A	A	U	S	Y	T	C	U	O	E
6	B	T	I	I	O	N	R	O	U	P	I	E	N	I	I
7	O	Y	A	G	I	Q	M	N	K	T	S	G	B	N	S
8	C	A	H	S	U	R	N	I	O	T	O	A	A	D	A
9	I	K	T	I	O	A	N	P	K	L	R	V	H	I	E
10	N	H	E	F	N	R	A	P	I	A	A	A	T	E	D
11	A	I	I	I	R	A	H	O	H	J	S	H	T	N	R
12	L	N	K	M	R	L	A	N	S	U	I	S	O	A	U
13	Y	D	A	N	E	Y	P	E	D	N	O	I	A	R	K
14	E	O	M	Z	A	J	S	N	D	Y	C	H	A	H	E
15	C	U	I	E	D	N	I	I	A	R	O	N	B	O	L

- |         |         |         |         |         |
|---------|---------|---------|---------|---------|
| ALEP    | GOA     | KAMI    | ORIENT  | TICAL   |
| ARABIE  | HIMEJI  | URDE    | ORONTE  | TONKIN  |
| ARAL    | HINDI   | LAHORE  | OSAKA   | TORII   |
| ASIE    | HINDOU  | LHASSA  | OSTYAK  | TSEU-PO |
| BAHT    | HOMS    | LOB-NOR | ROUPIE  | TSI-NAN |
| BAMBOU  | INDE    | MAHO    | SHIKOKU | TURQUIE |
| CHAH    | INDIEN  | MONGOL  | SOJA    | YUNNAN  |
| CEYLAN  | INDUS   | MOUSME  | SOYA    |         |
| COREEN  | ISPAHAN | NANKIN  | SYRIE   |         |
| CRISS   | JAVA    | NICOBAR | THAI    |         |
| FORMOSE | KATAR   | NIPPONE | TIBET   |         |

Solution du dernier problème: PIMENT

### Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas. Les lettres qui vous restent composent le mot-mystère.

## AU FIL DES LOISIRS

AVEC DOLLARD MORIN

### CE SOIR

— Toute la soirée, Festival de musique populaire au nouveau campus du collège Marianapolis, 3880, Côte-des-Neiges, au profit du Fonds de secours au Guatemala.

— A 7h15, à l'école Laurier, 505 est, rue Laurier, réunion du Club Junior de la SPCA, pour les 9 à 16 ans, sur le thème: le tigre (277-5069).

— Jusqu'à 10h, grand bazar du Comité féminin St-Arsène, au sous-sol de l'église, 1025 est, rue Bélanger, avec de nombreux kiosques.

— Jusqu'à 9 h, grand bazar de vêtements neufs et usagés, chez les bénévoles du Manoir NDG, 5319, av. Notre-Dame-de-Grâce, angle Décarie (demain, de 10h du matin à 4 h de l'après-midi).

— A 7 h, aux Loisirs St-Barthélemy, 7111, rue des Erables, près Jean-Talon, ouverture du Festival de fin d'année avec soirée culturelle (danse, ballet jazz, yoga, etc.) et exposition des travaux, festival sportif.

— A 8 h 30, au Centre Monchanin, 4917, rue St-Urbain, soirée consacrée aux indigènes du centre sud du Chili, les "Mapuches", avec causerie de Guillermo Yanez (entrée libre).

— A 7 h 30, à l'auditorium Le Plateau, 3700, av. Calixa-Lavallée, au parc Lafontaine, Festival de musique de la CECM pour le niveau secondaire, avec les écoles St-Luc et Marguerite-de-Lajemmerais (entrée libre).

— A St-Léonard: jusqu'à 9 h, à l'aréna, 5300, boul. Robert, exposition de céramique et de sculpture (demain, de 1 h à 5 h; entrée libre).

— A Huntingdon: soirée d'observation organisée par

le Centre d'astronomie de Laval (Martin Paquet, 661-4334 ou 661-8228).

### DEMAIN

— à 7h 30, au Buffet Sorrento, 1275, boul. Dollard, à Cité de LaSalle, 8e Gala annuel des Personnalités de l'année '75 pour le sud-ouest de Montréal (768-4777).

— De 10 h du matin à 4 h de l'après-midi, grand bazar du printemps aux Loisirs Ste-Madeleine d'Outremont 764, av. Outremont, près Van

Horne, avec toutes sortes d'aubaines "extravagantes" (entrée libre).

— A 7 h 30, discothèque pour les 14 ans et plus, à l'école St-André-Apôtre, 215 ouest, rue Prieur, sous les auspices de l'Union des Familles d'Ahuntsic.

— A 8 h., festivités du 25e anniversaire de St-Eugène de Rosemont, au sous-sol de l'église, 3400 est, rue Beaubien, avec défilé de modes, dégustation de vins et fromages (722-2150 ou 722-1741).

Dimanche soir, même heure, il y aura séance de cinéma avec le long métrage "L'affaire Mattéi".

— D'autre part, une soirée dansante aura lieu demain, à 8 h, en la salle STE-ANNE, 8550, rue St-Gérard (arrière de l'église St-Alphonse d'Youville), avec discothèque. C'est une organisation d'un groupe de jeunes faisant partie du Comité d'a-

animation des messes rythmées (389-4959).

— Demain soir, à BERTHIER, le Conseil régional des Loisirs de Lanaudière clôturera son Festival socio-culturel '76.

A 7 h, il y aura réception civique à l'hôtel de ville, 588, rue Montcalm. A 8 h 30, ce sera le concert donné par la chorale mixte de Berthier, en l'église Ste-Geneviève, et à 10 h 30, coquetel, à la salle paroissiale.

## Danse et exposition

En fin de semaine, ce sera le 8e FESTIVAL PROVINCIAL DE LA DANSE SOCIALE. Il se déroulera au Centre Paul-Sauvé, 4000 est, rue Beaubien, sous les auspices de la Fédération des loisirs-danse du Québec et de la Corporation des professeurs diplômés de danse sociale du Québec.

Pas moins de 750 danseurs et danseuses, venant de 10 régions de la province, entreront en compétition pour les championnats dans les styles moderne et latin. Ils ont été choisis à l'issue de compétitions locales et régionales, menées sous la direction de 180 professeurs de la FLDQ.

Demain et dimanche, les épreuves débuteront à 9 h 30 du matin et dureront toute la journée. Le jury sera présidé par M. Guy Howard, de Londres. Le soir des deux jours, il y aura spectacle offert par le fameux couple Maxwell, finaliste au Championnat mondial de Blackpool, en Angleterre. Dimanche soir, se tiendra aussi la compétition de cinq équipes amateurs de danse moderne.

### Les C.J.N

Une exposition des Jeunes Naturalistes d'AHUNTSIC sera présentée demain, de 9 h 30 du matin à 4 h 30 de l'après-midi, au sous-sol de l'église St-André-Apôtre, angle Prieur et Waverly. C'est une initiative du Cercle A.B.C. des C.J.N., sous l'animation d'Alain Simard.

On y admirera aussi les kiosques de la S.P.C.A., du Club amateur d'Oiseaux, de la Société Féline de Montréal, du Club Canin, du Club Optimiste-Crémazie, du Comptoir C.J.N., des Editions du Jour et autres. Entrée libre.

### A Lachine

Différentes activités se déroulent au "CAFÉ DES BERGES", sis au 805, rue St-Antoine, angle 8e Avenue, à Lachine. C'est un organisme à but non lucratif, subventionné par le Service municipal des Loisirs.

Ce soir et demain, à 8 h, on y présentera un spectacle avec le groupe musical Auclair-Fortin et, en première partie, avec le chansonnier Roger Arsenaux.

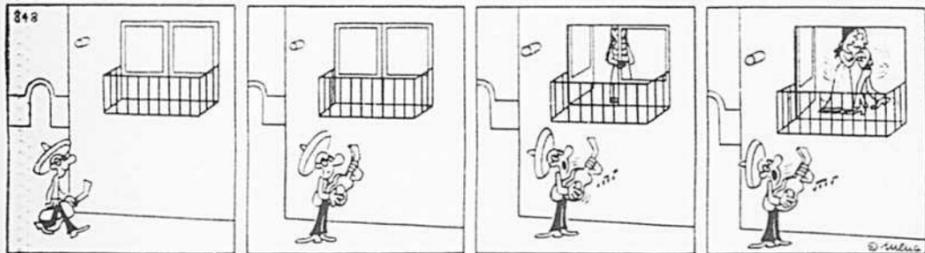
## êtes-vous observateur?

Ces deux dessins de LA PLACE sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

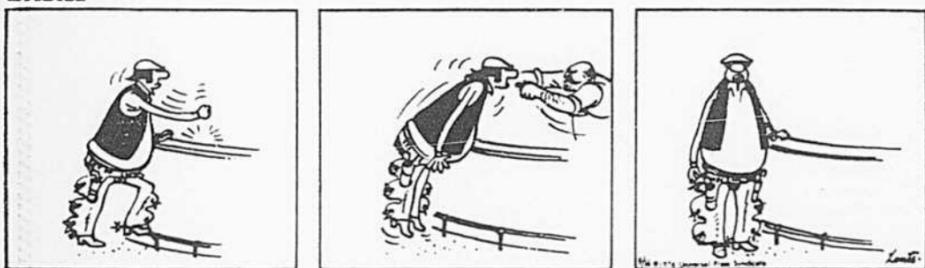


VOIR SOLUTION A LA FIN DES ANNONCES CLASSEES.

### CANDIDE PAR MENA



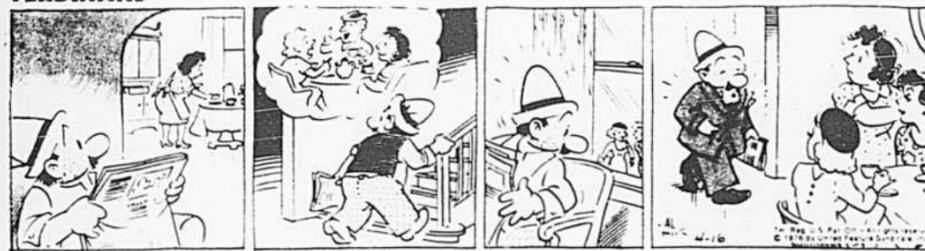
### BASILE



### LES NAUFRAGÉS



### FERDINAND



### JULIETTE DE MON COEUR



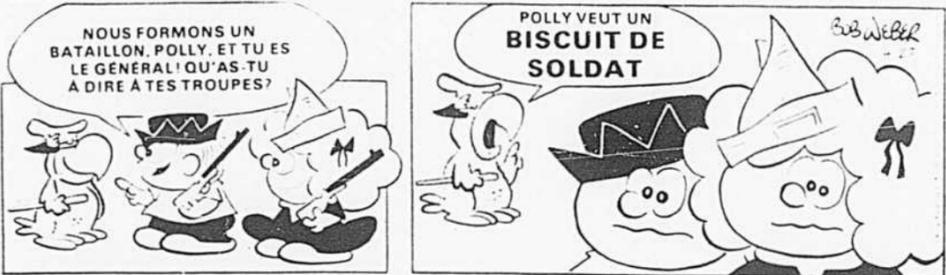
### MON ONCLE



### DIANUS



### BOZO



### MUTT ET JEFF



### PHILOMÈNE



### HAGAR DUNOR le VIKING



# en bref

## Lockheed : nouvelle extension

OTTAWA (PC) — Le minist. de la Défense, M. James Richardson, a clairement affirmé hier que le Canada va acheter 18 avions Lockheed Orion, mais il a hésité quand on lui a demandé si le gouvernement était disposé à signer un contrat à cet effet au jour fixé comme limite, soit aujourd'hui.

Aux reporters, il a expliqué après une séance du cabinet, qu'on attendait encore certains documents. "Mais, fondamentalement, on va de l'avant. Et je ne pense pas que cela fasse une grande différence si la signature du contrat a lieu vendredi ou dans deux ou trois jours."

M. Jean-Pierre Goyer, ministre des Approvisionnements, qui doit signer ce contrat, a raconté aux journalistes qu'une nouvelle extension de l'offre de Lockheed pourrait être signée aujourd'hui, ce qui donnerait aux parties intéressées quelques jours de répit pour compléter la documentation.

Il a cependant confirmé que le problème financier, qui avait retardé la signature depuis janvier avait été réglé.

Entre-temps, le leader du gouvernement aux Communes, M. Mitchell Sharp, a assuré les députés conservateurs que toute déclaration officielle au sujet de la transaction avec Lockheed serait faite devant le Parlement.

## Oeufs : conflit d'intérêts

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Agriculture Eugene Whelan a confirmé, hier, que l'Agence canadienne de mise en marché des oeufs avait eu recours à un courtier privé pour importer des oeufs pour elle, en même temps qu'elle recommandait au ministère du Commerce de bloquer certains droits d'importations aux grossistes domestiques.

Il a assuré devant les Communes qu'une telle pratique était légale et que l'agence fédérale y avait recours pour empêcher certains gros négociants de faire des profits exagérés.

Le député libéral Herb Gray, de Windsor-Ouest, a vivement critiqué une telle politique, mais hors des Communes, exposant notamment qu'il s'agissait d'un conflit d'intérêts.

## ERRATUM

Parmi les articles que nous avons annoncés en page D-11 de l'édition du 28 avril 1976 de La Presse, le produit suivant aurait dû se lire comme suit:

**JUS DE POMME  
DOMINION**  
Boite 48 oz liq.  
**48¢**

**Dominion**



Col de confection étudiée de toile triple épaisseur.

**le Col-Euro**

\*Est fabriqué exclusivement au Canada par chemisiers Prado de Montréal

**PLUS ON LE LAVE  
PLUS IL EST BEAU**

Le Col Euro une exclusivité *A Gold & Sons*  
La toute dernière nouveauté valorise encore plus notre nouvelle collection de chemises habillées à compter de \$19.95.  
C'est ce col qui retient sa forme et son éclat du matin au soir. Il est soigneusement confectionné de la meilleure toile européenne. Cette confection spéciale le rend infroissable et lui donne fermeté et souplesse.  
Nous vous invitons à voir le superbe et nouveau Col-Euro offert dans plusieurs styles distingués à nos cinq magasins du Grand Montréal.

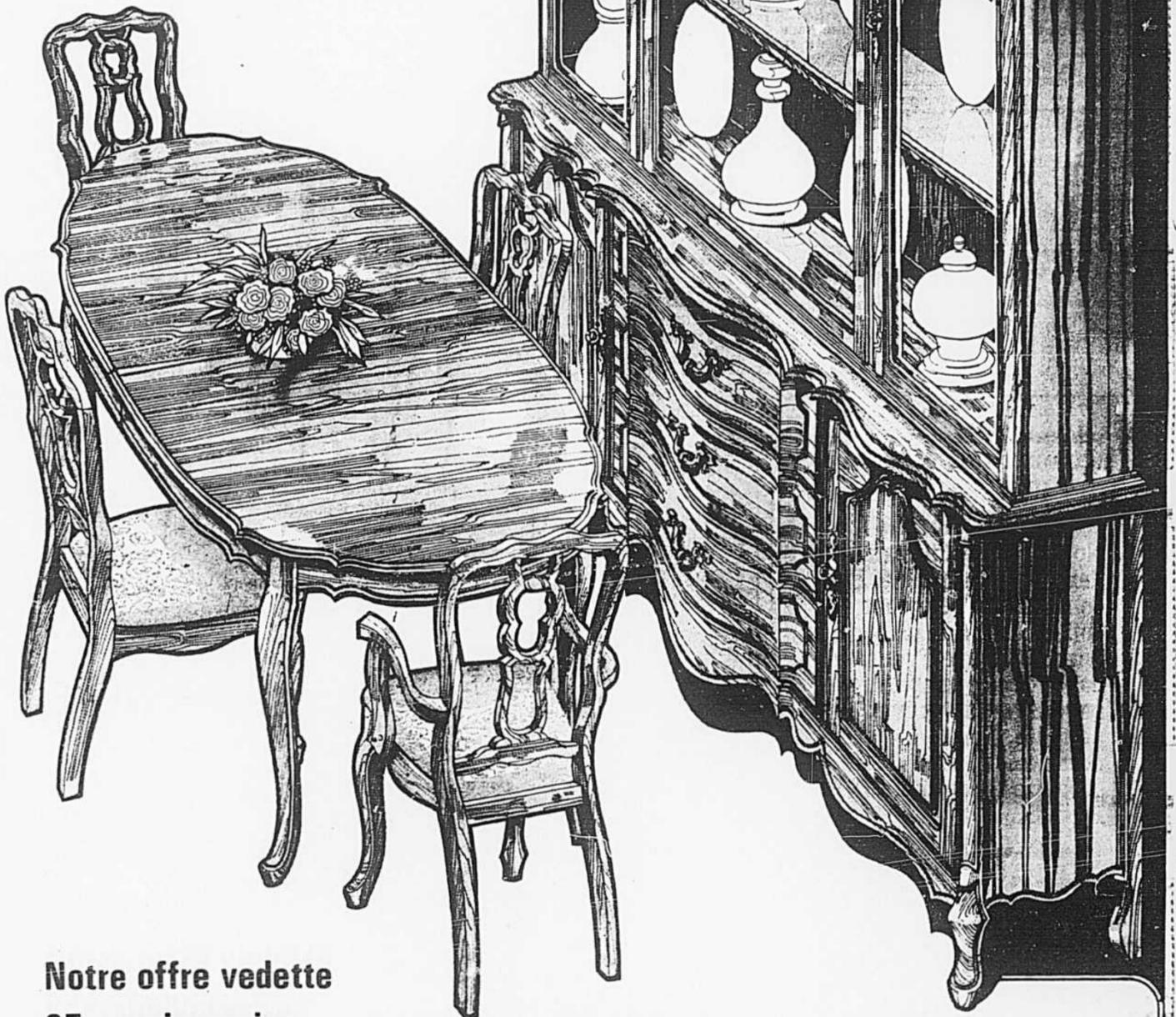
*A Gold & Sons*

- LE CARREFOUR LABEL
- 333 c. STE-CATHERINE
- LES GALERIES D'ALOU
- FAIRVIEW, PTE-CLAIRES
- 960 c. STE-CATHERINE

# INCROYABLE!



**ÉPARGNEZ  
\$205<sup>36</sup> DE PLUS  
SUR LE BAS PRIX LEON**



**Notre offre vedette  
67e anniversaire  
Salle à manger  
de 7 pièces  
provincial français**

Belle construction aux riches placages cerisier, au lustre scintillant obtenu à la main. Pieds ornés de belles cambures et de riches moulures. Les sept pièces comprennent: buffet de 60 pouces avec vaisselier, 60 pouces également, orné d'étagères en verre et un éclairage intérieur. La table ovale de 40" x 60" s'ouvre jusqu'à 80 pouces; fauteuil et trois chaises latérales aux sièges rehaussés d'un damassé doré. Armatures de bois revêtues de l'élégant fini bois fruitier.

**\$638<sup>79</sup>**



**On en revient chargé d'épargnes**  
Centre 2000, boulevard Saint-Martin,  
à l'ouest de l'autoroute  
des Laurentides, sortie 7, Laval.

Adjacent à Hypermarché  
LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9 h à 18 h  
JEUDI, VENDREDI: 9 h à 21 h.  
SAMEDI: 9 h à 17 h.



**3 1/2 millions pi. cu. d'entrepôt et salle d'exposition**

# MEDECINE D'AUJOURD'HUI

## "Bonne nuit"

L'absence ou l'insuffisance de sommeil est ressentie douloureusement... L'insomnie tient éveillé ou bien réveillé prématurément. Elle assaille de problèmes insolubles nos esprits fatigués et engourdis. Elle nous tourne et retourne dans notre lit. Les crampes et fourmillements qu'elle provoque rendent le meilleur des lits tout à fait inconfortable.

### Qu'est-ce donc que l'insomnie?

L'insomnie peut avoir de multiples causes. Elle peut être le signe extérieur de nombreuses affectations internes: troubles urinaires, troubles psychiques, troubles respiratoires et circulatoires... Le traitement de l'affectation se confond alors avec celui de l'insomnie.

Elle peut aussi, et c'est bien plus souvent le cas, être le résultat d'une soirée trop agitée, d'un repas trop copieux ou trop tardif, d'efforts physiques intenses ou d'attention intellectuelle prolongée. La plupart du temps l'absence de sommeil est toujours en relation directe avec une ou plusieurs de ces causes. Mais il existe aussi, en dehors des insomnies occasionnelles, des insomnies récurrentes. Ces insomnies qui se font attendre sans raison, les "trucs" classiques restent sans effet... Les moultins s'entassent, les verres d'eau et les troncans de pommes se multiplient, les "quelques pas" au frais deviennent de véritables marathons.

### Que faire?

Pour favoriser le sommeil, il faut s'approcher volontairement, le plus possible de ses symptômes: perte de conscience du monde, relâchement des muscles, abolition des opérations visuelles et auditives.

### Supprimer les lumières et les bruits:

L'abolition des opérations visuelles et auditives ne peut avoir lieu que dans la mesure où les

bruits et les lumières ont été éliminés. Une pièce sombre, fraîche et calme peut être considérée comme idéale.

### Gagner le calme par la respiration:

Tout au long d'une journée, de multiples agressions nous assaillent, voiture qui nous frôle en klaxonnant, rencontre ou discussion désagréable, douleur rhumatismale ou essoufflement, etc. Rien de tel pour adopter un mode respiratoire costal, c'est-à-dire du haut des poumons, appelée respiration "diaphragmatique". Elle ne se dissipe que très lentement et souvent repousse l'arrivée du sommeil.

Le seul moyen d'accélérer le retour à une respiration calme est de sélectionner de la contrôler:

Installez-vous confortablement, couche dans votre position habituelle. Soupirez. Respirez profondément à plusieurs reprises, six à dix fois au moins. Attendez entre chaque soupir que l'inspiration suivante s'installe d'elle-même; ne la forcez pas.

Contrôlez le temps de votre expiration et de votre inspiration. Respirez le plus lentement possible et le plus à fond possible. Régulièrement. Mettez le même temps approximatif à inspirer et à expirer et pour chaque mouvement. Dès que vous sentez que cela devient difficile suspendez l'exercice, attendez un moment (deux à trois minutes), puis recommencez. Peut-être serez-vous déjà endormi, sinon:

### Favoriser le relâchement musculaire du sommeil:

Dans la même position que précédemment, cherchez à être complètement immobile, concentrez-vous surtout sur l'immobilité de vos paupières. Elles ne doivent plus ciller, quant aux yeux, ils ne doivent plus bouger dans leur orbite.

Étendez progressivement cette immobilité à vos bras, vos jambes et tout votre corps.

# Howard Hughes laisse plus de \$150 millions à un pompiste

SALT LAKE CITY, Utah (AP. UPI) — Un document manuscrit qui énoncerait les dernières volontés du milliardaire Howard Hughes a été remis au tribunal de Las Vegas par un représentant de l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours — la secte des mormons.

Le testament, daté du 19 mars 1968, avait été trouvé mardi au siège de l'Eglise à Salt Lake City, par un employé. L'enveloppe était adressée au président de l'Eglise mormone, Spencer Kimball. Une seconde enveloppe, jointe par le temps, se trouvait à l'intérieur; elle portait, écrit à la main le message suivant: "Chez M. McKay, veuillez voir à ce que ceci soit remis après ma mort au tribunal de Las Vegas, Nev. Howard Hughes".

## Une Africaine accouche d'une tortue

KINSHASA (Reuter) — S'il est relativement fréquent de voir une montagnole accoucher d'une souris, qui pense d'une femme qui "donne naissance" à une tortue?

Telle est pourtant la nouvelle annoncée hier par l'agence Zaire-Press qui rapporte que, soutenue par un guérisseur, une jeune femme zairoise, malade depuis des mois, vient d'accoucher d'une tortue. A la demande du délégué général à l'Institut de recherche scientifique, le Dr Nkita Nkumu, le guéris-

seur, Muzasola Kisuba, a présenté le précieux chelonien au siège de l'IRS et a fourni des explications sur ce cas sans précédent.

Au terme du cinquième mois de maladie, la femme se rendit chez le guérisseur qui lui administra un produit nommé "Mubunda". Lors de sa troisième visite chez Kisuba, ce dernier exerça une pression de la main sur le ventre gonflé et, quelques instants plus tard, la tortue sortit de la matrice.

Le document laisse un quart des biens du milliardaire à l'Institut médical Hughes de Miami; un huitième à répartir entre l'Université du Texas, l'université de technologie Rice de Houston, l'Université du Nevada et l'Université de Californie; un seizième à l'Eglise des mormons; un seizième destiné à la création d'un centre d'ophtalmologie; un seizième aux Scouts d'Amérique; un seizième à répartir entre les deux ex-femmes de Hughes, Jean Peters et Ella Rice; un seizième à William Lumris, de Houston, un cousin; un seizième à Melvin Dummar, de Gabbs, Nevada; et un seizième "à ceux qui m'entouraient au moment de ma mort"; le reste (trois-seizièmes) à répartir entre les détenteurs d'es compensations qu'il possédait au moment de sa mort.

Howard Hughes est décédé le 5 avril dernier, alors qu'on le transportait par avion d'Acapulco, au Mexique, où il résidait depuis plusieurs mois, à Houston, Texas où il devait être hospitalisé d'urgence.

Depuis sa mort, des recherches intensives étaient effectuées pour trouver son testament, et sa principale entreprise, la compagnie Summa, avait été jusqu'à faire connaître des annonces à ce sujet dans les journaux.

Il semble d'ores et déjà que l'authenticité du document sera assez difficile à prouver, certains des anciens collaborateurs de Hughes n'hésitent pas à parler d'un

canular: ils se fondent pour cela sur certaines fautes d'orthographe assez grossières apparaissant dans le texte, par exemple "among the key men of the company's (sic) I own...", sur le fait que le nom de son cousin, William Lumris, ne soit pas écrit correctement et aussi sur la mention de "l'Œ de sapin" (Spruce Goose) nom donné par dérision à l'hydravion géant que construisit Hughes et que cette appellation irritait au plus haut point.

Cependant, Noah Dietrich, ancien collaborateur de Howard Hughes, nommé exécuteur testamentaire, a déclaré, après examen d'une photocopie du document, qu'il pensait qu'il était bien de la main du milliardaire.

Ce n'est pas avant une dizaine de jours que le tribunal pourra examiner le document, le rôle étant actuellement très chargé.

Si, en fin de compte, le testament est jugé authentique, un modeste pompiste de 31 ans va vivre un conte de fées.

Melvin Dummar s'est vu en effet léguer un seizième de la fortune de l'excentrique industriel, estimée à quelque \$2,5 milliards: sa part se monterait donc à \$150 millions.

Dummar qui est père de quatre enfants, avait un jour donné 25 cents à Howard Hughes, croyant avoir affaire à un clochard. Le milliardaire n'a pas oublié ce geste, semble-t-il, et Dummar en est abusé.



Melvin Dummar, un pompiste de 31 ans, de l'Utah, pourrait bien, pour avoir prêté 25 cents à un "clochard", se trouver subitement millionnaire. Tout dépendra de l'homologation du testament de Howard Hughes déposé hier au tribunal de Las Vegas.

L'incident remonte à janvier 1965. Dummar avait alors pris à bord de sa voiture un vieil homme qui faisait de l'autostop dans le désert du Nevada. L'homme, qui portait une écharpe à la mode russe, lui dit qu'il était Howard Hughes mais Dummar crut qu'il plaisantait.

Selon Dummar, le vieil homme semblait souffrir et il lui proposa de le conduire à l'hôpital. L'homme refusa et lui demanda de le déposer près de l'hôtel Sands de Las Vegas et d'avoir la bonté de lui prêter 25 cents. Dummar refusa tout d'abord de croire en sa bonne fortune. "Il ne pouvait pas s'agir de Hughes, dit-il: un homme aussi riche que lui n'aurait pas eu besoin de récupérer une somme aussi dérisoire". Néanmoins, si c'était lui, il aura remboursé cette dette avec usure.

# Prenez le chemin d'affaires par excellence! Prenez le Turbo!

Il relie Montréal à Toronto deux fois par jour.\*

Toujours rapide, toujours confortable, toujours fiable, mais plus pimpant que jamais dans ses nouvelles couleurs VIA, le TURBO vous mène de centre-ville à centre-ville en 4 heures 15 minutes.



Et puisque le nouvel horaire prévoit un arrêt à Kingston, il est maintenant possible d'aller à Kingston en Turbo. De plus, vous pouvez prendre le TURBO à la gare de Dorval où le stationnement est gratuit.

La prochaine fois que vous irez à Toronto, prenez le TURBO à 8h ou à 18h. En Turboclub ou en Turbocoach, vous apprécierez la rapidité du voyage, la prévenance du personnel et l'atmosphère agréable... sans oublier la bonne nourriture.



Et le TURBO est aussi économique que les autres trains du CN. Par exemple, le billet simple Montréal-Toronto en Turbocoach (tarif rouge) ne coûte que \$17.25

Appelez votre agent de voyages ou le bureau des Ventes Voyageurs du CN.

Pour aller à Toronto... vive le Turbo!

## Une bonne raison de laisser H&R Block se préoccuper de vos impôts

Nous sommes humains et l'erreur est humaine. Par contre, si notre erreur vous occasionne un surplus d'impôt à payer, vous ne payez que cet impôt. Nous payons tout intérêt et pénalité. Nous appuyons notre travail par la garantie renommée H&R BLOCK.

Soyez rassuré sur vos impôts. **H&R BLOCK** POUR VOTRE IMPÔT

- |                                    |                                    |
|------------------------------------|------------------------------------|
| RIVE SUD 679-1116                  | EST CENTRE 274-9488                |
| 2177 Chemin Chambly (Langlois)     | 5042 Avenue du Parc (Pres Laurier) |
| 307 Laurier (St-Lambert)           | 3430 Belanger (Pres St-Michel)     |
| 7250 Taschereau (Place Portobello) | 5716 Sherbrooke E. (Pres Dickson)  |
| LAVAL 687-2957                     | 1865 Ontario (Pres Dorval)         |
| 3621 Levasque (Chomedey)           | 4818 St-Denis (Pres Gifford)       |
| 10384 Lalonde (Roxboro)            | 5235 Balenger (Pres 42e)           |
| 452 Des Laurentides (Pres Viau)    | 8978 Hochelaga (Pres French)       |
| 1877 Labrière (Chomedey)           | 5327 Papineau (Pres Beauharnois)   |
| 3650 De La Concorde (Dorval)       | 2670 Masson (Pres 2e)              |
| 3512 Dagenais (Fabreville)         | 4656 Papineau (Pres Mont-Royal)    |
| OUEST 483-1310                     | NORD 747-1151                      |
| 6151 Sherbrooke O                  | 919 Dacaria (St-Laurent)           |
| 3645 Wellington (Verdun)           | 5208 Dacaria (Pres Isabelle)       |
| 1267 Greene (Coin Maisonneuve)     | 5299 Pie-IX (Pres Grandes-Plaines) |
| 265 - 6e Avenue (Lachine)          | 8175 St-Hubert                     |
| 1783 Church (Coin Laurendeau)      | 5611 Côte-des-Neiges               |
| 5659 Verdun (Pres Beatty)          | 10583 St-Laurent                   |
| 6707 Sherbrooke O                  | 1720 Fleury                        |
| 338 Lalleur (Lasalle)              | 6851 Victoria (Pres Van Horne)     |
|                                    | 4327 Charlevoix (Pres Pa-IX)       |

9 a.m. - 9 p.m. SUR SEMAINE

**la Saie**

Centre Ville 3e étage  
Dorval 2e étage  
Rockland 1er étage

**AUSSI A**  
Centre d'Achat Laval 2e étage  
Place Vauxelles, Bar-de-chaussée  
Centre d'Achat Boulevard 2e étage  
Place Vertu 2e étage

**MAGASINS**  
Kaslo

280 Fort St-Louis (Boucherville)  
210 St-Jean (Longueuil)  
1555 Taschereau (St-Hubert)  
2735 Notre-Dame O  
116 St-Jean Baptiste (Châteauguay)

1277 Schevchenko (Lasalle)  
2900 Notre-Dame O (Lachine)  
5630 Henri-Bourassa  
11930 Sherbrooke E (Pie aux Trembles)  
70 Moreau (St-Luc)

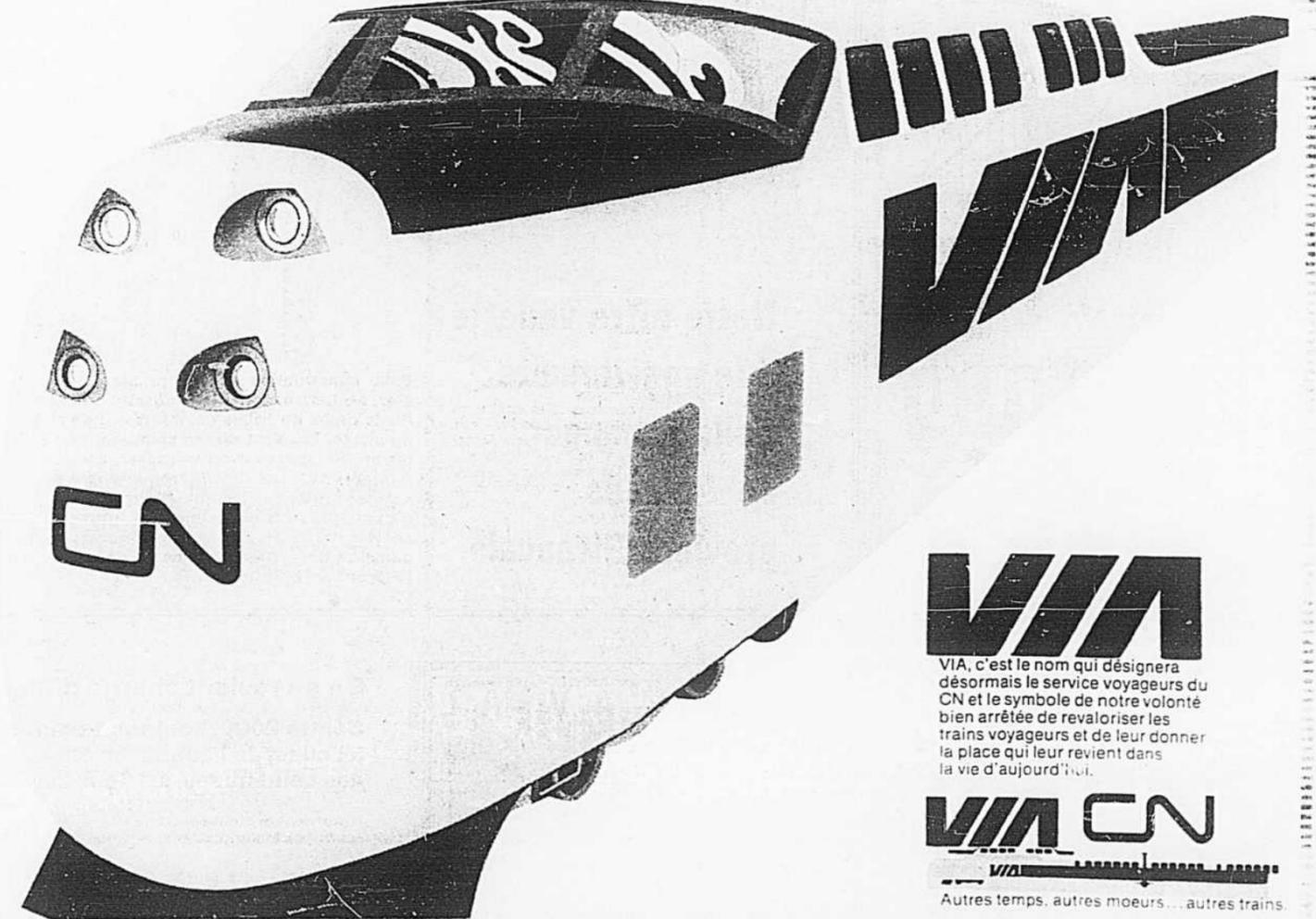
**Sears**

PLACE CHAMPLAIN      PLACE VERTU

Heures de magasin

**AUTRES BUREAUX**  
Châteauguay, Saint-Jean, Iberville, Valleyfield, Saint-Jérôme, Ile Perrot, Saint-Hyacinthe, Chambly, Boucherville, Laprairie, Sainte-Thérèse, Saint-Eustache, Terrebonne, Beloeil

15 DERNIERS JOURS



**VIA**

VIA, c'est le nom qui désignera désormais le service voyageurs du CN et le symbole de notre volonté bien arrêtée de revaloriser les trains voyageurs et de leur donner la place qui leur revient dans la vie d'aujourd'hui.

**VIA CN**

Autres temps, autres moeurs... autres trains.

**mon œil sur montréal** PAR DOLLARD PERREAULT

**Fête des travailleurs**

Ce soir, veille de la fête internationale des travailleurs, le Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM) tient une soirée politique à 20h, à la salle Notre-Dame-du-Rosaire, 805 est, rue Villeray.

Demain, 1er mai, le CRIM organise une manifestation dont le départ est fixé à 20h au square Viger. Le défilé suivra les rues Saint-Denis, Dorchester, Saint-Urbain et Sherbrooke jusqu'au parc Lafontaine. Cette manifestation sera suivie d'une fête populaire à la polyvalente Pierre-Dupuis, 2000, rue Parthenais.

**Bal olympique**

Le Conseil des clubs sociaux organise un bal le 6 mai à l'hôtel Reine-Elizabeth pour lequel il se propose de vendre 1500 billets à \$100 chacun. Les bénéfices seront utilisés pour permettre à des handicapés et à des défavorisés d'assister aux Jeux olympiques, ainsi qu'à aider au financement du Camp olympique de la jeunesse, qui sera monté au parc Lafontaine. Le gouverneur général du Canada, M. Jules Léger, et Mme Léger seront présents au Bal olympique 76. Trois premiers ministres provinciaux ont également confirmé leur présence. Des représentants de tous les pays participant aux Jeux ont été invités.

On peut réserver des billets en composant le numéro 937-9381.

**Santé mentale**

L'Association de la santé mentale proclame la semaine du 2 au 9 mai, la "Semaine de la santé mentale". Les activités de l'association, au cours de cette semaine, porteront principalement sur les personnes âgées. On entend souligner que la santé mentale des personnes âgées est l'affaire de tous.

**La Semaine de l'arbre**

"L'arbre, source de vie" est le thème de la Semaine de l'arbre, du 2 au 8 mai, au cours de laquelle l'Association forestière québécoise et les clubs 4-H, ainsi que le ministère des Terres et Forêts du Québec, entendent inviter la population à préserver nos forêts. Ils invitent notamment les Québécois à planter

des arbres et à faire des promenades en forêt.

On souligne que nos forêts donnent du travail à 110,000 Québécois; qu'elles sont une source d'air pur et un lieu de détente.

**Sécurité de l'enfant**

La semaine du 1er au 7 mai est décrétée "Semaine de la sécurité de l'enfant" par le Conseil canadien de la sécurité qui cherchera, par divers moyens, à rendre les adultes conscients de la nécessité de la prudence, particulièrement à l'égard des enfants. "Les petits, rappelle le Conseil, n'ont pas suffisamment d'expérience pour être en mesure de reconnaître les multiples dangers de la vie de tous les jours; c'est alors aux adultes de les guider et de leur donner le bon exemple."

**Méto**

Les voitures du métro cesseront de rouler à 21h30 ce soir, entre la station Berri-Dumontigny et la station Frontenac. Il en sera de même, les 1er et 7 mai.

De plus, les 1, 2, 3, 4 et 5 mai, le service sur ce même tronçon, arrêtera à 20h. Les 8 et 9 mai, il ne commencera qu'à 13h.

Ces interruptions de service sont dues aux installations de signalisation qui doivent être complétées en prolongement de la ligne 1 jusqu'à la station Beaujeu. Un service provisoire en surface sera à la disposition des usagers pour suppléer au service interrompu du métro.

**CE SOIR**

- L'Armée du Salut lance une campagne de souscription dans la région de Montréal jusqu'au 15 mai. Une cérémonie marquera l'ouverture de la campagne lundi à 12h30, à la Place Ville-Marie. L'objectif fixé est de \$477,000. Les dons peuvent être envoyés à la Campagne de souscription annuelle, Armée du Salut, 1255, rue University, local 627.
- Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, annonce qu'il a signifié un avis de son intention de procéder au classement, à titre de monument historique, des appartements Quinlan, aussi connus sous le nom de Kensington Apartments, aux numéros 4110, 4112 et 4114 ouest, rue Sainte-Catherine, à Westmount. Le minist-



**Un couple chanceux**

M. Maurice Custeau (au centre), président et directeur général de Loto-Québec, remet à M. et Mme Gaston Lebeau, de Sherbrooke, un chèque de \$200,000, le montant du deuxième prix du tirage de la Super-Loto du 23 avril. Le premier prix, soit \$500,000, a été gagné par un commerçant de Laval dont l'identité n'a pas été dévoilée. M. G. Turpin, menuisier de Papineau, a gagné \$100,000.

tre a aussi annoncé son intention de classer bien culturel immobilier le Bishop Court Apartments, au 1463, rue Bishop.

- Le ministère des Affaires culturelles vient de verser \$17,000 à la Société de musique contemporaine du Québec, dont le siège est à Montréal, comme deuxième versement d'une subvention de \$32,000.
- 214,998 personnes recevaient des rentes de la Régie des rentes du Québec à la fin de l'année 1975 signale la Régie, qui a versé la même année \$183,991,300 en rentes. Le total versé depuis janvier 1967 s'élève maintenant à \$56 millions. La Régie célèbre son dixième anniversaire en juillet dernier.
- SEPAFINI, une association de familles du quartier Saint-Jean-Baptiste, tient une expo-vente d'artisanat aujourd'hui de 13 h à 21 h et demain de 13 h à 18 h.
- Un séminaire sur l'hypnotisme est présenté aujourd'hui et demain par M. Rooshikumar Pandya, au Château Champlain, principalement à l'intention des psychiatres, des médecins, des dentistes, des infirmières, des ministres du culte et des éducateurs.
- La Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs, une nouvelle organisation, tient sa première assemblée générale demain et dimanche, au Holiday Inn de Longueuil. La fédération regroupe 265 associations protectrices de lacs de tous les coins du Québec. Des spécialistes exposeront leurs points de vue sur les solutions au problème de la pollution de l'eau.
- La Fédération professionnelle des journalistes du Québec tient son congrès annuel, demain et dimanche, au 1212, rue Panet. Les discussions porteront principalement sur le milieu de travail, les exigences et les contraintes du métier de journaliste, la qualité du travail des journalistes, la concentration des entreprises de presse.
- L'Association des centres d'accueil du Québec tiendra son congrès les 2, 3, 4 et 5 mai, à l'Auberge des Gouverneurs du centre-ville de Québec. Les congressistes échangeront leurs points de vue sur les différents sujets découlant du thème: "Le centre d'accueil face à la réforme: progrès ou recul?" Le ministre des Affaires sociales, M.

Claude Forget, y prononcera une allocution le 3 mai.

• Un colloque sur les diverses allocations versées aux familles se tiendra à l'occasion du congrès de fondation des Organismes familiaux associés du Québec, à Trois-Rivières (Auberge des Gouverneurs, 975, rue Hart), demain et dimanche.

**DEMAIN**

• Le Centre culturel de la Cité des jeunes de Vaureuil présente une causerie du premier conseiller de l'ambassade du Zaïre, M. Bamina N'Coni, à 20h ce soir, à la bibliothèque du Centre. Entrée libre.

**EN VRAC**

- Pour clôturer sa campagne de financement, le Parti québécois des Milles-les tient demain un encan chinois, à 20h, au Centre sportif Laval, 1110, rue Desnoyers, quartier Saint-Vincent-de-Paul; des œuvres d'art et des pièces d'artisanat seront mises en vente.
- Le Comité d'école Saint-Paul, à Duvernay, tient un bazar demain, au 2425, rue Honfleur, de 10h à 21h.
- Le Cercle Saint-Marc présente demain à 20h, à l'auditorium du cégep Vanier, 825, boulevard Sainte-Croix, une séance de cinéma pour adultes. Entrée gratuite pour les membres. Pour renseignements additionnels: Mme M. Karam, 747-9376.
- Une exposition d'œuvres d'art et d'artisanat de 35 créateurs est présentée par la section Bordeaux-Cartierville de la coopérative d'assurance-vie Les Artisans Coopvic, demain et dimanche, de 10h à 22h, au 3621 ouest, boulevard Gouin, dans le cadre du centenaire de la coopérative.
- Maurice Goyette Pontiac-Buick Inc. de Varennes présente une exposition d'œuvres de six peintres du Québec, en collaboration avec la Galerie Morency de Montréal, à l'occasion de son Salon de l'auto 1976, demain de 13h à 21h, et dimanche, de 13h à 18h, au 1691, boulevard Marie-Victorin, à Varennes.
- Le Choeur polyphonique de Montréal et les Petits Chanteurs de la Cathédrale présenteront demain,



**Lutte à la pollution**

L'Association québécoise des techniques de l'eau rendra hommage au journaliste Jean-Pierre Bonhomme de LA PRESSE pour son travail dans le domaine de la lutte à la pollution, lundi, à l'occasion du dîner offert dans le cadre de son congrès annuel qui se tiendra du 2 au 5 mai, à l'hôtel Bonaventure.

à la cathédrale de Montréal, à 15h30, un concert d'œuvres de Jean-Sébastien Bach, sous la direction de M. Guy Robitaille. Entrée libre.

• Les Filles d'Isabelle de Saint-Laurent tiendront une vente de charité demain à partir de 19h30, et dimanche à partir de 10h30, au sous-sol de l'église Saint-Laurent, 203, boulevard Sainte-Croix à Saint-Laurent. Une partie des profits sera versée à la Fondation du rein et à la Société pour la sclérose en plaques.

• Le cercle ABC-Nature des Jeunes Naturalistes présente demain une exposition de travaux de ses membres, de 9h30 à 16h30, au sous-sol de l'église Saint-André-Apôtros, au 10353, rue Waverly.

• La Québec Association of Catholic School Administrators tiendra son assemblée générale annuelle demain de 9h à 17h, au Grand Motor Hotel, 7700, Côte-de-Liesse; il y aura à cette occasion un colloque sur l'avenir de l'enseignement catholique anglais au Québec.

**votre horoscope**

**LES ENFANTS NES CE JOUR** ne s'avouèrent jamais vaincus: ils préféreront la mort plutôt que de se rendre. Ils combattront jusqu'au bout de leurs forces, et à vrai dire, ils seront très forts et surtout, très tenaces. Ils se fixeront un but déterminé, et feront de leur mieux pour y parvenir.

riences passées et ne repoussez pas certaines compromissions indispensables. On essaiera de vous tirer dans les pattes. Inutilement. Vous possédez la chance de votre côté.

Ne souriez pas au récit des déboires des autres comme si cela n'avait pas d'importance. Souvenez-vous de votre passé. Un malentendu familial est éclairci. Les arguments ne vous feront pas défaut.

prévu vous tirera de votre apathie. Vous vous laisserez conquérir au charme d'une personne du sexe opposé qui ne manque pas d'atouts dans son jeu. Vous vous débarrasserez d'une tâche.

Ne vous laissez pas soulever et gardez la tête froide. Votre récent succès attire comme les papillons se rassemblent autour de la lumière. Vos enfants ont besoin de votre soutien. Vous êtes dans la droite.

stacé que vous ne prévoyez pas devant vous. Ne l'attaquez pas de front. Contournez-le. Seul moyen de le circonvenir à votre avantage. Vos réactions seront diversifiées. Ne soyez pas pessimiste.

Remettez à plus tard la signature d'un contrat de travail qui vous obsède. Vous obtiendrez ainsi des conditions plus avantageuses. Bienfait rendu n'est jamais perdu. Pas de pain sans farine. Des rumeurs sont fausses.

Les relations humaines de toutes sortes sont favorisées et vous obtenez partout où vous passez un franc succès. Ce qui ne manque pas d'entraîner diverses jalousies. Une spéculation vous tente. Une parole vous éclaire.

Les ragots qui se colportent sur votre compte ne doivent pas vous affliger outre mesure. Ils sont le fait d'une petite bande de collègues, voire d'amis, jaloux de votre réussite. Le succès vous passionne.

Vous vous dites qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Ce en quoi vous avez tort. Songez donc à ce qui se raconte sous le manteau vous concernant. Un peu d'indulgence, voyons! On vous entoure malgré vous.

Vous devez maintenant diriger vos recherches en direction des domaines que vous n'avez jamais eu le temps ou le courage d'explo-

rer. Vous ferez des découvertes passionnantes. Votre attitude se modifie.

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER  
VERSEAU  
Un faux calcul vous entrainera dans une aventure que vous n'aviez pas souhaitée.

mais dont néanmoins vous devrez vous sortir avec le maximum d'élégance. Vous proposerez une affaire. Vous vous déciderez à l'action.

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS  
POISSONS  
Vous pourrez gagner l'ap-

**ÉCOLE DE DANSE ORIENTALE**  
**DANSE DU VENTRE**  
PAR  
**HÉLÈNE SMOLENS**  
POUR RENSEIGNEMENTS  
**388-0517**

**MAIGRIR**

**Weight Watchers\* vous fait remonter le courant.**

**WEIGHT WATCHERS\***

Faites la dernière mesure... puis... mettez-vous à une classe de Weight Watchers. Et... vous serez mince.

ON PARLE, ON ÉCOUTE ET LE PROGRAMME RÉUSSIT

• HOMMES — FEMMES — ENFANTS

**MONTREAL 727-3788**

POUR UN MESSAGE D'ENCOURAGEMENT 448-0561

• AUCUN CONTRAT • FRAIS D'INSCRIPTION \$4

• CLASSE HEBDOMADAIRE \$3

**WEIGHT WATCHERS\***

**NOUVELLE CLASSE**  
Restaurant FIRESIDE (sous-sol)  
4759, avenue Van Horne  
Mardi 8 heures p.m.

✠

Pour la fête des Mères, deux charmantes idées réalisées en or 18 karat. L'effigie de vos enfants, de \$55. à \$75., elle sera gravée avec son nom et sa date de naissance (gravure en sus); ou son empreinte digitale \$47.50.

**LUCAS JOAILLIER**

1476 ouest, rue Sherbrooke  
Westmount Square • Fairview Pointe-Claire

**Plus de 100 lampes offertes à votre choix à prix très raisonnables!**

Notre rayon de lampes scintille d'un beau choix qu'il nous a été possible de grouper pour vous l'offrir à des prix d'aubaines.

Compte tenu des prix des lampes sur le marché, nous sommes assurés que notre lot de lampes devra s'écouler très rapidement. Hâtez-vous d'en profiter.

Au magasin du Carré Phillips seulement

**BIRKS**  
JOAILLIERS

**ENGAN**  
TOUS LES SAMEDIS

**RECREATHEQUE**  
900 boulevard JARVIS, MONTRÉAL  
Tel: 688-1513 ou 688-0880

## dépêches

**UNE MARCHÉ** sur la Palestine occupée? L'hebdomadaire jordanien "Akbar Al Ousbouh" signale qu'il est question que les réfugiés palestiniens installés dans les divers pays arabes organisent dans quelque temps une marche vers la Palestine occupée. La date exacte à laquelle aurait lieu cette manifestation serait fixée après l'Assemblée générale de l'ONU en septembre prochain et à la lumière des décisions que prendrait l'organisation internationale sur le problème palestinien.

**LA MUNICIPALITE** de Hanoi vient de demander à ses administrés de restreindre le taux de natalité. Dans un document rendu public hier, le comité administratif de la ville indique que ce taux ne devrait pas dépasser deux pour cent alors qu'en 1975, il a atteint 2,49 pour cent. Compte tenu d'une population estimée dans la capitale à 1.400.000 habitants, l'année 1975 a donc vu naître quelque 35.000 enfants. Pour stimuler le mouvement, le comité administratif a promis des récompenses, notamment de l'argent ou des produits de consommation.

**HENRY KISSINGER**, cloué au lit toute la journée d'hier par une attaque de gastro-entérite, quitte aujourd'hui le Zaire pour se rendre au Liberia, cinquième étape de son périple africain. Le secrétaire d'Etat a dû annuler hier tous ses engagements officiels en raison de son indisposition. Ce devait être une journée consacrée au tourisme, conséquence de l'annulation de l'étape du Ghana.

**HUA KUO-FENG**, premier ministre chinois, s'est livré à nouveau hier à une vive attaque contre l'Union soviétique, mettant en garde la Nouvelle-Zélande et les autres pays du Pacifique contre l'expansionnisme du Kremlin. Prenant la parole dans le grand palais du peuple à l'occasion d'un banquet en l'honneur de M. Robert Muldoon, premier ministre néo-zélandais, il a fait allusion à Moscou comme étant "la plus dangereuse source de guerre" et une superpuissance "terriblement ambiguë, mais faible intérieurement".

**LA GREVE** des ouvriers du livre, qui a privé hier la plupart des habitants de la République fédérale allemande de leurs journaux, menace de se durcir. L'Association des éditeurs a en effet décidé de déclarer le lock-out contre les grévistes. Le syndicat estime que cette mesure équivaut à un "chantage brutal et à la terreur psychologique". Mais l'Association des éditeurs répond que la grève menace la santé économique de la presse et que les demandes d'augmentations salariales des typographes sont de l'ordre de 10 pour cent alors que les ouvriers de la plupart des secteurs de l'industrie ont accepté des augmentations de l'ordre de cinq à six pour cent. Ce chiffre représente le taux d'inflation actuel de la République fédérale.

**MONTPELLIER** a été déclaré "ville morte" par les viticulteurs hier au cours de leur journée d'action. Environ 70.000 personnes ont manifesté dans les rues de la ville pour protester contre la détention d'un viticulteur, Albert Teyssyre, accusé d'avoir tiré le mois dernier contre les forces de l'ordre près de Narbonne. Un manifestant et un capitaine des CRS avaient alors été tués. Les viticulteurs voulaient également protester contre les importations de vins de table italiens qui aggravent leurs difficultés économiques.

**SEPT CENTES** écoliers blancs et noirs se sont battus et se sont lancés des pierres hier sur le préau d'une école de Boston qui venait d'être évacuée à la suite d'une alerte à la bombe. L'infirmière de l'établissement et six écoliers ont été blessés au cours de ces incidents. Les forces de l'ordre ont dû intervenir pour mettre fin à la bagarre et pour évacuer les écoliers noirs vers une autre école. Aucune bombe ne fut découverte, mais l'école fut fermée pour toute la journée.

**LA POLICE** cernait toujours hier soir, mais à distance prudente, le corps principal de l'Université de Puebla, à 110 kilomètres au sud-est de Mexico, où depuis mardi des étudiants de droite gardent en otage 12 personnes sous la menace de leurs armes et réclament la démission du recteur, un homme de gauche. Les auteurs de l'attaque ont déclaré aux journalistes au téléphone qu'ils libéreraient leurs otages, étudiants et personnel universitaire neutres pour la plupart, si le gouvernement désignait des médiateurs pour des entretiens. La fusillade, qui a opposé étudiants de droite et de gauche lors de l'attaque de l'immeuble, a fait un mort et six blessés.

## Humphrey renonce à la candidature démocrate

WASHINGTON (PA. AFP) — Résistant aux pressions de ses amis politiques, le sénateur Hubert Humphrey a annoncé hier, les larmes aux yeux, qu'il ne serait pas candidat à l'investiture du parti démocrate en vue des élections présidentielles de novembre prochain. Il n'y aura donc pas de duel Humphrey-Carter.

Au cours d'une conférence de presse télévisée, M. Humphrey a cependant laissé la porte ouverte à une éventuelle nomination par la convention démocrate de juillet à New York. Mais en exprimant ce vœu, on sentait que le cœur n'y était pas.

"J'ai déjà dit que je ne m'engageais pas dans les élections primaires. J'ai également dit que si la convention démocrate avait besoin de moi et faisait appel à moi, je serais prêt et honoré d'être le candidat démocrate à la présidence", a-t-il dit, ajoutant qu'il s'en tenait à cette déclaration.

M. Humphrey a précisé également qu'il serait candidat à un nouveau mandat sénatorial et qu'il ne participerait pas aux élections primaires du New Jersey, au mois de juin.

Pour le sénateur du Minnesota, il semble peu probable que la convention démocrate décide de faire appel à lui et il a écarté l'idée avancée par

certaines de ses partisans qui avaient proposé de constituer un comité pour le cas où il serait amené à faire campagne ultérieurement.

Au cours d'une conférence de presse organisée dans la salle des délibérations du Sénat, point de départ de nombreuses candidatures présidentielles, M. Humphrey a souligné que les impératifs de temps et les nombreuses exigences d'une campagne électorale lui interdisaient de s'engager dans la course à l'investiture.

"A la lumière de ces circonstances, j'ai abouti à une décision: je ne participerai pas aux élections primaires du New Jersey et je n'autorise aucun comité à solliciter des fonds en mon nom, a-t-il dit. Je servirai mon parti de mon mieux en qualité de non-candidat."

Le sénateur a reconnu que sa décision décevrait sans doute ses amis, dont certains avaient espéré jusqu'au bout qu'il s'engagerait dans la bataille.

La date limite pour les candidatures aux élections du New Jersey, où se dérouleront les dernières primaires, était fixée à jeudi après-midi.

De l'avis des spécialistes, le vainqueur de Hubert Humphrey c'est Jimmy Carter, qui court de victoire

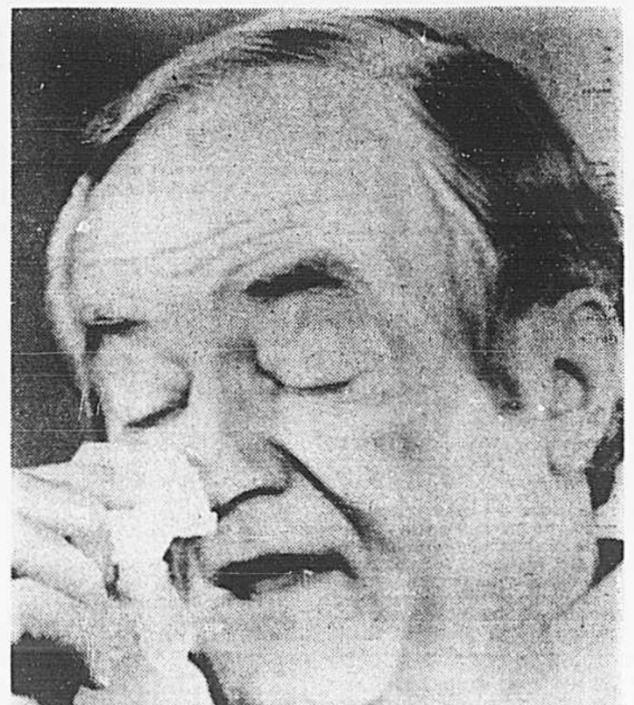
en victoire, effraie les uns, inquiète les autres et cache derrière un maintien aimable une volonté impitoyable. Vainqueur dans sept primaires, il rassemble contre lui tout ce que le parti démocrate compte de notables. Ceux-ci auraient voulu avoir Hubert Humphrey comme porte-drapeau. Ils ont échoué.

Humphrey sera probablement le prochain leader de la majorité démocrate au Sénat, à la place de Mike Mansfield, qui se retire. Il y remplira un rôle très utile.

La décision du sénateur Humphrey de ne pas rechercher l'investiture du parti démocrate aux élections présidentielles de novembre a réjoui certains des concurrents en lice.

M. Jimmy Carter, principal rival de M. Humphrey, a déclaré que l'impasse semblait à présent moins probable à la convention du parti au mois de juillet. Toutefois, a-t-il ajouté, le choix aurait été plus net s'ils s'étaient affrontés à la convention comme on le prévoyait jusqu'à ce jour.

M. Morris Udall, représentant de l'Arizona à la Chambre, a estimé pour sa part que c'était une bonne aubaine. L'espère, a-t-il dit, que ceux qui avaient l'intention d'appuyer M. Humphrey se reporteront sur moi.



C'est avec les larmes aux yeux que M. Humphrey a annoncé hier qu'il ne ferait pas campagne pour l'investiture démocrate à la présidence.

## Une arme de plus pour les militaires argentins: le silence

par Bertrand BELLAIGUE

BUENOS AIRES (AFP) — Le silence constitue désormais une arme de plus utilisée par le régime militaire argentin pour lutter contre la subversion, constatent les observateurs à Buenos-Aires.

Depuis le 23 avril, il est "déconseillé" à la presse écrite, parlée ou télévisée de diffuser toute information relative — de manière directe ou indirecte — à la "subversion", terme par lequel on désigne dans les milieux officiels les activités de la guérilla.

Un journaliste suisse, M. Luc Banderet, arrêté le 15 avril dernier, vient d'être expulsé "pour atteinte à la sûreté de l'Etat", il devient le premier correspondant étranger à subir les conséquences de cette politique du silence.

Les militaires, l'accusent d'avoir, "sous couvert de sa fonction de journaliste, maintenu des contacts avec des éléments extrémistes (la tendance de ces extrémistes n'est pas précisée) afin d'obtenir des informations sur les activités des divers organismes de sécurité pour les envoyer aux journaux et radio européens qu'il représente.

Il a donc ainsi, affirment les militaires, "participé à une œuvre de propagande qui entre dans le cadre des activités de la subversion".

Le gouvernement militaire, indique-t-on de source bien informée, désire établir, dans toute la mesure du possible, un "black out" total sur la lutte sans merci qui oppose les forces de sécurité à la guérilla.

Toute information concernant la violence, indique-t-on, constitue une publicité en faveur de la subver-

sion. Il s'agit donc, par le silence, de réduire à néant les effets psychologiques que pourraient produire ces déboires sur la population argentine et l'opinion étrangère.

C'est pourquoi, depuis une semaine, on ne trouve plus aucune mention dans la presse argentine, de bombes, d'assassinats par la guérilla d'extrême-gauche ou de cadavres "non identifiés" habituellement trouvés criblés de balles dans les terrains vagues des principales villes argentines.

Le seul attentat connu par un communiqué officiel, et diffusé, a été l'assassinat du colonel en retraite Hector Cavagnaro, tué dans la nuit du 25 au 26 avril par des "délinquents subversifs".

Le pays est en guerre, disent les militaires. Quand on est en état de guerre, il ne faut pas donner de

renseignements sur les opérations que l'on mène afin de ne pas informer l'ennemi.

C'est dans cet esprit qu'ils ont demandé aux correspondants étrangers de ne rapporter que "des faits confirmés par des sources responsables" — or celles-ci seront contrôlées — et de faire preuve de "modération" en évitant "tout sensationnalisme" dans les descriptions qu'ils donnent de la situation en Argentine.

Depuis le 1er janvier 1976, 340 personnes sont tombées victimes de la violence en Argentine. Du 24 mars, date de la prise de pouvoir par la junte militaire, jusqu'au moment où le gouvernement a donné, le 23 avril, des consignes de silence à la presse, il y en a eu 158.

Depuis cette date, il n'a pas été possible de connaître le nombre

des autres victimes, de ne savoir dans quel sens évolue actuellement la lutte anti-guérilla.

C'est ainsi que la rumeur d'une attaque qui aurait été lancée le mercredi 27 avril par la guérilla contre un arsenal situé à Villa Martelli, à 10 milles de Buenos Aires, et aurait fait huit morts parmi les assaillants, n'a pu être confirmée ni démentie par les porte-paroles de la junte militaire.

Quant aux organes de presse nationaux, ils n'ont pas non plus intérêt à enfreindre les consignes de silence gouvernemental. Depuis un mois, quatre quotidiens de province l'ont appris à leur dépens en étant fermés quelques jours pour "avoir violé les normes relatives à la diffusion d'information" et "porté atteinte à l'ordre et à la paix dans le pays".



Les membres du Politburo ont porté la dépouille du ministre de la Défense de l'Union soviétique, Andrei Gretchko, qui a été inhumée au mur du Kremlin, hier. On reconnaît le président Podgorny, le secrétaire-général du PCUS, M. Leonid Brejnev, et le premier ministre Kossyguine.

## Un spécialiste des armements succède à Gretchko à Moscou

MOSCOU (AFP) — Les dirigeants soviétiques ont préféré confier le portefeuille de la Défense à un spécialiste militaire de la hiérarchie du parti plutôt qu'à un militaire prestigieux, constatent les observateurs à Moscou après la nomination de M. Dimitri Oustinov en remplacement du maréchal Andrei Gretchko, décédé lundi.

M. Oustinov était en effet, à 68 ans, secrétaire du comité central, spécialiste des questions militaires depuis 1965, et il venait d'être élu membre du politburo au 25<sup>e</sup> congrès du P.C. soviétique.

Assimilé au grade de général-colonel (général de corps d'armée), M. Oustinov a été promu à celui de général d'armée à l'occasion de sa nomination. Il fait néanmoins figure de civil à côté du général Victor Koulikov ou du maréchal Yakobovski, considérés le plus souvent par les spécia-

listes militaires comme successeurs possibles du maréchal Gretchko.

On avait déjà parlé de M. Oustinov comme d'un possible ministre de la Défense en 1967, pour succéder au maréchal Malinovski. Mais, selon certaines sources, la hiérarchie militaire n'aurait pas vu alors d'un bon oeil cette proposition, et finalement le maréchal Gretchko fut préféré à M. Oustinov.

Hâte inhabituelle

Cette fois le nom du nouveau ministre de la Défense a été connu le jour même des funérailles de son prédécesseur. Cette hâte inhabituelle peut s'expliquer par le désir de ne pas laisser vacant un poste d'une telle importance. Mais elle peut aussi s'interpréter comme une volonté d'éviter tout flottement ou toute pression éventuelle de la hiérarchie militaire pour le choix du remplaçant.

M. Oustinov a une longue expé-

rience des questions d'armement. Il a en effet terminé des études de mécanique militaire à Leningrad. Après avoir été directeur d'une usine, il devait assumer la responsabilité gouvernementale de l'industrie d'armements de 1941 à 1957.

M. Oustinov a été ensuite vice-président du conseil des ministres, puis en 1963, premier vice-président du conseil. En 1965, il était nommé secrétaire du comité central du PC soviétique, poste qu'il devrait abandonner au cours d'un prochain plenum de cet organisme.

Cette ascension régulière de ce fils d'ouvriers, à travers différentes époques politiques, ne peut donc pas permettre de classer le nouveau ministre parmi les fidèles de M. Léonide Brejnev, secrétaire général du PC soviétique. Sa titularisation récente au bureau politique semble néanmoins montrer qu'il ne doit pas s'être opposé à la politique de ce dernier.

## Le gouvernement rouvre le dossier sur la mort de Martin Luther King

WASHINGTON (Reuter) — M. Edward Levi, ministre de la Justice, a ordonné hier une réouverture partielle du dossier sur le meurtre de Martin Luther King.

Cette enquête portera sur des archives jusqu'ici secrètes et cherchera à déterminer si le FBI a agi de manière incorrecte avant ou après le meurtre. Les termes employés indiquent qu'il ne s'agira pas d'une nouvelle enquête générale, avec interrogatoire approfondi de tous ceux ayant joué un rôle dans l'affaire.

Le pasteur noir, dirigeant des droits civiques, fut assassiné à Memphis, Tennessee, il y a huit ans. Le meurtrier, James Earl Ray, fut arrêté plus tard à Londres. Lors du procès, il a plaidé coupable mais s'est depuis rétracté, affirmant que l'aveu lui avait été extorqué. Il n'a pu obtenir jusqu'ici une réouverture du procès.

M. Levi a souligné en même temps qu'une étude des archives du FBI menée pendant cinq mois n'avait fourni "aucune base permettant de penser que le FBI ait causé de quel-

que façon que ce soit la mort du Dr King".

L'enquête préliminaire, a-t-il dit, ne donne aucune raison de penser que l'enquête du FBI sur l'assassinat n'a pas été approfondie et honnête.

Cependant, a ajouté le ministre de la Justice, l'enquête a révélé clairement que le FBI, longtemps avant le meurtre de King, avait entrepris un programme de surveillance et de persécution "afin de le discréditer et de lui porter préjudice ainsi qu'au mouvement qu'il dirigeait".

## Scandale à la Banque d'Angleterre?

LONDRES (AFP) — Plus de trente députés travaillistes ont déposé hier aux Communes une motion demandant une enquête de Scotland Yard sur la banque d'Angleterre dont certains responsables sont soupçonnés d'avoir contrevenu à la législation sur les changes.

La Banque d'Angleterre ayant annoncé mercredi soir qu'elle ouvrirait sa propre enquête avec l'aide de la Trésorerie, pour vérifier qu'aucun de ses employés n'avait commis de fraude. Les députés signataires de la motion estiment que l'affaire est si importante qu'elle ne peut être examinée seulement par la Trésorerie.

Selon certains journaux, la fraude, par un ou plusieurs hauts fonctionnaires de la banque d'Angleterre, pourrait se monter à 50 millions de livres (environ \$85 millions). Elle aurait porté sur une devise titre qui sert aux Britanniques à acheter des biens immobiliers à l'étranger. Pour l'un des députés, l'affaire ressemble au plus grand scandale financier des cinquante dernières années.



Dimitri OUSTINOV

# le monde

## La course à la présidence est ouverte au Portugal

LISBONNE (AFP) — Le Conseil de la révolution s'est réuni hier pour la première fois depuis les élections afin de faire le point sur la situation politique et de discuter de l'épineux problème de la course aux présidentielles qui est désormais ouverte.

Le PPD (Parti populaire démocratique — centre droit) a pris les devants en choisissant le général Ramalho Eanes, chef d'état-major des forces armées, qui jouit d'un prestige et d'une estime certains, tant dans les milieux militaires que politiques.

Cette décision a surpris par sa rapidité, d'autant que le PPD avait auparavant avancé un certain nombre de noms, notamment celui du général conservateur Pires Veloso, commandant de la région militaire du nord. Aussi dans certains milieux, se demande-t-on si le PPD en collant au général Eanes, n'a pas voulu le brûler.

Coup de théâtre prématuré? se de-

mande "Diario de Lisboa" (proche du PC) qui considère que cette manœuvre rend plus difficile un consensus au sein des forces armées. Pour les socialistes qui verraient d'un bon oeil un militaire comme le général Eanes s'installer au palais de Belem, c'est aux forces armées à s'entendre d'abord et à choisir, faute de quoi ils pourraient toujours se rabattre sur un civil.

Quant au parti communiste, qui accepterait vraisemblablement de se rallier au général Eanes, il se borne prudemment à déclarer que le président devra être un militaire du 25 avril ou une personnalité fidèle aux idéaux de libération et de liberté du 25 avril.

Pour sa part, le "Jornal de Noticias", révèle qu'au cours d'une réunion, tenue il y a quelques jours, plusieurs conseillers de la révolution et militaires opérationnels (conserva-

teurs) ont choisi, avec l'appui du général Eanes, la candidature du général Pires Veloso. En contre-partie à la gauche, ils auraient proposé le commandant Melo Antunes pour présider la commission constitutionnelle prévue par le pacte MFA-PARTIS.

Dans le cas d'une candidature du général Pires Veloso, il faudrait s'attendre à voir surgir un candidat de la gauche.

Quant aux ambitions de l'amiral Pinheiro de Azevedo, actuel premier ministre, qui a déjà constitué un cabinet fantôme pour préparer sa course à la présidence, il ne paraît pas devoir recueillir le soutien des principaux partis politiques et sa candidature diviserait également les forces armées.

La balle est en tout cas dans le camp des militaires, et ce n'est qu'en l'absence d'un consensus qu'un ou plusieurs candidats civils pourraient surgir.

## La construction européenne va mal

PARIS (AFP) — Les présidents des plus hautes instances européennes ont lancé hier soir à Paris un cri d'alarme devant les échecs répétés enregistrés sur la voie de la construction européenne, au cours d'une conférence conjointe organisée par la section française du mouvement européen.

MM. Gaston Thorn, premier ministre du Luxembourg et président en exercice du Conseil européen, Georges Spénale, président du Parlement européen, et François-Xavier Ortoli, président de la Commission européenne, ont fait un bilan extrêmement pessimiste de l'évolution actuelle de l'Europe, et ils ont lancé un appel pour que les Neuf manifestent d'urgence une volonté politique pour relancer la construction européenne.

M. Thorn, qui parlait, comme MM. Spénale et Ortoli, sur le thème "Demain, l'Europe des peuples", a fait un rappel des échecs récents de la communauté, notamment à l'égard de l'union économi-

que et monétaire. Il a ajouté: Les choses vont mal, je ne me ferais pas le complice d'un enterrement anonyme.

Le premier ministre luxembourgeois a regretté l'absence d'une volonté politique soutenue jour après jour qui donnerait à l'Europe sa chance de survie.

M. Thorn a souligné l'urgence, pour chacun des membres de la communauté, de consentir, dans l'immédiat, des sacrifices aux autres membres de la CEE. On ne peut plus, a-t-il affirmé, dire: chacun pour soi, rien que pour le meilleur et encore, à la carte. Il a ensuite insisté sur le fait que l'Europe doit aujourd'hui se fixer un horizon, quelle que soit la date sur laquelle les Neuf se mettent d'accord pour parvenir à l'union souhaitée. C'est pourquoi, a-t-il précisé, le rapport Tidemans sur son importance. Même si chacun peut formuler des réserves à son égard.

Le premier ministre luxembour-

geois avait été reçu en fin de matinée par le président Giscard d'Estaing, et il avait souligné à l'issue de son entretien la volonté manifestée par la France de poursuivre activement la construction européenne.

Il avait ajouté: Je voudrais avoir la même conviction de la part de chacun de nos partenaires. Cela me rassurerait.

Au cours de la conférence organisée par le mouvement européen, les trois orateurs ont insisté sur l'importance de l'élection au suffrage universel de l'assemblée parlementaire européenne et sur la nécessité de respecter les institutions européennes, afin que les Neuf puissent exprimer au niveau politique ce que représente l'Europe. M. Spénale a donné le ton de cette conférence en déclarant, à l'ouverture des débats: Les mauvais jours sont venus. Il faut craindre le retour à l'indifférence, d'où l'urgence de prendre des décisions sur l'Europe des citoyens et sur l'élection du parlement européen.

## Liban: Sarkis a l'appui de la Syrie

BEYROUTH (AFP-Reuter) — M. Kamal Joumblatt, chef de file des partis progressistes libanais, a déclaré hier soir que le maintien de la trêve est lié à l'ajournement des élections présidentielles prévues pour demain et que le bloc islam-progressiste veut faire retarder.

M. Joumblatt a critiqué encore une fois la Syrie et son ministre des Affaires étrangères, M. Khaddam, accusant Damas d'exercer des pressions illégales sur les députés libanais en ce qui concerne l'élection d'un nouveau chef d'Etat.

Selon certains journaux libanais, au moins 41 des 98 députés du parlement libanais sont favorables à M. Elias Sarkis, candidat appuyé par la droite et la Syrie, contre seulement 25 pour M. Raymond Eddé, libéral modéré soutenu par la gauche.

M. Joumblatt a évoqué un complot visant à créer une confédération syro-jordanienne libanaise comprenant la Cisjordanie en rétrogradant la ferme op-



Les deux principaux aspirants à la présidence de la République libanaise: à gauche M. Raymond Eddé, président du Bloc national; à droite M. Elias Sarkis, président de la Banque centrale du Liban.

position de la gauche à la tenue de l'élection du président demain.

Hier, l'entrée à Beyrouth d'un régiment de l'Armée de libération de la Palestine venant de la Syrie via le Sud-Liban, a créé un certain émoi dans la capitale. Ce régiment s'est rendu à Beyrouth pour renforcer les unités de l'ALP chargées de superviser l'application de la trêve.

Des voyageurs en provenance de Damas ont déclaré à Beyrouth hier que le parti Baas au pouvoir en Syrie soumet actuellement à des restrictions les activités des chefs de file du parti communiste. Les observateurs s'interrogent sur ce nouvel état de choses et ses incidences sur les relations soviéto-syriennes.

## Bombe à l'ambassade soviétique à Pékin

PEKIN (Reuter) — Deux gardes chinois ont été tués hier par l'explosion d'une bombe à l'ambassade d'Union soviétique à Pékin, a annoncé hier à Moscou l'agence Tass.

Dans une brève dépêche datée de Moscou, l'agence soviétique déclare que l'explosion au portail de l'ambassade a endommagé l'immeuble.

A Pékin, les correspondants de presse ont pu constater que l'explosion avait arraché une porte et brisé des vitres.

L'Agence Tass a précisé qu'à la suite de cet attentat, une protestation officielle a été présentée mais ne donne aucun autre détail.

A l'ambassade soviétique de Pékin, on s'est refusé à tout commentaire sur la dépêche de l'agence Tass.

Interrogé hier matin, un porte-pa-

role du ministère chinois de l'Information a confirmé qu'une explosion avait bien eu lieu et il a déclaré que l'affaire faisait l'objet d'une enquête.

Il s'est refusé à tout commentaire, en particulier sur certains rapports de presse indiquant que les gardes chinois auraient succombé à leurs blessures.

Les soldats chinois ont laissé hier matin les journalistes approcher jusqu'aux grilles de fer de la vaste enceinte de l'ambassade et de la résidence des diplomates soviétiques. La porte de bois du poste de garde qui forme une partie du mur d'enceinte a été arrachée de ses gonds. La fenêtre de derrière du poste a été brisée et des éclats de verre jonchaient le plancher sur lequel une chaise était renversée.

## La question de confiance est posée en Italie

ROME (UPI) — Le débat sur la question de confiance posée mercredi à la chambre des députés par le premier ministre italien Aldo Moro s'est poursuivi hier et a été marqué, entre autres par l'intervention de M. Giancarlo Pajetta, membre du bureau politique du parti communiste.

Interpelant ses collègues démocrates chrétiens, M. Pajetta a déclaré: "Espérez-vous une intervention américaine dans les élections? Nous pensons que l'Europe a besoin d'une Italie unie et stable, capable de ne pas dépendre du chantage américain". M. Pajetta a ajouté que son parti était prêt à contribuer à la lutte contre l'inflation, "mais pas sous le complicité".

Le débat à la chambre des députés devrait se terminer aujourd'hui et déboucher, en toute logique, sur la démission du gouvernement Moro. Les élections législatives se dérouleront, dans cette perspective, le 20 juin.

**fine porcelaine "Kind of Loving" de "Royal Doulton"**

Prix Simpsons

### 2096

ouvert 5 pces

Ajoutez une note d'élégance à votre table en la garnissant de cette fine porcelaine anglaise "Kind of Loving" de "Royal Doulton", maintenant disponible chez Simpsons à prix spécial! Vous pourrez choisir parmi sept ravissants motifs floraux aux doux coloris sur fond blanc.

A. "Pastorale" pastel multicolore.  
B. "Coniston" bleu pâle/rose pâle.  
C. "Ainsdale" vert pâle/jaune.  
D. "Rondelay" vert/blanc.  
E. "Counterpoint" bleu/gris.  
F. "Sonnet" vert pâle/or.  
G. "Paisley" vert pâle/beige.

Le couvert 5 pces comprend une de chaque assiette salade/dessert, assiette pain et beurre, tasse et soucoupe.

**Éléments libres "Kind of Loving"**

Assiette à diner 10 1/2"	672
Assiette salade/dessert 8"	499
Assiette pain et beurre 6 1/2"	291
Tasse et soucoupe	661
Tasse seulement	395
Bol à soupe 8"	626
Coupe à fruits	385
Bol à céréales	629
Crémier	875

Sucrier couvert	1365
Théière 6 tasses	2765
Cafetière 6 tasses	2765
Plat ovale 13 1/2"	2065
Plat ovale 16"	2975
Légumier ouvert de forme ovale	2275
Légumier couvert	1025
Saucière seulement	1365
Soucoupe seulement	836

Rayon 757 au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.  
**Composez 842-7221... jour et nuit.**

UNE VENTE BOURDONNANTE POUR TOUTE LA FAMILLE

VITE UN COUP DE FIL 842-7221

# GRANDE VENTE MAI SIMPSONS

En ville • Fairview • Les Galeries d'Anjou • Le Carrefour Laval

# Solde!

modèles de démonstration, d'étalage: radio AM/FM, réveil, portatives, Solid State, numériques, de table; marques connues, garantie

Prix orig. Simpsons 29.99 à 59.99

## 2288 à 4488

Une occasion unique pour vous procurer à bon compte la radio que vous désirez pour la maison, le chalet ou le camping! Simpsons vous en propose une vaste sélection offerte à prix de solde spécialement pour la grande Vente Mai Simpsons! Toutes sont des modèles de démonstration ou d'étalage provenant de manufacturiers réputés tels que "RCA", "Lloyd's" et "Juliette". Ils sont en parfait état de fonctionnement et entièrement garantis. Ne manquez pas cette offre... ce sont des excellentes suggestions-cadeaux pour la fête des Mères et la fête des Pères!

Ceci est un solde saisonnier, les articles seront en vente jusqu'à épuisement du stock.  
Rayon 770 au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.  
Pour achat en personne seulement

**économisez! peinture Simpsons**

A. Rabais \$4 le gallon — émail blanc pur. Fini luisant résistant. Inaltérable et rebelle aux taches et à l'écailage. Couvre jusqu'à 600 pi. ca. Blanc seulement.  
Rég. 5.79 pin. 4.19  
Prix rég. Simpsons 18.99 1.49

B. Rabais 3.36 le gallon — blanc pur pour plafonds. S'applique facilement, ne dégoutte presque pas. Fini mat. Séchage rapide. Les accessoires se lavent avec eau et savon.  
Rég. 3.79 pin. 2.79  
Prix rég. Simpsons 12.95 9.55

C. Rabais \$2 le gallon — couche de fond à base d'huile pour l'intérieur. Pour apprécier et sceller les surfaces en bois, métal avec ou sans fini. Chaque gallon couvre jusqu'à 600 pi. ca.  
Rég. 3.59 pin. 2.99  
Prix rég. Simpsons 11.99 gal. 9.99

Aussi disponible non représenté D. Latex blanc pour l'extérieur. Gallons seulement.  
Prix rég. Simpsons 9.69 gal. 7.19

E. Peinture blanche à base d'huile pur pour plafonds. Gallons seulement.  
Prix rég. Simpsons 11.99 gal. 9.19

F. Peinture latex pour planchers. Gris clair ou gris ardoise.  
Rég. 3.79 pin. 2.79  
Prix rég. Simpsons 12.59 gal. 9.99

G. Peinture à base d'huile pour planchers. Gallons seulement. Gris clair ou gris ardoise.  
Prix rég. Simpsons 10.99 gal. 8.99

**pompe 1/2 c.v. à jet convertible**

Prix rég. Simpsons 179.98

## 154.99

Rabais 24.99! Ensemble à pompe à jet convertible, efficace et au rendement 50%! Profitez de ce rabais intéressant pour vous la procurer... elle vous est offerte assemblée et prête à fixer! L'ensemble comprend: pompe 1/2 c.v. (1145 v. 60 cy.) monté sur réservoir horizontal galvanisé contenant 13 gallons américains. Contrôle de pression avec interrupteur, clapet de pied avec filtre. Profondeur à 70". Environ 14" x 27" x 27"

Rayon 771 au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

**accessoires pour vos travaux**

A. Ens. rouleaux 7/8" "Bird Cage". Pour peindre facilement et rapidement. Comprend rouleau 7/8" et plateau en métal.  
Prix rég. Simpsons 3.98 3.19

B. Pinceaux Simpsons en pures soies de porc. Pour base à l'huile ou latex.  
1 po. 2 po. 3 po. 4 po.  
Rég. 1.25 Rég. 2.49 Rég. 4.39 Rég. 5.49  
99¢ 1.99 3.19 3.99

C. Térébenthine. Enlève vernis et peinture. Nettoie aussi les surfaces et les pinceaux.  
Rég. 2.25 pin. 1.99  
Prix rég. Simpsons 6.49 gal. 5.99

D. Mastic. Paquet 1 lb  
Prix rég. Simpsons 39¢ paq. 4/125

E. Calfeutrage composé. Blanc ou gris  
Prix rég. Simpsons 39¢ ch. 3/159

F. Cartouche caoutchouc butyle pour calfeutrage. Pour calfeutrer autour des fenêtres, joints. Pour utilisation à calfeutrage.  
Prix rég. Simpsons 1.99 1.75

G. Fusil à détente pour calfeutrage. Une façon simple et rapide de calfeutrer.  
Prix rég. Simpsons 1.99 1.79

**rabais 2.99 à 9.99 échelles aluminium**

A. Escabeaux.  
5' ..... 29.98 26.99  
6' ..... 31.98 28.99  
7' ..... 33.98 30.99  
8' ..... 44.98 39.99

B. Echelle extensible.  
16' ..... 43.98 39.99  
20' ..... 54.98 48.99  
24' ..... 65.98 58.99  
28' ..... 76.98 68.99  
32' ..... 87.98 79.99  
36' ..... 98.98 89.99

Rayon 774 au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

**COMPOSEZ 842-7221... jour et nuit**

### Religieuse accusée d'infanticide

BRIGHTON, Etat de N.-Y. (APP) — Une religieuse du couvent de Notre-Dame de Lourdes, à Brighton, Etat de New York, a été accusée, hier, d'avoir tué son enfant qui venait de naître.

C'est ce qu'a annoncé, au cours d'une conférence de presse, M. Eugene Shaw, chef de la police de Brighton, dans la banlieue de Rochester.

Le bébé est mort asphyxié avec un chiffon enfoncé dans sa bouche, a précisé M. John F. Edland, médecin chef du comté de Monroe. Son corps a été retrouvé dans un panier en osier dans le couvent.

Carol Murphy, 35 ans, appelée de son nom de religieuse sœur Maureen, a été directrice d'une école catholique. Elle se trouve maintenant dans un hôpital de Brighton.

### Le meurtre de Jean-Guy Fournier

## Bien que tachés de sang, Jean-Guy Dubois et Jacques Ouimet n'auraient subi aucune blessure

Si Jean-Guy Dubois et Jacques Ouimet se sont vus, à l'égard l'un de l'autre, des sentiments pour le moins belliqueux, et si leurs vêtements étaient tachés à la fois de boue et d'une substance rougeâtre, ils ne portaient aucune blessure apparente, et ne semblaient pas avoir reçu de coups.

C'est ce qu'a déclaré hier après-midi l'agent Robert Ferland, au procès que subissent les deux hommes, devant le juge Claire Berrette-Joncas, pour le meurtre de Jean-Guy Fournier.

Selon ce policier, Dubois aurait lancé à Ouimet, en arrivant au poste, et en tendant de le frapper à la figure:

"C'est le temps de te battre, viens. Vous autres, la police, mêlez-vous pas de ça."

Quant à Ouimet, qui était alors menotté, il aurait demandé aux policiers:

"Détaché-moi, que je le tue, cet hostile-là!"

L'agent Ferland a par ailleurs rappelé qu'en quittant le poste, il était retourné avec son compagnon de travail sur les bords du canal Lachine, où le corps de Fournier devait être repêché quelques heures plus tard, et qu'il avait lui-même retrouvé ce qui était une première mare de sang frais (de la grandeur d'une soucoupe) dans un aiguillage de chemin de fer, et à peu de distance de là, d'autre sang dans une feuille morte.

D'ailleurs, de la rue St-Patrick au canal, il y avait des taches de couleur rouge un peu partout, ainsi que deux traces parallèles dans l'herbe et le gravier. L'une de vingt pouces de longueur, une autre d'une trentaine de pouces.

### Inspecteurs aériens de retour au travail

TORONTO (PC) — Les inspecteurs en sécurité aérienne du Québec et de l'Ontario, en grève depuis le 19 mars, sont retournés au travail, hier. C'est ce qu'a annoncé un fonctionnaire du ministère fédéral des Transports responsable des permis.

Selon M. Paul Rivers, ce geste fait suite aux pourparlers intensifs, durant la fin de semaine, avec l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada qui avait demandé une augmentation de salaire de 35 pour cent pour un contrat d'un an.

### Le cas du capitaine Giroux: le juge se prononcera le 20 mai

QUEBEC (PC) — Le juge Paul-Emile Fortin, de la Cour des sessions de la paix, décidera le 20 mai si le capitaine Jean-Claude Giroux, des Forces canadiennes, doit ou non subir un procès sous une accusation de négligence criminelle.

L'enquête préliminaire du militaire de 32 ans s'est terminée, hier, à Québec, avec la présentation des plaidoiries des procureurs.

Pendant que la défense soutenait que la tragédie qui a coûté la vie à six cadets avait été le résultat d'une série d'erreurs, minimes en soi, impliquant plusieurs personnes, la Couronne affirmait de son côté que le capitaine Giroux avait manqué à son devoir en ne vérifiant pas les explosifs.

Rappelons que les six cadets ont été tués, le 30 juillet 1974, quand une grenade "vivante" qui se trouvait parmi des grenades "inertes" a fait explosion durant un cours sur la sécurité dans le manège des explosifs donné par le capitaine Giroux.



**Un coin de France fleurit au cœur de la métropole.**

La plus récente fleur des hôtels Air France, ce bouquet d'hôtels luxueux qui fait le tour du monde, ouvre ses portes le 15 avril. Une partie du Complexe Desjardins.

**HOTEL MERIDIEN MONTREAL**

Un des hôtels d'Air France dans le monde.

En ville Fairview  
Les Galeries d'Anjou  
Le Carrefour Laval

# GRANDE VENTE MAI SIMPSONS

# super spéciaux du samedi

Un essaim de bons achats bourdonne chez Simpsons. Profitez d'excellentes aubaines sur des articles saisonniers pour le foyer et la famille. Quantités limitées. Pièces disparates et fins de séries. Séries interrompues de tailles et de coloris. En vente, samedi, aux 4 magasins Simpsons sauf indication contraire. Pour achat en personne seulement.

### rabais 25% sur jolis pulls-mode pour dames

Voici les pulls dernier cri aux rayures ensoieillées! Confection par un manufacturier réputé en 50% acrylique/45% polyester/5% soie. Noir brun ou marine/rouge sur fond blanc. P(34), M(36), G(38). (Séries interrompues de tailles)

Cardigan enveloppant Prix rég. Simpsons \$22	Pull à encolure bateau Prix rég. Simpsons \$13
Gilet sans manche Prix rég. Simpsons \$13	Pull à encolure en T Prix rég. Simpsons \$15

Rayon 736, au troisième

### meubles de vivoir style colonial

rabais \$65 - divan-lit et fauteuil allés - 6 ens. seulement! Cadres en bois dur. Divan-lit construit avec ressorts lovés. Coussinage "Serofam"; fauteuil avec dossier et siège à coussins amovibles rembourrés mousse. Fini Salem.

Prix rég. Simpsons 279.98 **219<sup>98</sup>**

rabais \$45 sur berceuses assorties. 6 seul!

Prix rég. Simpsons 114.98 **69<sup>98</sup>**

En ville seulement.

solde! tables d'appoint sty'e colonial. Construction en bois dur fini pin foncé. Pieds tournés, ferrures fini laiton antique. 10 tables à café et 20 tables à étageres.

Prix rég. Simpsons 29.98 **19<sup>98</sup>**

Rayon 769 au sixième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

rabais \$60 - ensemble divan-lit et berceuse - 3 ens. seul! Cadres en bois dur, divan-lit avec ressorts lovés, coussinage "Serofam"; berceuse avec siège et dossier à coussins amovibles rembourrés mousse. Fini pin.

Prix rég. Simpsons 289.98 **229<sup>98</sup>**

rabais \$45 - berceuses assorties. 5 seul!

Prix rég. Simpsons 114.98 **69<sup>98</sup>**

Ville d'Anjou seulement.

Rayon 769 au sixième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

### robes en polyester imprimé sans souci

Prix Vente Mai **14<sup>99</sup>**

Faites preuve de bon goût, portez ces ravissantes robes à manches courtes en polyester rebelle aux plis. Jupe évasée et glissière devant. Motif géométrique dans les tons fume/rouille ou arctique. 10-18 dans le groupe.

Rayon 734 au troisième.

### draps et taies en percale sans repassage

Prix Vente Mai

Simple 60" x 72" 6 <sup>99</sup>	Queen 60" x 80" 11 <sup>99</sup>
Double 60" x 80" 8 <sup>99</sup>	Taies d'oreillers 12" x 20" 4 <sup>99</sup>

Draps en percale de qualité au motif décoratif floral sur fond blanc de "J.P. Stevens". 50% polyester/50% coton (180 fils au po. ca.). (Dimensions approximatives).

Rayon 751, au quatrième.

### fameuse machine à laver/essoreuse "Hoover"

Prix Vente Mai **189<sup>98</sup>**

8 seul! Profitez de ce bas prix Vente Mai! Machine à laver robuste et compacte pouvant contenir une brassée familiale. Essoreuse en quelques secondes. Aucune installation requise. Modèle portatif se déplaçant sur roulettes. Modèle 9617.

Rayon 756, au cinquième. En ville seulement.

### rabais \$10 - machine à coudre "Kenmore"

Prix rég. Simpsons 199.99 **149<sup>99</sup>**

20 seul! Modèles en aluminium léger avec moteur incorporé. Cadran réglable pour points comprenant zig-zag, droit, surjet invisible, point extensible. Rebobinage monté sur les dessus. Modèle 1250.

Rayon 745, au quatrième.

### rabais \$5 sur vestes simili-cuir pour dames

Prix rég. Simpsons \$25 **19<sup>99</sup>**

Pour vos longues promenades printanières, veste simili-cuir en chlorure de polyvinyle qui se nettoie tout simplement avec un linge humide. Devant droit, fermeture à bouton-pression devant. Beige seulement. 10-14.

Rayon 731, au troisième.

### rabais \$4 à \$12 sur chemises pour jeunes gens

Prix rég. Simpsons \$14 à \$22 **9<sup>99</sup>**

De la Boutique "Momentum"... des chemises sport à prix spéciaux! Pratiques modèles ajustés avec boutonnage devant et manches longues. Choix de gaze, tricot ou tussore en coton ou coton-nylon. Séries interrompues d'encolures et coloris dans une variété de tons unis et motifs imprimés. Encolures P (14-14 1/2), M (15-15 1/2), G (16-16 1/2).

Rayon 715, boutique Momentum, au deuxième.

### Bottes à outils et coffres "Craftsman" à bas prix.

Prix rég. Simpsons

Boîte à outils, #33179	7.99 <b>5<sup>19</sup></b>
Boîte à outils, #33187	5.89 <b>3<sup>99</sup></b>
Coffre 3 tiroirs, #33235	67.98 <b>54<sup>99</sup></b>
Boîte à outils 4 plateaux, #33222	29.98 <b>19<sup>99</sup></b>

Rayon 774, au sous-sol.

Rabais 7.96 sur chauffefer portable "Electrohome" Chaleur radiante instantanée à air pulsé

Prix rég. Simpsons 27.95 **19<sup>99</sup>**

Rayon 771, au sous-sol.

Peinture latex ou base à l'huile pour l'extérieur. Peinture de première qualité, ne s'écaille pas, garantie une couche. Variété de coloris prémélangés (pas de blanc).

Prix rég. Simpsons 3.29 à 3.59 **1<sup>99</sup>**

Prix rég. Simpsons 10.99 à 11.99 **5<sup>99</sup>**

Rayon 772, au sous-sol. En ville seulement.

Ens. de golf 7 pcs pour hommes. Comprend les bois #1 et #3, les fers #3, #5, #7, #9 et un putter. Choix de "Spalding Sureflight" ou "Campbell Royal Scott".

Prix Vente Mai **49<sup>99</sup>**

Rayon 758, au cinquième

Maillots pour garçons. Rabais \$1. Maillots en acrylique avec envers en doux molleton brosse. Encolure arrondie, manches longues, taille et poignets côtelés. Marine, bleu roi ou rouge. P.M.G.T.G.

Prix rég. Simpsons 4.99 **3<sup>99</sup>**

Rayon 714, au deuxième.

Maillots "T" pour garçons. 100% coton. Imprimés variés. Blanc, beige ou bleu. P.M.G.T.G.

Prix rég. Simpsons 2.29 **1<sup>99</sup>**

Rayon 788, au sous-sol.

Chaussettes en nylon pour garçons. Nylon extensible. Tons unis et motifs fantaisie. Bleu, brun, beige ou marine. Une seule paire de 8 à 10½.

Prix Vente Mai 59-42<sup>25</sup>

Rayon 788, au sous-sol

### excellente aubaine! robes en polyester

Prix rég. Simpsons 14.99 **9<sup>99</sup>**

Soyez décontractée, portez cette robe en polyester facile d'entretien. Modèle ligne A. Manches courtes, encolure en V ou arrondie. Confection canadienne. Fras tricot polyester/coton. Blanc, mais, bleu ou marine. P.M.G.T.G.

Rayon 778 au sous-sol.

### rabais \$3 - espadrilles espagnoles pour dames

Prix rég. Simpsons \$18 **14<sup>99</sup>**

Importées d'Espagne, ces espadrilles vous assurent tout le confort désiré pendant la saison estivale! Modèles fourreau avec empièçages cuir, garniture de fleurs, talons compensés et semelles en crêpe. Ivoire ou blanc. Pointures 6½ à 10 (avec ½). Offrez-les à l'occasion de la Fête des Mères.

Rayon 721, au deuxième. En ville seulement.

### Rabais \$2 sur matelas pneumatique pour la maison ou la plage.

Construction 5 tubes avec oreiller. Rouge/bleu. 30" x 72" dégonflé.

Prix rég. Simpsons 11.99 **9<sup>99</sup>**

Rayon 758, au cinquième.

Rabais 4.99 sur sac à dos pour alpiniste. Cadre en aluminium rebelle à la rouille; sac en nylon à tissure "Oxford"; s'attache avec un cordon. Brassières réglables cousues mousse. 5 pochettes avec glissière, poche pour mappe. Rouge, bleu ou vert. Env. 15" x 30".

Prix rég. Simpsons 24.98 **19<sup>99</sup>**

Rayon 758, au cinquième

Pièces de service en plaqué argent à bas prix. Pour offrir à la fête des Mères ou à la nouvelle mariée; 3 articles très recherchés.

Sceau à glace Rég. \$15 **9<sup>99</sup>**

Chariot pour condiments Rég. \$20 **9<sup>99</sup>**

Ens. pour le thé 5 pcs Rég. \$200 **\$149**

Rayon 746, au cinquième.

Ens. pour oreiller 17" x 17" à point croisé. Choix de 4 motifs: 2 floraux et 2 géométriques. L'ens. comprend: canevas en coton imprimé, instructions, aiguille et laine.

Prix Vente Mai **7<sup>99</sup>**

Rayon 727, au quatrième.

Rabais 3.63 sur réveil électrique "Westlock". Modèle "Dialite" avec cadran lumineux, boîtier blanc antique. Garantie 1 an

Prix rég. Simpsons 14.50 **10<sup>97</sup>**

Rayon 703, au rez-de-chaussée.

### rabais \$1! chemises tricot polyester/coton

Prix rég. Simpsons 5.49 **4<sup>49</sup>**

Messieurs, vous aimerez porter ces attrayantes chemises en toute occasion. Manches courtes, encolures en V ou arrondie. Confection canadienne. Fras tricot polyester/coton. Blanc, mais, bleu ou marine. P.M.G.T.G.

Rayon 789, au sous-sol

### rabais \$30 sur téléviseur portatif BW 20" "Sharp"

Prix rég. Simpsons 169.99 **139<sup>99</sup>**

Comblez vos loisirs à la ville comme à la campagne en vous procurant un de ces téléportatifs 20". Puissant chassis hybride avec VHF et UHF pour canaux 2 à 83. Antenne téléscopique, côtelée bien profilée. Garantie 1 an sur tube image; service gratuit 1 an. Modèle 2W52. Quantités limitées.

Rayon 770, au cinquième.

### Rabais \$4 sur ens. tapis 3 pcs pour salle de bain.

Peluche épaisse facile d'entretien. Tapis, tapis-contour et couvre-siège. Tons unis: bleu, vert, or, rose pâle ou brun.

Prix rég. Simpsons 7.99 **3<sup>99</sup>**

Rayon 792, au sous-sol.

Robes de détente polyester/coton pour dames. Modèles à manches courtes évasées, empièçement froncé, ceinture nouée à dos. Rose foncé. M.-G.

Prix Vente Mai **12<sup>99</sup>**

Rayon 741, au quatrième.

Eparpenez sur chemises sport pour hommes. Choix de modèles à manches longues ou courtes. La plupart de tons unis, quelques-unes à motifs fantaisie. Tissu polyester/coton. P.M.G.T.G. dans le groupe.

Prix rég. Simpsons 7.99 à \$11 **5<sup>99</sup>**

Rayon 713, au rez-de-chaussée. En ville seulement.

Maillots pour tailles junior. Modèles variés à manches longues. Séries interrompues de tailles et de coloris. P.M.G.T.G.

Prix rég. Simpsons \$8 à \$12 **5<sup>99</sup>**

Rayon 736, Boutique E3, au troisième

Souliers sport, souliers de course en canevas et pantoufles pour hommes. Empièçages en cuir, canevas ou tulle, semelles moulées ou en mousse dans le groupe. Coloris variés. Pointures 7 à 12. Toutes les pointures ne sont pas disponibles dans tous les modèles et coloris.

Prix Vente Mai **3<sup>99</sup>**

Rayon 724, au deuxième.

Blouses à manches courtes pour fillettes. 100% nylon. Boutonnage devant. Gais imprimés sur fond blanc ou jaune. Tailles 7-8-10. Toutes les tailles ne sont pas disponibles dans tous les modèles et coloris.

Prix rég. Simpsons 2.99 **1<sup>99</sup>**

Rayon 786, au sous-sol.

"Big Jeff", personnage articulé de "Mattel".

Prix rég. Simpsons 3.99 **1<sup>99</sup>**

Rayon 759, au cinquième.

Pantalons d'été sans repassage pour garçons. Twill de coton facile d'entretien. Demi-taille élastique au dos, glissière devant. Brun, marine ou or. 2 à 3X.

Prix rég. Simpsons 4.49 **1<sup>99</sup>**

Rayon 744, au deuxième.

Robes pour fillettes. Vaste sélection de tailles et coloris dans le groupe. Modèles longs et courts. Tissu acrylique, tricoté, coton et autres. Tailles 7 à 14 dans le groupe.

Prix rég. Simpsons 5.99 à \$32 **3<sup>99</sup> à 21<sup>99</sup>**

Rayon 745, au deuxième. En ville seulement.

### jeans velours côtelé à bas prix pour hommes

Prix rég. Simpsons 5.99 **2<sup>99</sup>**

Pour toutes vos activités estivales, jeans robuste en velours côtelé de coton lavable. Genre western. Passants de ceinture. Marine, brun, vert ou beige dans le groupe. Tailles 28-34.

Rayon 790, au sous-sol.

### solde de chemises habillées pour hommes

Prix Vente Mai **2<sup>99</sup>**

Choix de modèles à manches longues en tissu polyester/coton d'entretien facile, sans repassage. Variété d'encolures et de coloris à un même bas prix.

Rayon 713, au rez-de-chaussée. En ville seulement.

### Batterie de cuisine 9 pcs "Supreme 50".

Acier inoxydable 3 épaisseurs d'épais calibre. Motif floral noir. L'ens. comprend: casseroles couvertes 40 on., 80 on. et 120 on., cocotte couverte 30 on., poêle ouverte 10".

Prix rég. Simpsons 74.98 **44<sup>99</sup>**

Rayon 755, au cinquième.

Four grill "Premier". Les éléments du haut et du bas peuvent être utilisés séparément pour cuire, griller ou pour réchauffer. Contrôles thermostatiques à bouton-poussoir. Acier plaqué chrome garni "Bakelite" noir.

Prix rég. Simpsons 54.88 **39<sup>99</sup>**

Rayon 755, au cinquième

### Grilloir/gauffrier "Toastermaster".

Plaques recouvertes de "Te-flon" se nettoyant facilement pour griller sandwichs ou gaufres. Cadran pour contrôle de température. Fini chromé. 1000 watts.

Prix rég. Simpsons 31.95 **23<sup>98</sup>**

Rayon 755, au cinquième.

Rideaux "Ramona" en polyester facile d'entretien. Motif géométrique. Têtes à triple pli pincées; coins lestés; crochets inclus. Blanc seulement. Calculer 2 fois la largeur pour ampleur. 144" x 95".

Prix rég. Simpsons 49.98 **29<sup>99</sup>**

Rayon 755, au cinquième.

Poussette pliable pour bébé. Robuste cadre chrome, large siège vinyle facile à nettoyer, vous n'avez qu'à passer un linge humide. Se plie pour le transport ou le rangement. Ceinture de sécurité.

Prix rég. Simpsons 21.98 **17<sup>99</sup>**

Rayon 744, au deuxième.

### service à diner 45 pcs en grès flammé

Prix Vente Mai **39<sup>99</sup>** service 45 pcs pour 8

Pratique service à diner "April Song" qui va du four à la table au lave-vaisselle. Motif floral estampé sur blanc cassé. Le service comprend 8 de chaque: assiette à diner, assiette pain et beurre, bol soupe/céréales, tasse, soucoupe; 1 de chaque: plat de service, légumier, crémier, sucrier couvert.

Rayon 757 au cinquième.

### rabais 25% à 27% - tapis de chambre et salle de bain

Prix rég. Simpsons 10.98 à 19.98 **7<sup>98</sup> à 14<sup>98</sup>**

Épais tapis: tout confort en peluche modacrylique/polyester/nylon. Lavage à la machine, séchage rapide. Motif cannes ou écossais. Variété de coloris. Dimensions env. 22" x 36" à 30" x 54". Toutes les dimensions non disponibles dans tous les motifs ou coloris.

Rayon 750, au quatrième.

### Maillots pour tailles junior. Modèles variés à manches longues.

Séries interrompues de tailles et de coloris. P.M.G.T.G.

Prix rég. Simpsons \$8 à \$12 **5<sup>99</sup>**

Rayon 736, Boutique E3, au troisième

Souliers sport, souliers de course en canevas et pantoufles pour hommes. Empièçages en cuir, canevas ou tulle, semelles moulées ou en mousse dans le groupe. Coloris variés. Pointures 7 à 12. Toutes les pointures ne sont pas disponibles dans tous les modèles et coloris.

Prix Vente Mai **3<sup>99</sup>**

Rayon 724, au deuxième.

### Grilloir/gauffrier "Toastermaster".

Plaques recouvertes de "Te-flon" se nettoyant facilement pour griller sandwichs ou gaufres. Cadran pour contrôle de température. Fini chromé. 1000 watts.

Prix rég. Simpsons 31.95 **23<sup>98</sup>**

Rayon 755, au cinquième.

Rideaux "Ramona" en polyester facile d'entretien. Motif géométrique. Têtes à triple pli pincées; coins lestés; crochets inclus. Blanc seulement. Calculer 2 fois la largeur pour ampleur. 144" x 95".

Prix rég. Simpsons 49.98 **29<sup>99</sup>**

Rayon 755, au cinquième.

Poussette pliable pour bébé. Robuste cadre chrome, large siège vinyle facile à nettoyer, vous n'avez qu'à passer un linge humide. Se plie pour le transport ou le rangement. Ceinture de sécurité.

Prix rég. Simpsons 21.98 **17<sup>99</sup>**

Rayon 744, au deuxième.

### à bas prix! articles pour maison/voyage

Choix de miroir. Elegants plateaux pour produits de beauté.

Prix Vente Mai **1<sup>99</sup>**

Ciutres de voyage. Vous les emploierez seul ou avec sac en plastique.

Prix Vente Mai **99<sup>c</sup>**

Savonnettes "Taylor". Savonnettes parfumées d'excellente qualité. Boîte de 3.

Prix Vente Mai **1<sup>49</sup>**

Rayon 701 au rez-de-chaussée.